

# ÉCONOMIE

**Chez Pauzé** Fruits de Mer  
DEPUIS 1862  
1657 Ste-Catherine Ouest  
Terrain de Stationnement  
Gratuit. Exclusif à nos clients  
Prière de Réserver 932-6118

LE DEVOIR, LES SAMEDI 1<sup>er</sup> ET DIMANCHE 2 NOVEMBRE 1997

Produit intérieur brut du Canada

## Une pause en août qui ne nuira pas à la reprise en 1997

PRESSE CANADIENNE  
ET AGENCE FRANCE-PRESSE

Le produit intérieur brut est demeuré pratiquement inchangé en août après avoir affiché un fort gain en juillet, a rapporté hier Statistique Canada. N'empêche qu'au taux annuel, la croissance a atteint un rythme de 4,1 %.

La pause du mois d'août est redevable, entre autres, à une diminution de 1,1 % des ventes de gros, un premier recul depuis mars dernier. Le commerce de détail a également diminué, mais dans une moindre mesure. La production de juillet et août s'est néanmoins maintenue en moyenne à 1 % au-dessus de son niveau du deuxième trimestre, prend-on soin de souligner.

«Je crois qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter outre mesure. Nous avons encore de bonnes chances de connaître une excellente croissance cette année», a déclaré Aron Gampel, économiste à la Banque Scotia.

L'emploi a également continué de croître à un bon rythme au cours du troisième trimestre et s'est accru de 0,8 %, comparativement à 0,9 % au deuxième trimestre.

Le recul de 0,3 % qu'a connu le commerce de détail en août est attribuable en bonne partie aux ventes moins élevées de produits de l'automobile. Car les magasins à rayons, les détaillants de vêtements, d'ameublements et d'appareils électroménagers, de même que les marchands d'équipements de sport et d'instruments de musique ont tous connu un bon mois. En revanche, une activité moins élevée dans le secteur minier et dans la production manufacturière a contribué à freiner la croissance. L'agriculture a aussi poursuivi sa tendance à la baisse, les récoltes ayant connu une mauvaise année.

Des gains dans la construction, les services financiers et connexes, les communications et les services socioculturels, commerciaux et personnels ont annulé la majeure partie des pertes.

### Aux États-Unis

Pour sa part, l'économie américaine, dopée par les dépenses de consommation et d'investissement, a enregistré une croissance de 3,5 % au troisième trimestre, selon des chiffres publiés hier par le gouvernement. Ce rythme élevé devrait toutefois se modérer d'ici la fin de l'année en raison de la baisse de l'épargne et du haut niveau d'endettement des ménages américains, ont estimé des conjoncturistes.

Le PIB américain avait progressé de 3,3 % au deuxième trimestre. L'accélération du trimestre suivant s'explique surtout par une hausse de 5,7 %, en rythme annuel, des dépenses de consommation, a précisé le département du Commerce. Il s'agit de leur plus forte hausse depuis le deuxième trimestre 1992. Les entreprises ont en outre accru leur investissements de 18,7 % en rythme annuel au troisième trimestre, dont une progression de 22,1 % dans des équipements de production de biens durables.

Malgré ce rythme de croisière soutenu, l'inflation est restée très contenue, voire en retrait, comme le montre la hausse de 1,4 % d'un des indices de prix lié au PIB contre 1,8 % au deuxième trimestre. Cette progression est la plus faible depuis le deuxième trimestre 1964, a souligné le gouvernement.

Mais ce taux de croissance de l'été n'est pas soutenable, selon John Lonski, le principal économiste de Moody's, la firme de notation financière de Wall Street. Le recul du taux d'épargne des Américains, tombé à 3,6 % au troisième trimestre contre 4,2 % au deuxième, ne va pas permettre de compenser un ralentissement attendu de la hausse des revenus, a-t-il expliqué. L'endettement des consommateurs est au plus haut niveau depuis 1991, a relevé M. Lonski.

Les entreprises ne vont pas non plus continuer à investir au rythme effréné du troisième trimestre, selon lui.

A cela s'ajoutent les mauvaises performances du commerce extérieur, qui ont déjà amputé la croissance de 23,4 milliards au troisième trimestre. La forte augmentation des importations n'a pas été compensée par la faible progression des exportations. Cette situation ne devrait pas s'améliorer, en raison de la crise financière qui secoue l'Asie — des marchés d'exportations non négligeables pour les firmes américaines — et de la cherté du dollar face au yen, a relevé cet économiste.

Selon lui, la croissance américaine devrait ainsi ralentir autour de 2,5 % au quatrième trimestre et maintenir ce cap en 1998.

Malgré le ralentissement bienvenu de la croissance, la Fed pourrait être conduite dès décembre, et à titre préventif, à relever d'un quart de point son taux interbancaire au jour le jour si les tensions sur le marché du travail s'accroissent, a-t-il dit.

Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale, avait répété mercredi devant une commission du Congrès que «l'économie tire sur le réservoir de main-d'œuvre disponible à un rythme qui ne peut durer».

«Ce serait pêcher par excès d'optimisme de penser que tout gain de productivité pourrait être suffisant et persistant pour combler le fossé entre une demande excessive, sur le long terme, de main-d'œuvre et l'offre», avait-il expliqué.

Selon John Lonski, si l'économie américaine engendre une création nette de 250 000 emplois en octobre et en novembre avec un taux de chômage tombant de 4,9 % à 4,7 %, la Fed resserrera sa politique monétaire à titre préventif.

Survolt d'une semaine riche en émotions

## La Bourse dans la tourmente

La poussière commence à retomber sur les marchés financiers nord-américains. Mais la tourmente monétaire asiatique n'est pas terminée pour autant, malgré les reprises boursières enregistrées ces derniers jours. Bref, le problème demeure entier. Survolt d'une semaine riche en émotions.

FRANÇOIS NORMAND  
LE DEVOIR

Wall Street, lundi 27 octobre, 9h55. Cinq minutes avant l'ouverture des échanges, les yeux rivés sur les téléécrans, courtiers et négociateurs savent que la journée risque d'être mouvementée. Depuis le jeudi 23 octobre, la tourmente monétaire qui ébranle l'Asie du Sud-Est depuis le mois de juillet a connu son premier débordement planétaire. L'onde de choc suscitée par le krach de la Bourse de Hong-Kong a rapidement fait bouler de neige, entraînant dans son sillage les marchés financiers nord-américains et européens.

En deux jours seulement — jeudi et vendredi —, la moyenne des 30 industrielles de Dow Jones chute de 4 % alors que l'indice n'avait reculé que d'un mince 0,3 % entre le 15 octobre et le 22 octobre. Au Canada, l'indice TSE 300 de la Bourse de Toronto et l'indice XXM de la Bourse de Montréal amorcent tous deux un mouvement à la baisse d'environ 2 %. Voilà pourquoi, en ce lundi 27 octobre, les parquets nord-américains sont nerveux, et avec raison, car le ciel va leur tomber sur la tête.

Au terme de ce lundi noir, le Dow Jones a fait un plongeon spectaculaire de 7,2 % — la 12<sup>e</sup> plus importante perte quotidienne, en pourcentage, dans l'histoire de Wall Street — alors que le TSE 300 a pour sa part reculé de 6,2 %. La situation aurait été pire encore, voire catastrophique, si les Bourses n'avaient pas activé en après-midi leurs coupe-circuits, une première depuis le krach du 19 octobre 1987.

A 14h35, la chute du Dow Jones dépassant les 350 points, les transactions sont donc interrompues une première fois pour 30 minutes. On comptait sur cet arrêt momentané pour calmer les esprits, mais en vain. A la reprise, la chute des cours reprend de plus belle, atteignant rapidement la barre des 550 points de recul. A 15h30, le vent de panique étant incontrôlable, les transactions sont interrompues pour une deuxième fois, ce qui a clos cette séance catastrophique. En une seule journée, écourtée certes, le Dow Jones venait de perdre 554,26 points.

Le lendemain de ce lundi noir, analystes et investisseurs craignaient le pire à l'ouverture des échanges, mardi. L'hécatombe que tous appréhendaient ne s'est finalement pas produite. Les marchés nord-américains reprennent en partie les points perdus la veille. Wall Street enregistrant même un volume record d'échanges de 1,2 milliard d'actions. La reprise atteint les 5 %, et ce, après un recul total de 12 % en trois séances (jeudi, vendredi et lundi).

Pourquoi ce retournement spectaculaire? La raison est fort simple. Des investisseurs institutionnels, comme la firme de courtage Morgan Stanley, l'une des plus influentes de New York, ont flairé la «chasse» aux bonnes affaires et ont acheté massivement des actions, lorsque que le Dow Jones est tombé sous la barre des 7000 points.

Depuis lors, les marchés financiers nord-américains évoluent en dents de scie. Le recul de 12 % a été effacé en partie, mais les parquets boursiers sont toujours suravalués, d'au moins 25 %, alors que l'on entame le dernier droit du présent cycle économique.

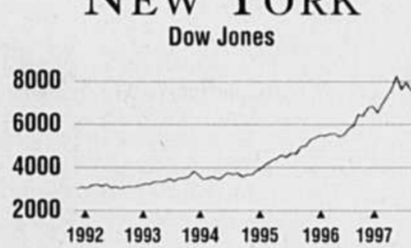
### Autopsie d'une crise

Les marchés financiers nord-américains sont certes retombés sur leurs pieds, du moins pour l'instant, mais le problème de fond, la crise monétaire asiatique, demeure entier. L'incertitude

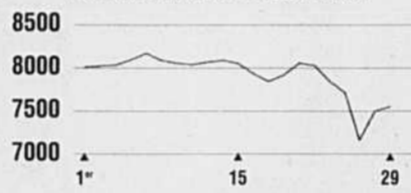


Le lendemain de ce lundi noir, analystes et investisseurs craignaient le pire à l'ouverture des échanges, mardi. L'hécatombe que tous appréhendaient ne s'est finalement pas produite.

### NEW YORK

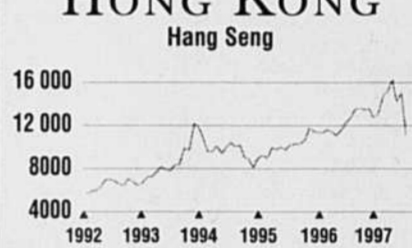


### Le Dow Jones en octobre 1997

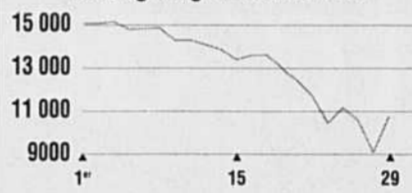


Source: Desjardins Etudes économiques

### HONG KONG



### Le Hang Seng en octobre 1997



persiste toujours quant au maintien du «peg», le lien fixe entre le dollar de Hong-Kong et le billet vert, qui essuie les attaques répétées des spéculateurs depuis le 20 octobre. Mais la tourmente monétaire avait commencé bien avant cela.

En juillet dernier, le George Soros de ce monde avaient sonné la fin de la création en Asie du Sud-Est en s'attaquant aux devises surévaluées de la Thaïlande, des Philippines, de la Malaisie, de Singapour, de l'Indonésie puis du Vietnam, devises également alignées sur le dollar américain.

N'ayant pas les reins assez solides pour faire face à la musique, ces économies émergentes, qui étaient depuis quelques années l'un des moteurs et l'espoir de l'économie mondiale, ont dû renoncer à leur rôle à leur arriération au billet vert, entraînant par conséquent une forte dévaluation de leur devise. Les prochaines proies dans le collimateur des spéculateurs allaient être Taiwan et Hong-Kong, des économies solides et prospères.

Le 17 octobre, à la surprise générale, Taiwan décide de laisser flotter sa monnaie, qui était également arriérée au billet vert. C'est le signal qu'attendaient les spéculateurs. Si Taiwan baisse aussi facilement les bras, Hong-Kong ne pour-

ra pas résister bien longtemps. Le blitz est lancé le 20 octobre au matin, à l'ouverture du parquet. Les spéculateurs vendent alors massivement leurs dollars hongkongais ou des produits dérivés (contrats à terme, options de vente).

Pour résister à l'attaque, les autorités monétaires du territoire achètent des dollars hongkongais sur le marché et augmentent brutalement les taux d'intérêt, qui atteignent momentanément des sommets stratosphériques, allant même jusqu'à 300! Puis, le jeudi 23 octobre, coup théâtre, la Bourse de Hong-Kong s'effondre. L'onde de choc sera planétaire.

A la lumière de cette semaine riche en émotion, une question revient souvent sur les lèvres: qu'advient-il du fameux «peg» hongkongais? La Chine communiste va-t-elle le maintenir à tout prix pour ne pas perdre la face et pour décourager les spéculateurs, mais risquant du coup d'hypothéquer sérieusement le marché immobilier et le marché des actions du territoire? La Chine va-t-elle décider de le laisser flotter? Bien malin qui peut le prédire... Quoi qu'il en soit, c'est le fait de ne pas savoir quand et lequel de ces scénarios sera finalement mis en œuvre qui rend encore nerveux les marchés financiers.

## Chronologie d'une crise

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — La crise monétaire en Asie du Sud-Est, qui a provoqué hier l'effondrement de la Bourse de Hong-Kong et des places financières européennes, a été déclenchée le 2 juillet dernier par le décrochage du baht thaïlandais.

Victimes des spéculateurs mais surtout de la fragilité de leurs systèmes financiers, les Philippines, l'Indonésie et le Vietnam ont dû à leur tour dévaluer leur monnaie.

### Juillet

■ Le 2: confrontée depuis plusieurs semaines à une grave crise économique, la Thaïlande décide de laisser flotter sa monnaie, le baht, qui plonge de 18 % sur les places financières étrangères.

■ Le 11: les Philippines laissent à leur tour flotter le peso après que celui-ci eut chuté de 6,4 %, à 28,08 pesos pour un dollar.

■ Le 26: le premier ministre malaisien Mahathir Mohamad accuse le financier américain George Soros de tirer les ficelles des mouvements spéculatifs qui ont fait chuter les monnaies locales.

■ Le 29: démission du gouverneur de la banque centrale thaïlandaise, Rergrchai Marakanond.

### Août

■ Le 2: la Thaïlande et le FMI parviennent à un accord sur un plan d'assainissement économique et financier. Le FMI réunit des fonds d'urgence de 17,2 milliards de dollars.

■ Le 11: le ringgit malaisien plonge à son plus bas niveau depuis 41 mois.

■ Le 12: le dollar de Singapour tombe à son niveau le plus bas depuis trois ans face au dollar américain.

■ Le 14: l'Indonésie est contrainte, à son tour, à renoncer à défendre la parité de la roupie avec le dollar.

### Septembre

■ Le 20: accueil très réservé lors du G7 de l'initiative japonaise de mise en place d'un mécanisme pour faire face à d'éventuelles nouvelles crises monétaires.

■ Le 26: la roupie indonésienne plonge à son plus bas niveau historique.

### Octobre

■ Le 8: l'Indonésie se place volontairement sous la tutelle du FMI.

■ Le 14: le dong vietnamien est dévalué de facto de près de 5 %.

■ Le 19: Taiwan renonce à soutenir sa devise, le dollar taïwanais, qui était arriérée au dollar.

■ Le 19: démission du ministre des Finances thaïlandais, Thanong Bidaya.

■ Le 20: début de manifestations quotidiennes réclamant la démission du premier ministre thaïlandais, Chavalit Yongchaiyudh.

■ Le 23: l'indice Hang Seng, le principal indicateur de la Bourse de Hong-Kong, s'effondre (-10,4 %), entraînant les Bourses de la région (Sydney, Singapour, Tokyo) mais également les Bourses européennes (Londres -3 %, Francfort -4,7 %, Paris -3,4 %).

■ Le 27: lundi noir à Wall Street, où l'indice Dow Jones chute de 7,2 %, soit 554,26 points. Le déclenchement des coupe-circuits limite les dégâts. Les marchés du monde entier sont sérieusement affectés, et plus particulièrement ceux d'Amérique latine.

■ Le 28: les marchés nord-américains retombent sur leurs pieds. Le Dow Jones réalise un gain de 4,7 %, soit 337,17 points.

■ Le 31: la communauté internationale, espérant stopper la contagion de la crise monétaire asiatique, est venue au secours de l'Indonésie en débloquant, sous la houlette du FMI, une première ligne de financement d'un total de 23 milliards de dollars américains.

Lire autres textes page C 10

TRIPLEZ VOS MILLES AÉROPLAN® DU 15 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 1997 pour les liaisons suivantes:  
Montréal - Rouyn-Noranda, Montréal - Val d'Or, Montréal - Sept-Îles, Montréal - Bagotville, Montréal - Québec, Québec - Ottawa, Québec - Rouyn-Noranda, Québec - Val d'Or, Québec - Sept-Îles, Sept-Îles - Wabush.

COMMUNIQUER AVEC L'AGENT DE VOYAGES LE PLUS PRÈS DE CHEZ VOUS  
OU AIR ALLIANCE - AIR CANADA AU 1 800 361-6340

**airAlliance** **Aéropfan**

AÉROPLAN EST UNE MARQUE DÉPOSÉE DE AIR CANADA

LIAISON  
**Montréal-Québec**  
26 VOLS PAR JOUR  
EN SEMAINE  
airAlliance

LIAISON  
**Montréal-Bagotville**  
14 VOLS PAR JOUR  
EN SEMAINE  
airAlliance

LIAISON  
**Montréal-Rouyn-Noranda/Val d'Or**  
10 VOLS PAR JOUR  
EN SEMAINE  
airAlliance

LIAISON  
**Montréal-Hartford**  
JUSQU'À 8 VOLS PAR JOUR  
EN SEMAINE  
airAlliance

## • ÉCONOMIE •

Le climat s'est amélioré

# Les investisseurs retrouvent le goût de l'immobilier

CLAUDE TURCOTTE  
LE DEVOIR

Les investisseurs ont retrouvé le goût des placements immobiliers. Ils étaient nombreux, jeudi dernier, au Forum immobilier 1997, organisé par la chaire UQAM-SITQ, donnant l'impression de vouloir se convaincre les uns les autres que le cauchemar immobilier qui les a ébranlés depuis le début de la décennie était enfin terminé. «L'immobilier n'est plus tabou, on en parle même dans les milieux institutionnels», a proclamé Robert Roy, vice-président chez DS Marcil.

En fait, on en est rendu à l'étape de l'action, comme en fait foi l'acquisition toute récente de l'immeuble Simpsons au centre-ville de Montréal par l'Industrielle-Alliance au coût de 21 millions, ce à quoi s'ajouteront 40 millions en frais de restauration de l'édifice, sans compter 15 autres millions en dépenses d'aménagement par les futurs locataires. Sur le marché montréalais de l'immobilier, cette transaction prend aujourd'hui une valeur de symbole.

Luc Desjarlais, président de Desjarlais, Prévost et associés, constate lui aussi un virage. «Ça n'a jamais été aussi

bien, mais ça ne fait pas longtemps», dit-il, rappelant qu'il y a un an, on craignait la fin de l'expansion économique américaine et la décroissance de la demande intérieure par suite des compressions gouvernementales. Chez les investisseurs, on parlait aussi du référendum au Québec et de la baisse des emplois.

Ils sont désormais moins préoccupés par le risque de fin de cycle aux États-Unis mais rassurés par la reprise au Canada, et «le référendum n'apparaît plus dans leur écran de radar». On voit Abitibi-Consolidated s'installer à Montréal, tout comme Ubi Soft, sans oublier plusieurs autres investissements de la part de Bombardier, Ericsson, Kenworth, Nortel, etc. Il se crée désormais 40 000 emplois par année dans la région montréalaise.

Par surcroît, il y a abondance de capitaux et le placement immobilier est devenu plus intéressant en comparaison avec d'autres secteurs. Enfin, «le retard du redressement du marché immobilier québécois attire les investisseurs canadiens et étrangers qui ne trouvent plus dans leur marché local de rendement intéressant par rapport au risque». Leur seule déception, en fait, est celle que le retard est moins grand qu'ils ne le souhaitaient.

Toutefois, le retour aux placements immobiliers est un phénomène présent presque partout au Canada. Claude Garcia, président de Standard Life, entreprise qui arrive au cinquième rang au Canada parmi les propriétaires d'immeubles à bureaux, mentionne qu'un immeuble de catégorie A à Toronto qui rapportait 20 \$ le pied carré dans les années 80 n'en valait plus que 1,50 \$ au début des années 90; le taux est maintenant remonté à 12 \$. «Il y a deux ou trois ans, on aurait eu du mal à convaincre un investisseur que le stock d'espace commercial au Canada serait virtuellement épuisé en 2000. C'est pourtant ce qui est en train de se produire», ajoute-t-il.

Depuis le début de 1997, il y a eu au Canada des cueillettes de fonds sur le marché des capitaux pour un total de 5,7 milliards, auxquels viendront s'ajouter 600 autres millions avant la fin de l'année. Ce montant de 5,7 milliards se partage de la façon suivante: 2,2 milliards en actions et débentures, 1,9 milliard en fonds de placement immobilier et 1,6 milliard en obligations hypothécaires.

Après les faillites spectaculaires qui ont frappé les investisseurs immobiliers au cours de la décennie, on retrouve aujourd'hui cette industrie avec un visage transformé. Il y

a de grands disparus: Campeau, Olympia & York, Bramalea et Belcourt. Plusieurs autres se sont restructurés, comme TrizecHahn, Brookfield, Oxford et Bental. Enfin, il y a plusieurs nouveaux venus, entre autres une douzaine de fonds de placement immobilier qui ont drainé à ce jour deux milliards. Ces fonds sont inspirés d'une formule qui connaît un grand succès aux États-Unis avec des sommes accumulées dépassant les 100 milliards.

Evidemment, les investisseurs réunis à l'occasion de ce forum s'intéressent au rendement qu'ils obtiendront sur leurs investissements. «L'immobilier est un placement comme tous les autres et réagit exactement de la même façon», constate M. Desjarlais.

Il y a cependant un problème qui continue de déconcerter les gestionnaires de portefeuilles de placement, à savoir la difficulté de mesurer avec précision les risques et le rendement des placements immobiliers. Selon M. Garcia, cela constitue une entrave pour l'injection de capitaux institutionnels dans le secteur immobilier. Il faudrait en conséquence mettre au point un indice beaucoup plus fiable et donner aux estimateurs une formation plus poussée.

# Partagez la solidité

# de la plus

# grande

# société de fonds

# de placement au monde



Plus de 12 millions d'investisseurs comme vous partagent la solidité de Fidelity. Ils profitent ainsi des compétences que nous avons acquises partout dans le monde pendant les 50 dernières années. Aujourd'hui, en tant que plus grande société de fonds de placement au monde avec plus de 625 milliards de dollars\* en placements, nous avons plus que jamais les ressources nécessaires pour bâtir votre avenir à chaque étape de votre vie. Car notre but demeure encore et toujours le même : vous faire atteindre vos objectifs en toute confiance.

1 888 623-5483

[www.fidelity.ca](http://www.fidelity.ca)

\*Au 30 septembre 1997. Lisez bien le prospectus du fonds avant d'investir.

**Fidelity**



**Investments** MD

La plus grande société de fonds de placement au monde.

## ÉCONOMIE

## Réduction des commissions des transporteurs

## Les agences de voyages demandent une injonction

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Deux agences de voyages torontoises, portant le flambeau au nom de leurs collègues de l'industrie au Canada, ont déposé hier une injonction visant à empêcher les compagnies aériennes de procéder à la réduction des commissions. Encore ébranlées, les agences craignent de devoir procéder à des mises à pied massives afin d'éponger le manque à gagner, qui pourrait retrancher jusqu'à la moitié du bénéfice brut d'une agence moyenne.

«Pour une agence ayant un chiffre d'affaires de un million, on parle d'une perte de 50 000 \$ sur un bénéfice brut de 100 000 \$», a avancé Simon Lindenbaum, directeur du comité de technologie de l'Association canadienne des chargés de voyages (ACTA). «Il y a risque de mises à pied massives chez nous!»

Deux agences torontoises ont déposé hier une demande d'injonction, qui sera entendue mardi, afin de forcer les compagnies aériennes à revenir sur leur décision de plafonner les commissions. Les transporteurs visés sont Air Canada, Canadian International, United Airlines, Delta, Northwest, USAir, KLM et Lufthansa. Les plaignants allèguent que le plafonnement et la réduction des commissions, décidés en septembre dernier et devant s'appliquer à partir d'aujourd'hui, contreviennent à un règlement de l'Association internationale des transporteurs aériens (IATA). Ils font notamment appel à cette résolution, inscrite dans le manuel de l'IATA, qui vient fixer à 9 % le taux de commission sur les routes transfrontalières. Les agences prétendent également que les transporteurs n'ont pas respecté le délai minimal de préavis.

«Les compagnies aériennes ont, de plus, prétendu qu'il s'agirait d'une réduction des prix pour le consommateur. Or, les passagers font déjà face à des hausses de tarifs. Le consommateur n'en bénéficie pas. On se retrouve devant un monopole, qui dicte les conditions du marché», a renchéri M. Lindenbaum.

Un fonds d'aide sera également constitué afin de recueillir auprès des agences l'argent nécessaire au soutien des procédures juridiques. Car l'on s'engage dans des procédures onéreuses, contre des adversaires aux poches profondes. Le coût de l'injonction seulement est évalué entre 25 000 et 30 000 \$ «Nous avons un fonds de départ. Mais il faudra procéder à une levée de fonds afin de soutenir la poursuite de nos démarches», a souligné M. Lindenbaum.

Chez Air Canada, la porte-parole, Priscille LeBlanc, a mentionné que les transporteurs venaient tout juste de recevoir l'avis d'injonction et que, par conséquent, les compa-

gnies n'avaient pas encore structuré leur réplique. «Il est certain, toutefois, que nous allons contester.» Pour Air Canada uniquement, le président et chef de la direction, Lamar Durrett, a chiffré à 25 millions les revenus additionnels qui devraient découler de ce nouveau barème de commissions.

En septembre dernier, les compagnies aériennes se sont donné la main pour imposer une nouvelle grille aux agences. Le taux de commission a été abaissé de 10 à 8 %. La commission de base payée par les transporteurs aux agences est, de plus, frappée d'un plafond de 70 \$ aller-retour (50 \$ US) et de 35 \$ (25 \$ US) l'aller simple pour tous les voyages transfrontaliers. La commission de base passe de 9 à 8 %, sans plafond, pour tous les billets achetés au Canada et aux États-Unis pour des destinations outre-mer et les Antilles. Il n'y a aucun changement pour les vols effectués à l'intérieur du Canada.

## Un tollé

Les réactions n'ont pas tardé. Aux États-Unis, le geste des transporteurs avait provoqué un tollé de protestations et une pluie d'accusations de collusion et d'offense à la loi antitrust. Au Canada, les agences ont accusé les compagnies aériennes de vouloir les sortir du marché. D'ailleurs, on n'hésitait pas chez les officiels des transporteurs à rappeler que les voyageurs pouvaient toujours éviter les commissions en ayant recours à Internet ou en faisant directement affaires avec leurs bureaux de réservations. «Si leur intention est de se débarrasser des agences de voyages, ils vont frapper un nœud. Nous faisons 80 % de leurs réservations auprès de la clientèle d'affaires. S'ils veulent s'occuper eux-mêmes des réservations et de la billetterie, ce sera le chaos», avait déclaré Pamela Arway, d'American Express, l'une des plus importantes agences de voyages au Canada.

Amex chiffrait à 125 millions, sous la forme d'une hausse du coût des voyages, l'impact de cette nouvelle grille pour les voyageurs canadiens. Or, «les consommateurs doivent déjà absorber des augmentations moyennes de 19 % sur les principales routes», avait estimé la porte-parole d'Amex.

Pour les compagnies aériennes, les commissions versées aux agences représentent leur troisième plus grosse dépense d'exploitation, après le salaire et le carburant. En 1996, Air Canada a versé des commissions totales de 395 millions. Après neuf mois en 1997, cette charge d'exploitation atteignait 329 millions. Chez Canadian International, la facture se chiffrait à 300,7 millions en 1996, et à 204 millions après neuf mois en 1997.

## BioCapital attire les Américains à Montréal

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

La première société québécoise de capital de risque spécialisée dans les biotechnologies, BioCapital, investira 40 % de ses fonds dans des entreprises non québécoises et a déjà convaincu six sociétés de recherche américaines de venir s'établir à Montréal.

Fondée en 1990 par Normand Balthazard, BioCapital, dont les principaux actionnaires sont le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec, la Société Innovatech du Grand Montréal et BioChem Pharma, faisait figure de pionnier. Aujourd'hui, d'autres bailleurs de fonds québécois s'intéressent au démarrage de sociétés en biotechnologies, notamment Sofinov, une filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec, Innovatech, la Banque de développement du Canada et le Fonds de solidarité qui y investit aujourd'hui directement.

Aujourd'hui, quand BioCapital engage des fonds dans le démarrage d'une entreprise, elle ne le fait jamais seule. «L'industrie du capital de risque en biotechnologie au Québec a atteint une taille et une maturité qui lui permettent de réunir 10 millions par projet que se partagent trois ou quatre investisseurs», a expliqué le président et chef de la direction de Gestion BioCapital, Normand Balthazard, au cours d'une entrevue qu'il accordait au Devoir en compagnie de Martin Godbout, vice-président principal aux affaires scientifiques de BioCapital.

«On s'est créé au Québec un avantage comparatif», estime M. Balthazard. «En une seule journée, un entrepreneur américain peut rencontrer tous les investisseurs dans le capital de risque en biotechnologies à Montréal. Ce n'est

pas le cas à Toronto, ni à San Diego ou à Boston. Quant à l'Europe, ils ne veulent rien savoir du démarrage.»

Dans un premier temps, dans les années 1993-1994, BioCapital, qui ne pouvait alors investir dans des entreprises établies aux États-Unis, a appuyé la fondation de filiales québécoises d'entreprises américaines. Mais la tendance actuelle, c'est d'inciter ces entreprises dirigées par des scientifiques à déménager leurs pénates au Québec. C'est ce que BioCapital a réussi à faire avec la compagnie californienne RedCell, ce qui a entraîné l'arrivée à Montréal de dix personnes de San Francisco, mentionne M. Balthazard. D'autres entreprises américaines ont fait de même, soit Intellivax, MethylGene, Biomatrix, RTP Pharma et CryoCath, ainsi qu'une société ontarienne, Neurochem.

«Chaque chercheur qui déménage commande un salaire de 100 000 \$», souligne Martin Godbout.

La concertation qui existe au Québec entre les différents investisseurs de capital de risque en biotechnologies apporte certaines assurances aux entreprises. «À Boston et à San Diego, les entreprises doivent recommencer à tous les deux ans leur recherche de financement. Ici, ils ont le temps d'attendre leur IPO [première émission publique]. C'est un facteur rassurant pour les entrepreneurs», avance M. Balthazard.

Cette source patiente de financement se combine à la présence d'une expertise de recherche de haut calibre à Montréal en biotechnologies. «La majorité des chercheurs québécois ont été formés aux États-Unis. Les Américains sont en terrain connu. Et il y a très peu de secteurs [en biotechnologies] où nos chercheurs ne sont pas

compétents», estime M. Godbout, qui souligne la grande renommée du Canada en matière de recherche médicale. «Les chercheurs canadiens sont très cotés et sont les troisièmes au monde à être les plus cités [dans les revues scientifiques]», fait-il observer.

Cet été, BioCapital a recueilli 31,4 millions grâce à une émission publique pour la société en commandite Investissements BioCapital. La semaine dernière, dans le cadre du même appel à l'épargne, elle recueillait 6,2 millions, bien moins que son objectif de 15 millions. La tournure financière n'a pas manqué de nuire à l'émission, dont la clôture a été reportée au 14 novembre.

## Capitaux de 70 millions

Quoi qu'il en soit, BioCapital chapeaute maintenant des capitaux de plus de 70 millions, dont 32,4 millions sont déjà engagés dans 27 entreprises et quatre fonds spécialisés en Europe et aux États-Unis. À la faveur de cet apport de capital, Investissements BioCapital a absorbé les trois sociétés en commandite créées en 1990, en 1994 et en janvier 1997, BioCapital I, II et III. «Ce qu'on voulait, c'est un fonds entre 75 et 80 millions. C'est un fonds très respectable sur l'échiquier nord-américain où les fonds sont de 200 à 250 millions mais visent plusieurs secteurs de la haute technologie», signale M. Balthazard.

BioCapital I a produit un rendement annuel composé de 8,8 % et BioCapital II, de 20,3 %. Il est encore trop tôt pour juger du rendement de BioCapital III. En sept ans, un seul investissement, le premier d'ailleurs, s'élevant à 400 000 \$, s'est soldé par une perte sèche. Compte tenu de la structure de la société, de son expertise scientifique et de ses liens avec les

autres bailleurs de fonds, M. Balthazard prévoit des rendements qui ressemblent beaucoup plus à la deuxième cuvée qu'à la première. «Aucun investissement ne peut déstabiliser la société», assure-t-il.

BioCapital analyse de 300 à 350 dossiers par année et en accepte sept ou huit, souligne M. Godbout. De cinq à sept ans peuvent s'écouler avant que les investissements viennent à maturité, lorsque l'entreprise fait son premier appel public à l'épargne ou qu'elle est vendue.

La sélection s'appuie presque exclusivement sur des critères scientifiques, sur la qualité «de la plate-forme technologique» développée par le chercheur et son potentiel de commercialisation, explique M. Godbout. Le scientifique, qui fonde son entreprise grâce à BioCapital, a généralement dix à vingt ans de recherches derrière lui. Après avoir fondé son entreprise, le chercheur continue de travailler au centre de recherche universitaire d'où il est issu. En ce sens, soutient M. Godbout, il est faux de prétendre que les sociétés de capital de risque siphonnent les meilleurs scientifiques des centres de recherche. «Je ne connais pas de chercheurs qui ont quitté leur centre de recherche après avoir fondé leur compagnie. Dans la plupart des cas, ils ramènent l'argent à leur université» en leur procurant des contrats de recherche, fait valoir M. Godbout.

«De 1990 à aujourd'hui, le Québec a créé une masse critique en biotechnologies. Plus de 40 % de l'industrie canadienne est établie ici», indique M. Balthazard. Et depuis le début de la décennie, grâce à BioCapital et au réseau d'investisseurs institutionnels qui l'accompagne, «l'évolution du capital de risque a été fulgurante», fait-il observer.

## Après Canadien International

## Bénéfice record pour Air Canada

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

Tour à tour, Canadien International et Air Canada ont annoncé des bénéfices records pour leur troisième trimestre. Si le premier a capitalisé sur les retombées de son ambitieux plan de compression et de restructuration, le second se laisse emporter par son succès sur les routes transfrontalières et par une croissance économique tonifiante au Canada.

Air Canada a annoncé, hier, avoir réalisé un bénéfice net de 181 millions, ou de 1,15 \$ par action, au troisième trimestre clos le 30 septembre dernier, comparativement à 149 millions (93 ¢ l'action) un an plus tôt. Ses revenus ont progressé de 16,5 %, de 1,39 à 1,62 mil-

liard. Les produits passages se sont accrus de 16 % en regard d'une hausse de 10 % des sièges-milles offerts. Les produits passages des lignes intérieures ont grimpé de 7 % en dépit d'une diminution de 2 % de la capacité, ce qui témoigne de la vigueur de la reprise au Canada. Les produits transfrontaliers ont, pour leur part, fait un bond de 32 % entre les deux trimestres de comparaison, pour grossir de 24 % l'augmentation des produits passages des lignes internationales.

Pour l'ensemble des neuf premiers mois, Air Canada a comptabilisé un bénéfice net de 333 millions, ou 2,15 \$ par action, contre 167 millions (1 \$ l'action) au cours de la période correspondante de 1996. Le bénéfice d'exploitation s'est chiffré à 352 mil-

lions, en hausse de 72 % sur celui des neuf premiers mois de 1996, et ce malgré l'arrêt de travail des pilotes des filiales régionales, survenu au début de 1997, qui a eu pour effet de retrancher 57 millions au bénéfice d'exploitation. Le coefficient d'occupation s'est situé, en moyenne, à 72,8 % contre 71,3 %, et le rendement par passagers-milles payants est passé de 16,1 ¢ à 17,1 ¢. Enfin, les revenus ont augmenté de 13,6 %, de 3,68 milliards à 4,18 milliards.

Les résultats des neuf premiers mois comprennent un gain avant impôts de 171 millions réalisé sur la vente d'actions de Continental Airlines ainsi qu'un gain de 30 millions sur la vente d'actions détenues dans le système de réservations informatisé Ga-

lileo International et Apollo. Les neuf premiers mois de 1996 renferment un gain avant impôts de 129 millions décaillant également de la vente d'actions de Continental.

Air Canada a mis un terme à ses neuf premiers mois avec des liquidités de 565 millions, contre 558 millions un an plus tôt. L'effectif moyen se situait à 21 100 employés, contre 19 800 un an plus tôt.

Jeudi, Canadien International annonçait également avoir dégagé un bénéfice net record au troisième trimestre, soit à 106,4 millions, en hausse de 24,2 % sur celui de 85,7 millions du trimestre correspondant de 1996. Après neuf mois, le bénéfice net de Canadien se situait à 39,2 millions, contre une perte nette de 49 millions un an plus tôt.

## L'Entraide s'entend avec une compagnie à charte fédérale

ROBERT DUTRISAC  
LE DEVOIR

L'Entraide assurance-vie, qui avait maillé à partir avec les autorités fédérales au printemps, a trouvé un moyen de contourner la Loi sur les sociétés d'assurance du Canada, qui empêche une compagnie d'assurance-vie à charte québécoise d'acquiescer un portefeuille de polices d'une compagnie à charte fédérale.

Le président et chef de la direction de L'Entraide assurance-vie, Gaëtan Gagné, a annoncé, hier, l'acquisition du portefeuille de la Mutual Life of Citizens, propriété de RGA, Compagnie de réassurance-vie du Canada, de Montréal. L'Entraide assurera la gestion de ce portefeuille de polices «sous forme de réassurance», a indiqué la compagnie dans un communiqué émis hier. La clientèle visée par la transaction d'une valeur de 1,4 million de dollars sera desservie à compter de lundi à partir du siège social de L'Entraide à Sainte-Foy.

En avril dernier, M. Gagné avait rencontré les autorités fédérales pour réclamer que la nouvelle Loi sur les sociétés d'assurances au Canada, qui régit les compagnies à charte fédérale, soit amendée afin de permettre à des compagnies à charte québécoise d'acquiescer, en tout ou en partie, une compagnie d'assurance-vie à charte fédérale. Le ministre des Finances

Paul Martin, pressé par son homologue du Québec, Bernard Landry, et par le Bloc québécois, avait refusé d'obtempérer au moment de l'adoption de la nouvelle loi.

La réglementation québécoise n'interdit pas à une compagnie d'assurance-vie à charte fédérale d'acquiescer la clientèle d'une compagnie du Québec.

M. Gagné a dit s'attendre à ce que le ministre Martin dépose un projet de loi permettant aux compagnies d'assurance-vie à charte québécoise d'assurer leur croissance en se portant acquiescer de portefeuilles de polices détenus par des compagnies à charte fédérale.

## LES INDICES

Montréal XXM	Toronto TSE-300	New York Dow Jones
▲ +30,71 3341,90	▲ +58,68 6842,36	▲ +60,41 7442,08

dollar canadien	or
▲ +0,04 71,00 ¢US	▼ -5,10 311,30

## POC Tassé

PLACEMENTS EN OBLIGATIONS DU CANADA

FCPE Membre du Fonds canadien de protection des épargnants

TERME	TAUX MINIMUM
1 <sup>re</sup> année	3,00 %
2 <sup>e</sup> année	4,00 %
3 <sup>e</sup> année	5,00 %
4 <sup>e</sup> année	5,25 %
5 <sup>e</sup> année	6,00 %
6 <sup>e</sup> année	6,25 %
7 <sup>e</sup> année	6,50 %

## POC PLACEMENTS EN OBLIGATIONS DU CANADA

- des obligations garanties à 100 %;
- des intérêts garantis à 100 %;
- encaissables en tout temps;
- des taux minimum progressifs pour les 7 prochaines années;
- des intérêts annuels ou composés.

Voilà les nouvelles obligations d'épargne du Canada (Série 52), en vente dès maintenant.

À votre service depuis 1967 • sans frais : 1-800-55 TASSÉ • Montréal : (514) 879-2100

ÉCONOMIE

COMMUNICATION

Censure et cie: sommes-nous seuls?

« On subit des restrictions terribles, les lois interdisent de plus en plus de choses. On ne peut plus rien dire, on ne peut plus rien faire. Les publicitaires doivent se surveiller constamment. » Parle-t-on des publicitaires québécois? Non. Des Européens. Jean-Marie Boursicot, ancien publicitaire, créateur de La Nuit des publievros, faisait récemment ce commentaire, à Paris.

Les multiples règlements qui régissent notre publicité sont décriés, depuis quelque temps, par les créateurs publicitaires. Ce fut encore le cas lors du débat « La pub québécoise est-elle malade? », organisé il y a une dizaine de jours par le Publicité-Club de Montréal. Mais notre publicité est-elle tellement plus entravée qu'ailleurs?

Quelques restrictions ici...

Les publicités de tabac et d'alcool, on le sait, sont restreintes de façon majeure. Les spiritueux ne peuvent pas être annoncés à la télévision. Les publicités de bière doivent se conformer à une batterie d'exigences. Par exemple: on ne peut pas montrer plus de bouteilles de bière qu'il y a de buveurs. Et surtout, on ne peut pas montrer, à l'écran, quelqu'un qui boit une bière, ni même qui lève sa bière plus haut que l'épaule. Dans les messages «Lève ton verre» de la bière Laurentide, il y a bien des années, les gens devaient se lever afin de donner l'impression qu'il levaient leur verre. Évidemment, des règlements visent aussi à interdire la publicité mensongère; d'autres régissent certains produits

en particulier, tels les aliments, les produits d'hygiène et les médicaments.

Ces règlements ont, au départ, été édictés par les différents ministères fédéraux; dans certains cas, entre autres pour l'alcool, les règles ont été émises par le CRTC. Maintenant, les Normes canadiennes de la publicité (autrefois Fondation canadienne de la publicité) sont chargées de les appliquer. Toutes les publicités d'alcool, de cosmétiques, de tabac, de médicaments et d'aliments doivent être approuvées par les Normes canadiennes. D'autre part, une section des Normes canadiennes, le Conseil des normes, regroupe les principaux acteurs de l'industrie publicitaire au Québec: annonceurs, agences, médias. Le conseil a été chargé d'émettre et de faire respecter diverses lignes directrices: sur la publicité sexiste, le bon goût, la sécurité, etc. C'est le conseil qui reçoit et traite les plaintes. Ce sont ces derniers points qui sont le plus souvent dénoncés comme ouvrant la porte à des restrictions abusives... de même que le code publicitaire de Radio-Canada.

En effet, Radio-Canada peut refuser des publicités, pour divers motifs, tels un langage inapproprié, des scènes jugées trop violentes, de mauvais goût, etc. Or, si une agence doit modifier un message pour plaire à Radio-Canada, c'est cette version que l'on verra partout: il en coûterait trop cher de faire des versions différentes pour diverses chaînes. Enfin, la publicité n'a pas le droit de s'adresser directement aux moins de 13 ans.

... et ailleurs

En France, aucune publicité sur le tabac n'est permise, sauf au point de vente. Il y a quelques années, les compagnies (et leurs agences) avaient trouvé un moyen pour le moins ingénieux de contourner cette loi: on fabriquait des allumettes de même marque que les cigarettes (Gitanes, Gauloises)... Et on annonçait, dans les magazines, qu'elles étaient «en vente dans les bureaux de tabac». Le gouvernement, on s'en doute, a fini par interdire ce procédé.

Les distributeurs, c'est-à-dire les chaînes de supermarchés et d'hypermarchés (qui vendent, hormis les aliments, divers produits), n'ont pas le droit d'annoncer à la télévision. Ce règlement a été édicté il y a plusieurs années afin de protéger les revenus de la presse. Même chose en ce qui concerne les éditeurs de livres et les distributeurs de films.

Les règles régissant la publicité sur l'alcool ont été progressivement resserrées. Aujourd'hui, on ne peut annoncer aucun alcool (y compris la bière et le vin) à la télévision, ni au cinéma. Dans les autres médias (affichage, journaux, magazine, radio), on a le droit de mentionner les ingrédients, l'endroit où le produit est fabriqué et les lieux où il est vendu. C'est tout. Les créateurs de la campagne pour la vodka ont donc mis de l'avant les bars in de Paris: «Absolut Régine», «Absolut Castel», «Absolut Les Bains»... Une trouvaille ingénieuse, qui a permis de conserver l'esprit de la campagne internationale sans enfreindre la loi.

D'autre part, le Bureau de vérification de la publicité (BVP) émet des directives sur des questions comme la re-

présentation de la femme, l'utilisation des enfants, la publicité, etc. Le BVP regroupe les annonceurs, les médias et les agences qui ont ainsi voulu mettre en place des règles d'autodiscipline, un peu comme ici. Comme le Conseil des normes ici, le BVP reçoit et traite les plaintes des consommateurs, qu'il s'efforce d'ailleurs d'anticiper. Exemples? Une publicité qui montrait un singe triquant avec la lessive liquide Omo a été interdite: cela pourrait donner des idées dangereuses aux enfants... Une publicité d'Évian, montrant une petite fille nue, a été retirée à la suite de protestations. «L'utilisation des enfants est devenue un tabou important ici», dit Isabelle Saïa, responsable du service juridique à l'agence Publicis, à Paris. Là-bas comme ici, les créatifs grognent. «Ils se sentent cernés de toutes parts, dit Isabelle Saïa. On a de plus en plus l'impression que la législation bride la créativité.»

Cannes

Il y a quand même des pays où la publicité est moins restreinte qu'ici... et en France. Il suffit de voir les publicités lauréates au Festival international du film publicitaire de Cannes pour en être convaincu. Les Lions de Cannes seront présentés lundi, le 10 novembre prochain, au cinéma Impérial de Montréal; à 18h pour les membres du Publicité-Club de Montréal (PCM) et de l'Association marketing de Montréal (AMM); à 20h pour le grand public.

PCM et AMM: (514) 842-5681; Grand public: billets au guichet de l'Impérial, 1432, rue de Bleury, Montréal. mcducas@infopresse.com



Marie-Claude Ducas

Avis de la Commission des transports de Québec

Commission des transports de Québec

La Commission regroupe par rubrique les avis devant être publiés conformément à la Loi sur le camionnage (L.R.Q. 1987, c. C-51), la partie III de la Loi de 1987 sur les transports routiers (S.C. 1987, c. 35), la Loi sur les transports (L.R.Q. c. T-12), la Loi sur le transport par taxi (L.R.Q. c. T-11.1) la Loi sur les chemins de fer (L.Q. 1993, C.75) et aux règlements en découlant. Ces avis contiennent un résumé des nature de demandes introduites à la Commission. À l'occasion, la Commission publie aussi des informations susceptibles d'intéresser les demandeurs et les titulaires de permis.

Le texte complet d'une demande peut être consulté aux:

Bureau de Québec (418) 643-5694 200, chemin Sainte-Foy Québec (Québec) G1R 5V5

Bureau de Montréal (514) 873-6424 545, boulevard Crémazie Est, bureau 1000 Montréal QC H2M 2V1

Adresse internet de la C.T.Q. : http://www.ctq.gouv.qc.ca

Heures officielles de nos bureaux : 8h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h30.

AUTOBUS

Délai d'opposition ou d'intervention: 21 jours de la publication

M97-13097-0 Desfossez, Gérald Expéditions Canots Rabaskas enr. et/ou Excursions de Canots Sorel enr. 1, rue Marie-Napoléon Sainte-Anne-de-Sorel QC J3P 5N3 PROC.: PERRAULT & TRUDEAU S.E.N.C. DEMANDE: NOLISÉ Territoire: Service no.1: De l'Aéroport de Montréal (Mirabel), Aéroport de Montréal (Dorval), Montréal, Baie-Comeau. Service no.2: De Sorel, l'Aéroport de Montréal (Dorval), l'Aéroport de Montréal (Mirabel). Horaire/fréquence: Sur demande Clientèle: Service no.1: Clients ayant acheté un voyage d'excursion ou d'expédition et canots organisés et effectués par les Excursions de Canots Sorel enr. et/ou Expéditions Canots Rabaskas enr. Service no.2: Ce service est fourni pour le compte de Club Voyages Air Mer Inc. de Sorel. Catégorie: A6 Durée: 5 ans

M97-13151-5 ROPIN INC. 545, rue Vernon Aymer QC J9H 5E1 DEMANDE: NOLISÉ Territoire: Aymer, Hull, Gatineau, Pontiac, Cantley, Chelsea, La Pêche, Masson-Angers, Buckingham, Thurso et Val-des-Monts. Horaire/fréquence: Sur demande Clientèle: Groupes de personnes Catégorie: A1-A2-A3-A4-A5-A6 Durée: 5 ans

M97-13155-6 Nicolas, Pierre 1659, boul. Quinn Longueuil QC J4J 3J4 ET DEMANDEUR-CEDANT Boivin, Gilles 3097, rue Major Longueuil QC J4L 4K8 TRANSFERT: 4-M-216763-001A-002A A-02 Longueuil

M97-13141-6 Silva, Paulo 5465, Trans-Island Montréal QC H3W 3A7 ET DEMANDEUR-CEDANT Silva, Versimmo 9465, Trans-Island Montréal QC H3W 3A7 TRANSFERT: 2-M-208093-001A A-11 Montréal

M97-13145-7 Kayssi, Ziad 5895, Centenaire, app. 17 Côte-Saint-Luc QC H4W 1T2 ET DEMANDEUR-CEDANT Hussain, Raihan Iba 6429, rue Clark Montréal QC H2S 3E5 TRANSFERT: 1-M-216055-002A A-11 Montréal

M97-13156-6 Silva, Paulo 5465, Trans-Island Montréal QC H3W 3A7 TRANSFERT: 2-M-208093-001A A-11 Montréal

M97-13145-7 Kayssi, Ziad 5895, Centenaire, app. 17 Côte-Saint-Luc QC H4W 1T2 ET DEMANDEUR-CEDANT Hussain, Raihan Iba 6429, rue Clark Montréal QC H2S 3E5 TRANSFERT: 1-M-216055-002A A-11 Montréal

M97-13155-6 Nicolas, Pierre 1659, boul. Quinn Longueuil QC J4J 3J4 ET DEMANDEUR-CEDANT Boivin, Gilles 3097, rue Major Longueuil QC J4L 4K8 TRANSFERT: 4-M-216763-001A-002A A-02 Longueuil

M97-13161-4 Sanchez, Alexandra 2388, rue de l'Acajou Saint-Laurent QC H4R 2R8 ET DEMANDEUR-CEDANT Petit, Joël 3350, Barclay, #4 Montréal QC H3S 1K4 TRANSFERT: 2-M-211428-001A A-11 Montréal

M97-13180-4 Ste-Croix, Julien (Julien Ste-Croix Taxi Enrg.) 7, ave Papineau, app. 101 Candiac QC J5R 5S9 ET DEMANDEUR-CEDANT Barbeau, Raymond 161, chemin Handel Candiac QC J5R 4S2 TRANSFERT: 4-M-212564-001A A-03 Candiac-Laprairie

M97-09246-3 Verret, Raymond 18, rue du Havre, App 17 Beauport QC G1E 4Z1 ET DEMANDEUR-CEDANT 9046-3027 QUEBEC INC 2300, Ave Bouliet Beauport QC G1C 1Y8 TRANSFERT: 7-Q-206351-001A Région 202502 Saint-Romuald Formée de: Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Jean-Christostome, Saint-Romuald

M97-09250-5 Simpson, Pierre 1331, rue des Zircons Lévis QC G6W 7P3 PROC.: GOSSELIN, LAGUEUX, ROY ET DEMANDEUR-CEDANT Arsenault, René 5885, rue St-Laurent app. 303 Lévis QC G6V 3V6 TRANSFERT: 4-Q-204672-001A A-35 Lévis

M97-09252-8 Anger, Bernard 1808, Chemin St-Louis Sillery QC G1S 1H7 PROC.: CÔTÉ TASCHEREAU & ASS ET DEMANDEUR-CEDANT Martel, Raymonde (MME CLAUDE BELANGER ENR.) 514, rue Bellevue Lac-Saint-Charles QC G3G 1G3 TRANSFERT: 0-Q-202662-002A A-36 Québec

M97-09255-4 Chouélin, Salim (Taxi Sam) 3310, rue France Prime, app. 305 Sainte-Foy QC G1W 4V2 PROC.: MARTIN, FECTEAU, ROY ET DEMANDEUR-CEDANT Dupré, Benoît

M97-13094-7 Jean, Lucson 7365, avenue André Ampère Montréal QC H1E 3L4 PROC.: Me, Lucson, Gaspard, Isolia 7365, avenue André Ampère Montréal QC H1E 3L4

M97-13095-4 LES ENTREPRISES DIESEL T.B. INC. 5, Sylvestre Sainte-Martine QC J0S 1V0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-13104-4 TRANSPORT RICHARD CARON INC 1544, rang St-Charles L'Épiphanie QC J5X 4P4 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-13106-9 ATELIER DE PAPIER D.L. INC 2085, avenue Aird, # 107 Montréal QC H1V 2V9 PROC.: Me Diane A. Paquette DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-13108-5 MARTHANS EXPRESS INC. 1900, 5e avenue Lachine QC H8T 2X9 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-13120-0 LES MESSAGERIES SUMMUM INC. 12330, Léopold- Houle Montréal QC H1E 4E6 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-13128-3 TRANSPORT DIGALLAIRE INC 1722, Place Beauchêne Montréal QC H1L 3G9 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-13142-4 2537-1253 QUEBEC INC. 1027, rue Principale Rivière-Beaudette QC J0P 1R0 ET DEMANDEUR-CEDANT

TRANSFERT: 2-M-213887-001A A-11 Montréal

M97-13101-0 Shirzad, Askar 6000, Cavendish, app. 221 Côte-Saint-Luc QC H4W 2Y2 ET DEMANDEUR-CEDANT Shirzad, Nariman 6000, Cavendish, app. 221 Côte-Saint-Luc QC H4W 2Y2 TRANSFERT: 7-M-218063-001A A-11 Montréal

M97-13116-8 Sharma, Vinod 187, Hilton Dollard-des-Ormeaux QC H9B 2N9 ET DEMANDEUR-CEDANT Dodora, Miguel 4996, rue Lake Dollard-des-Ormeaux QC H9G 1G8 TRANSFERT: 1-M-208193-001A A-12 Ouest de Montréal

M97-13126-7 Djebari, Abidi 1959, De Maricourt Montréal QC H4E 1V8 ET DEMANDEUR-CEDANT Lavoie, Marcel 8185, Casgrain Montréal QC H2P 2K6 TRANSFERT: 2-M-210735-001A A-11 Montréal

M97-13129-1 Amoah, James 10319, Albert-Ferland Montréal QC H4N 2X4 ET DEMANDEUR-CEDANT Hussain, Raihan Iba 6429, rue Clark Montréal QC H2S 3E5 TRANSFERT: 1-M-216055-001A A-11 Montréal

M97-13141-6 Silva, Paulo 5465, Trans-Island Montréal QC H3W 3A7 ET DEMANDEUR-CEDANT Silva, Versimmo 9465, Trans-Island Montréal QC H3W 3A7 TRANSFERT: 2-M-208093-001A A-11 Montréal

M97-13145-7 Kayssi, Ziad 5895, Centenaire, app. 17 Côte-Saint-Luc QC H4W 1T2 ET DEMANDEUR-CEDANT Hussain, Raihan Iba 6429, rue Clark Montréal QC H2S 3E5 TRANSFERT: 1-M-216055-002A A-11 Montréal

M97-13155-6 Nicolas, Pierre 1659, boul. Quinn Longueuil QC J4J 3J4 ET DEMANDEUR-CEDANT Boivin, Gilles 3097, rue Major Longueuil QC J4L 4K8 TRANSFERT: 4-M-216763-001A-002A A-02 Longueuil

M97-13161-4 Sanchez, Alexandra 2388, rue de l'Acajou Saint-Laurent QC H4R 2R8 ET DEMANDEUR-CEDANT Petit, Joël 3350, Barclay, #4 Montréal QC H3S 1K4 TRANSFERT: 2-M-211428-001A A-11 Montréal

M97-13180-4 Ste-Croix, Julien (Julien Ste-Croix Taxi Enrg.) 7, ave Papineau, app. 101 Candiac QC J5R 5S9 ET DEMANDEUR-CEDANT Barbeau, Raymond 161, chemin Handel Candiac QC J5R 4S2 TRANSFERT: 4-M-212564-001A A-03 Candiac-Laprairie

M97-09246-3 Verret, Raymond 18, rue du Havre, App 17 Beauport QC G1E 4Z1 ET DEMANDEUR-CEDANT 9046-3027 QUEBEC INC 2300, Ave Bouliet Beauport QC G1C 1Y8 TRANSFERT: 7-Q-206351-001A Région 202502 Saint-Romuald Formée de: Sainte-Hélène-de-Breakeyville, Saint-Jean-Christostome, Saint-Romuald

M97-09250-5 Simpson, Pierre 1331, rue des Zircons Lévis QC G6W 7P3 PROC.: GOSSELIN, LAGUEUX, ROY ET DEMANDEUR-CEDANT Arsenault, René 5885, rue St-Laurent app. 303 Lévis QC G6V 3V6 TRANSFERT: 4-Q-204672-001A A-35 Lévis

M97-09252-8 Anger, Bernard 1808, Chemin St-Louis Sillery QC G1S 1H7 PROC.: CÔTÉ TASCHEREAU & ASS ET DEMANDEUR-CEDANT Martel, Raymonde (MME CLAUDE BELANGER ENR.) 514, rue Bellevue Lac-Saint-Charles QC G3G 1G3 TRANSFERT: 0-Q-202662-002A A-36 Québec

M97-09255-4 Chouélin, Salim (Taxi Sam) 3310, rue France Prime, app. 305 Sainte-Foy QC G1W 4V2 PROC.: MARTIN, FECTEAU, ROY ET DEMANDEUR-CEDANT Dupré, Benoît

129, rue Beaudry Laurier-Station QC G0S 1N0 TRANSFERT: 2-Q-204773-001A A-38 Sainte-Foy-Sillery

M97-09258-8 Allaire, Jean-Guy 817, rue Lamontagne Saint-Benjamin QC G0M 1N0 ET DEMANDEUR-CEDANT Côté, Marc-André 818, rue Lamontagne Saint-Benjamin QC G0M 1N0 TRANSFERT: 8-Q-200809-001A Région 202804 Saint-Prosper Formée de: Saint-Prosper, Saint-Benjamin

M97-13154-1 9026-1058 QUEBEC INC. 185, Molière Châteauguay QC J6J 3B7 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-13156-4 Younes Import/Export 4090, Notre-Dame L'Assommoir QC J5Y 2W1 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-13164-8 Trudel, Michel (M.T. Transport) 135, Sanscartier Repentigny QC J5Y 2W1 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09232-8 2851-3810 QUEBEC INC. 3023 boul. Hamel Ouest, Local 118-A Québec QC G1P 2H9 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09245-5 TRANSPORT DE LA STATION INC. 94, rue Principale Sainte-Germaine-du-Lac-Etchemin QC G0R 3B0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09251-3 9055-2803 QUEBEC INC. 155, Chemin des Coudriers L'Île-aux-Coudres QC G0A 1X0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 32-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

M97-09253-9 TRANSPORT MOTION INC. 3, rue de la Paix Saint-Henri QC G0R 3E0 DEMANDE: TRANSPORT GÉNÉRAL PUBLIC Biens: Groupe(s) 07-26-32-34-35 Toutes les MRC, tous les territoires et toutes les communautés urbaines

&lt;

• ÉCONOMIE •

La brasserie dépose son plan triennal

# Importantes compressions chez Molson à Montréal

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

À fin de répondre à l'érosion de ses parts de marché au Québec et d'accroître la productivité de sa brasserie montréalaise, Molson a présenté hier aux employés un plan de trois ans prévoyant d'importantes coupes dans les effectifs et dans les conditions de travail et le transfert, en Ontario, de la production de la bière destinée au marché américain.

Pressentant les compressions, des centaines d'employés de cette brasserie vieille de 211 ans avaient manifesté bruyamment jeudi soir. On s'attendait alors à ce que l'employeur annonce 150 mises à pied à la brasserie de la rue Notre-Dame, qui compte 1100 employés. On leur a plutôt présenté, hier, un plan de trois ans qui prévoit, sur l'intervalle, l'ajout de 282 noms à la liste des employés en surplus, qui en contient déjà 153. On parle donc de 435 employés touchés.

De 68 % il y a dix ans, les parts de marché de Molson au Québec ont chuté à 49,9 %. On a sous-estimé, à la brasserie doublement centenaire, la capacité concurrentielle de Labatt et, surtout, la menace potentielle des microbrasseries et le transfert de la demande vers les bières à prix populaire, ces dernières n'apportant qu'une marge bénéficiaire marginale aux brasseurs. «La part de marché des bières à prix populaire, un segment inexistant il y a à peine trois ans, s'élève déjà à 26 %», a souligné Raynald Doin, président des Brasseries Molson, région du Québec.

Soulignant que les autres usines de Molson au pays avaient déjà emprunté cette voie il y a quelques années, M. Doin a expliqué aux employés que l'entreprise n'avait pas le choix d'adopter un plan d'action dynamique pour faire face aux nouvelles réalités de l'industrie brassicole. On a donc fait miroiter des investissements de 17 millions en trois ans dans la modernisation des installations. «Des chaînes de montage seront modifiées, alors qu'une autre sera mise au rancart. Par cette mesure, Molson entend élever la productivité de son usine de Montréal au même rang que celles de l'entreprise ailleurs au pays.»

Le corollaire: 282 employés seront en surplus d'ici trois ans en raison de la restructuration des activités de production et de distribution de l'entreprise, en sus des 153 employés qui le sont déjà en raison du caractère saisonnier de la production brassicole. Et Molson va transférer en Ontario la production de la bière destinée au

marché américain. «Les coûts de production de ces produits étant 6 % plus élevés ici qu'en Ontario». Le message est clair cependant: «Le retour de cette production au Québec est possible, à condition que la structure de coûts de cette activité revienne à un niveau comparable à celle des usines de Molson en Ontario.»

La brasserie entend donc revoir certains aspects de ses contrats de travail, dont les coûts considérables réduisent sa capacité concurrentielle sur le plan [intérieur] et, surtout, pour son volume d'exportation. À titre d'exemple, la brasserie doit ajouter aux prestations d'assurance-emploi que reçoivent ses employés, de façon à ce que leur revenu total atteigne 70 % de leur salaire régulier. M. Doin a également parlé de rigidité de l'emploi au sein de la brasserie montréalaise. «La compagnie ne compte que des employés permanents à son usine de Montréal, un facteur problématique alors que d'autres brasseries de Molson au pays comptent de 20 % à 40 % d'employés temporaires, ce qui leur donne la souplesse nécessaire pour faire face aux variations saisonnières de l'activité brassicole.»

### Distribution à revoir

La brasserie entend aussi revoir de fond en comble le dossier de la distribution de ses produits, dont le coût est supérieur à celui de l'industrie, et n'exclut aucune hypothèse de travail à ce sujet. «En raison de l'impact du plan stratégique sur l'effectif de la brasserie, la direction souhaite discuter avec les représentants syndicaux du programme d'employabilité qui pourrait être offert aux employés, ainsi que d'un programme de départ volontaire», a renchéri Molson.

Molson n'en est pas à ses premières compressions. Au cours de l'exercice 1995-96, elle avait comptabilisé des frais de restructuration de 61 millions pour couvrir l'impact d'un vaste plan de compression des effectifs partout au pays. Elle avait profité de l'occasion pour décentraliser l'entreprise afin de la rapprocher de ses marchés et créer une nouvelle structure régionalisée. Ces efforts de rationalisation visaient une réduction de 16 % (ou de 165 employés) de son personnel administratif à Toronto et l'instauration d'un ambitieux programme de départs volontaires à l'intention des employés de la brasserie montréalaise. On prévoyait racheter le contrat de 250 travailleurs aux installations de la rue Notre-Dame, qui abritaient alors 1500 employés, et on visait des économies annuelles de 25 millions.

## LES TAUX D'INTÉRÊT

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 30 octobre dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières.

Banques	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
Desjardins*	2,00	2,75	4,00	4,50	5,95	6,25	6,35	6,70
CIBC	2,00	3,00	4,00	4,50	5,95	6,25	6,35	6,70
Laurentienne	2,00	3,00	4,00	4,50	5,95	6,25	6,35	6,70
de Montréal	2,00	3,00	4,00	4,50	5,95	6,25	6,35	6,70
Nationale	1,75	3,00	4,00	4,75	5,95	6,25	6,35	6,70
Scotia	2,00	3,00	4,00	4,50	5,95	6,25	6,35	6,70
Royale	2,00	3,00	4,00	4,50	5,95	6,25	6,35	6,70
TD	2,00	3,00	4,00	4,50	—	6,25	6,35	6,70

\*Taux suggéré par la Fédération de Montréal

Fiducies	Dépôt à terme				Prêt hypothécaire			
	30-59 jrs	1 an	3 ans	5 ans	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
de Hong-Kong	2,00	3,00	4,00	4,75	5,95	6,25	6,35	6,70
Trust Bonaventure	2,25	3,50	4,38	4,88	—	—	6,35	6,70
Canada Trust	2,00	3,00	4,00	4,50	5,70	—	6,35	6,70
Sun Life	2,55	4,00	4,50	5,25	5,95	6,25	6,35	6,70
Desjardins	2,00	3,00	4,00	4,75	5,95	6,25	6,35	6,70
Trust Général	1,75	3,00	4,00	4,75	5,95	6,25	6,35	6,70
Montréal Trust	2,00	3,00	4,00	4,75	5,95	6,25	6,35	6,70
Trust Royal	2,00	3,00	4,00	4,50	5,95	6,25	6,35	6,70
Investors	—	3,13	4,00	4,50	5,95	6,25	6,35	6,70

Intervention du Protecteur du citoyen sur les crédits d'impôts en R-D

# La ministre maintient sa position

GÉRARD BÉRUBÉ  
LE DEVOIR

En réaction à la décision du Protecteur du citoyen de faire appel à l'Assemblée nationale, la ministre déléguée au Revenu, Rita Dionne-Marsolais, a défendu hier la position prise par son gouvernement de déposer une offre aux contribuables lésés, qui venait trancher la poire en deux et séparer le bon grain de l'ivraie.

«C'est une offre équitable et solidaire. C'est une offre qui tient compte des erreurs ou des abus qui auraient pu résulter d'une décision que les autres [gouvernements] ont pris et qui respecte le reste des contribuables, soit vous et moi», a déclaré hier Mme Dionne-Marsolais lors d'un bref entretien au Devoir.

La veille, le Protecteur du citoyen, Daniel Jacoby, annonçait qu'il allait poursuivre la bataille au nom de 6300 des 8000 contribuables québécois (15 000 au Canada) embourbés par des rappels de cotisations rétroactifs émanant d'investissements en recherche et développement effectués au début des années 1990. Ne pouvant faire fléchir le ministère du Revenu, M. Jacoby a décidé d'emprunter la voie du dépôt d'un rapport spécial à

l'Assemblée nationale. Il invite l'Assemblée nationale à se prévaloir de l'article 94 de la Loi sur le ministère du Revenu, qui lui accorde le pouvoir de faire, en raison de circonstances exceptionnelles, des remises de dette aux contribuables.

Dans sa position rendue publique en décembre 1996, le Protecteur du citoyen demandait au ministère du Revenu de renoncer, pour les années 1991 et 1992, aux réclamations adressées aux contribuables ayant investi dans des projets de R-D. Il dénonçait les lenteurs du ministère à exécuter les vérifications fiscales et signalait que le gouvernement, par ses discours et ses encouragements, «a convaincu les citoyens par ses allègements fiscaux à investir dans la recherche et développement».

La ministre du Revenu avait accepté de prendre en compte les recommandations systémiques de son rapport mais a rejeté les éléments relatifs à la responsabilité juridique du gouvernement.

En réaction hier, la ministre Dionne-Marsolais a annoncé son intention d'agir de façon constructive pour qu'une telle situation ne se produise plus. «J'ai l'intention de déposer un projet de loi à l'Assemblée nationale dès le

printemps prochain afin que, pour l'avenir, des mesures soient prises pour mieux protéger à la fois le public investisseur et l'État contre les recours abusifs aux abris fiscaux, notamment ceux en matière de recherche et de développement. Ce projet de loi tiendra compte des recommandations du comité aviseur, recommandations entérinées par le Protecteur du citoyen.»

«On va, notamment, élaborer une capacité d'émettre une décision anticipée en matière d'abri fiscal», a ajouté Rita Dionne-Marsolais. En cela, elle rappelle les mesures annoncées dans le discours sur le budget 1997-98, prévoyant, entre autres, qu'un abri fiscal ne pourra faire l'objet d'une offre publique au Québec que s'il a préalablement fait l'objet d'une décision anticipée favorable du ministère du Revenu. «De plus, le ministère instaurera un programme permanent de vérification des abris fiscaux.»

Quant au dossier des cotisations, Mme Dionne-Marsolais insiste pour dire que, ne serait-ce que par respect pour l'ensemble des contribuables, elle ne peut acquiescer à la demande d'amnistie totale pour les années 1991 et 1992. «Il appartiendra à l'Assemblée nationale de trancher, mais pour ma part, je m'en tiens à la position du gou-

vernement, validée par le comité aviseur chargé d'analyser l'offre faite aux investisseurs.» Essentiellement, dans cette proposition de règlement formulée en juin 1995, Ottawa et Québec acceptaient d'annuler les intérêts sur les montants dus et les pénalités, sauf dans le cas des promoteurs.

Et Mme Dionne-Marsolais de rappeler: «Dans son rapport de mars 1996, le comité aviseur statuait en ces termes: "[...] le comité est d'avis que l'offre, avec les améliorations proposées, traduit un juste équilibre entre les attentes légitimes des investisseurs et l'intérêt de la collectivité, qu'elle est raisonnable dans les circonstances et qu'elle permet au ministère du Revenu de remplir adéquatement la mission qui lui est confiée.»

«S'il y a eu des iniquités, nous avons travaillé à les corriger. Vous et moi, tous les contribuables en fait, assumons les erreurs ou les abus qui auraient pu résulter d'une décision que les autres [gouvernements] ont prise. La position gouvernementale s'inscrit dans une optique de solidarité, de valeur d'équilibre, d'équité.» Mme Dionne-Marsolais tient à préciser que «l'État québécois a renoncé à 50 % de sa dette fiscale dans ce dossier et notre offre a coûté 47 millions à tous les contribuables.»

# Eaton s'affranchit

LE DEVOIR

Revitalisée, Eaton est sortie de son processus de restructuration de 246 jours sous surveillance de la cour, jeudi en fin de soirée. La compagnie a rappelé qu'elle avait mis en œuvre son plan de restructuration, augmenté sa marge de crédit d'exploitation de 50 millions, accéléré considérablement son calendrier de paiement aux créanciers et augmenté son niveau de stock de 100 millions par rapport à l'an dernier.

Eaton a souligné également qu'elle avait obtenu une nouvelle marge de crédit d'exploitation de 250 millions sur trois ans auprès de GE Capital, de la Banque Royale et de Congress Financial Corporation (Canada) pour remplacer les anciens services de crédit.

Eaton a aussi accéléré le calendrier de paiement inclus dans le plan de restructuration. «Jeudi en fin de soirée, Eaton a versé à ses créanciers bancaires la somme totale de 166 millions due à cette catégorie en vertu de notre plan de restructuration. Conformément au plan, elle devait verser 70 % des créances en argent comptant maintenant et le solde en billets série A échéant le 28 février 1998. À la suite du paiement d'hier soir [jeudi], l'émission de ces billets n'aura pas lieu.» Eaton a également annoncé qu'elle avait déjà payé à l'avance certains billets de série B détenus par des créanciers ordinaires. «Par conséquent, Eaton a maintenant versé 281 millions dus à ses créanciers en vertu du plan approuvé en septembre.»

Quant au niveau des stocks, il est maintenant en hausse de 100 millions par rapport à celui de l'année dernière à pareille date.

Du même souffle les compagnies la Baie d'Hudson-Eaton ont annoncé le règlement des poursuites judiciaires intentées par la Baie concernant le recrutement de hauts dirigeants et certaines relations contractuelles. Les dirigeants des deux entreprises se sont rencontrés puis entendus sur les questions litigieuses. «Aucun des défendeurs n'a avoué avoir manqué à ses devoirs. Les dispositions du règlement demeurent confidentielles et les intéressés ont convenu de ne pas parler publiquement du règlement ni des questions en cause», ont souligné les deux entreprises.

### ANALYSE TECHNIQUE

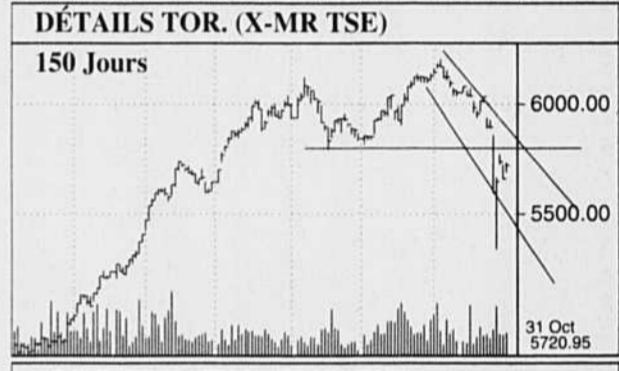
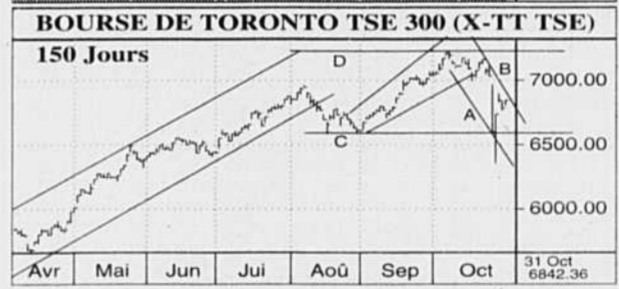
## N'écoutez pas les modérateurs


MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

On a eu droit aux mêmes discours qu'en 1987. Les experts disent aux investisseurs de rester calmes et de regarder passer la dépression des marchés sous prétexte que, à long terme, les prix remonteront encore plus haut. Les institutions disent aux investisseurs de ne rien faire pendant qu'elles vendent.

Depuis la première correction majeure en août dernier, ce sont les institutions qui, en majorité, ont vendu et non le particulier. Ce sont encore les plus gros intervenants qui sont passés à la caisse au plus cher la semaine dernière. Ils comptent maintenant sur le public pour faire remonter les prix en donnant comme raison que le marché est à rabais. Si ces institutions ayant tellement vendu rachetaient autant aujourd'hui, les prix reviendraient plus haut qu'avant, mais ce n'est pas le cas.

Il faut rester en alerte. Il faut avoir diminué nos positions, surtout dans les aurifères et dans les minières, mais aussi dans les autres secteurs selon leur degré de faiblesse. L'indice industriel américain demeure dans son couloir baissier A B, sous la limite du précédent mouvement de côté C D. Le TSE 300 est aussi en couloir baissier à court terme, sans toutefois être sorti de son mouvement horizontal C D. Certains secteurs comme les communications, les immobilières et la gestion ont repris leur position d'avant, en plus des services financiers et des transports, qui y ont pas mal réchappé. N'éliminez pas le risque d'une rechute. Le marché pourrait bien perdre encore 1000 points avant une réelle reprise. Évitez les petites compagnies qui n'ont rien de concret, mais ne considérez pas toutes les compagnies de la même façon parce qu'elles sont petites. A titre d'exemple, prenez la compagnie Raymore (RAR ASE), que nous avons déjà analysée. Elle a continué de glisser pour avoir pris plus de temps que prévu pour conclure une entente d'exploitation de son gisement de lithium, mais n'a pas souffert de la forte dépression. Surveillez tout élan haussier à partir du support actuel (S). Apparemment, la lumière pointe au bout de leur tunnel.





« Quand le Fonds est devenu partenaire d'Air Transat, c'était pas juste une question d'argent. On sentait une volonté réelle d'aider la compagnie à se développer. Il faut croire que ça a bien marché. Puis la croissance, ça permet de créer des emplois stables. »

**Paule Hamelin**  
Directrice de vol, Air Transat

# de croissance.

# 28%

LE FONDS DE SOLIDARITÉ DES TRAVAILLEURS DU QUÉBEC (FTQ)

www.fondsftq.com

**Vous êtes en bonne compagnie**

LES FONDS COMMERCIAUX DE PLACEMENT

Main table containing financial data for various funds, including columns for Fund, Codes, VAMPA, Var. %, Var. S., and performance metrics. The table is organized into multiple columns and includes sub-sections like 'FOND COMMERCIAL', 'FOND D'ACTION', etc.

Les données, fournies par Fundata Canada inc., présentent le rendement des fonds communs de placement pour la semaine se terminant hier (sauf pour les rendements sur un mois et un an, calculés à la fin du mois dernier). Les prix rapportés sont ceux de la valeur de l'actif net par action (VANPA) et il ne doit servir qu'à l'information. Une confirmation du prix devrait être obtenue auprès des gestionnaires du fonds ou d'un vendeur autorisé. Var. % et Var. S. indiquent les variations en pourcentage et en prix depuis une semaine. D. distribué par le gestionnaire du fonds. L. frais de vente; N. pas de frais de vente; C. Frais de distribution; O. Frais relatifs à l'achat ou au rachat; au. en dollars américains; n.a. non disponible pour cet actif; u. en dollars américains; x. ex-dividende; y. valeur déduite; z. n'est pas membre de l'Institut des fonds de placement du Canada.

Table of stock market indices and performance metrics for various sectors and regions, including columns for codes, names, and percentage changes.

Table titled 'FONDS AUTONOMES' listing various investment funds with their names, codes, and performance data.

Table titled 'FONDS MONÉTAIRES' listing various money market funds with their names, codes, and performance data.

Large table titled 'LE MARCHÉ BOURSIER' containing multiple columns of stock market data, including stock names, prices, and volume.



# Conseil scolaire de l'île de Montréal

## AVIS PUBLIC

### Vente d'immeubles pour défaut de paiement des taxes scolaires

Avis public est par les présentes donné que les immeubles ci-après décrits seront vendus à l'enchère publique au Conseil scolaire de l'île de Montréal au 500; boulevard Crémazie Est, le mercredi 10 décembre 1997 à dix heures (10 h 00) dans la salle du Conseil pour satisfaire au paiement des taxes scolaires et, s'il y a lieu, des taxes municipales, avec intérêts, plus les frais encourus ou qui pourront être encourus, à moins que ces taxes, intérêts et dépens ne soient payés avant la vente.

Je certifie que l'état ci-dessous contient une description sommaire des immeubles à vendre le 10 décembre 1997 pour défaut de paiement des taxes scolaires imposées sur lesdits immeubles et dues au Conseil scolaire de l'île de Montréal.

**Nicole Ranger**, Directrice générale  
500, Crémazie Est, Montréal H2P 1E7  
Le 21 octobre 1997

## Liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement des taxes scolaires

N° de compte	Paroisse cadastrale	Cadastre	Sub-division	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire	N° de compte	Paroisse cadastrale	Cadastre	Sub-division	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire
01-02163057	08	416	694	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	AMÉNAGEMENTS ARVIDAL INC.	nord-est par une partie du lot 231-38; vers le sud-est par le lot 231-2 (boulevard Thimens); MESURANT 92.41 pieds dans sa ligne sud-ouest, 133 pieds dans sa ligne nord-ouest, 26.7 pieds dans sa ligne nord-est, 113.26 pieds dans sa ligne sud-est, 67.21 pieds dans sa ligne nord-est, 18.74 pieds dans sa ligne sud-est. Contenant une superficie de 4 648 pieds carrés. Le coin extrême nord-est est situé à 31.69 pieds de la limite sud-est du lot 231-7, mesurée le long de la ligne divisoire des lots 231-38 et 233-25.					
01-02163059	08	416	695	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	11	233	P25			
01-02163061	08	416	696	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	Bornée vers le nord-est, le sud-est par une partie du lot 233-25; vers le sud-ouest par une partie du lot 231-38; vers le nord-ouest par une partie du lot 233-35; mesurant 26.7 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 20.5 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest. Contenant une superficie de 548 pieds carrés. Le coin Nord-ouest de la partie est situé à 31.69 pieds de la limite sud-est du lot 231-7, mesurée le long de la ligne divisoire des lots 231-38 et 233-25.					
01-02163062	08	416	697	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	25-04148991	11	233	P25	LOT VACANT, BOUL. MARCEL-LAURIN, SAINT-LAURENT	SALLE A MANGER MADELEINE LEBEAULT INC.
01-02163063	08	416	698	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	Bornée vers le nord-est par le lot 234-10; vers le sud-est par le lot 233-2 (boulevard Thimens); vers le sud-ouest, le nord-ouest par une partie du lot 233-25; vers le nord-ouest par le lot 233-7; mesurant 88 pieds de profondeur dans sa ligne nord-ouest par toute la largeur du lot.					
01-02163064	08	416	699	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	11	234	P10			
01-02163065	08	416	700	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	Bornée vers le nord-est par le boulevard Laurentien; vers l'est par le lot 234-10; vers le sud-est par le lot 234-2 (boulevard Thimens); vers le sud-ouest par une partie du lot 233-25; vers le nord-ouest par le lot 234-8; mesurant 98.35 pieds dans sa ligne nord-est, 35.39 pieds dans sa ligne est, 78 pieds dans sa ligne sud-est, 123.53 pieds dans sa ligne sud-ouest, 103 pieds dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 12 401.5 pieds carrés.					
01-02163066	08	416	701	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	26-02083174	20	430	795	7440-7442, RUE TERBOIS, SAINT-LÉONARD, H1S 2M4	SCAPETTI-MOUZAKIOTIS, EFROSINI
01-02163067	08	416	702	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	26-02094387	20	406	27	6520, RUE BOMBARDIER, SAINT-LÉONARD, H1P 1E1	DE MAINA, JUAN CARLOS CATALDO, ANGELO
01-02163068	08	416	703	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	28-01046406	10	3405	434	3960-3964, RUE JOSEPH, VERDUN, H4G 1J4	ST-JACQUES, DIANE
01-02163069	08	416	704	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	28-01047047	10	4319	3-2	4121-4123, RUE DE VERDUN, VERDUN, H4G 1L2	9014 7687 QUÉBEC INC.
01-02163070	08	416	705	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	28-01049583	10	4670	P1020	1095-1101, 4e AVENUE, VERDUN, H4G 2Y7	CARRIÈRE, NORMAND
01-02163071	08	416	706	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	Bornée en front par la 4e avenue; en arrière par le lot 4670-1022 (ruelle); vers le nord-ouest par le résidu du lot 4670-1020; vers le sud-est par le lot 4670-1019; mesurant 25 pieds en front et en arrière, 73.5 pieds en ses lignes nord-ouest et sud-est. Contenant une superficie de 1 837.5 pieds carrés					
01-02163072	08	416	707	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	10	4670	1019			
01-02163073	08	416	708	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	10	4670	P1018			
01-02163078	08	416	713	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	Bornée en front par la 4e avenue; en arrière par le lot 4670-1022 (ruelle); vers le nord-ouest par le lot 4670-1015; vers le sud-est par le résidu du lot 4670-1018; mesurant 10 pieds en front et en arrière, 73.5 pieds en ses lignes nord-ouest et sud-est. Contenant une superficie de 735 pieds carrés					
01-02163079	08	416	714	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	28-01115605	10	6087	6	11, RUE O'REILLY, APP. 1604, VERDUN, H3E 1T6	LEIGH, PETER
01-02163081	08	416	715	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	10	6087	5			
01-02163082	08	416	716	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	10	6087	1604			
01-02163089	08	416	661	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	10	6087	4			
01-02163090	08	416	662	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	10	6087	3			
01-02163091	08	416	663	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	10	6087	2			
01-02165216	08	416	727	LOT VACANT, RUE CHARLES-GOULET, ANJOU	ENVIRONNEMENTS ARVIDAL INC.	10	6087	1			
01-02167540	21	P141		LOT VACANT, BOUL. HENRI-BOURASSA, ANJOU	ENTREPRISES FÉDÉRÉES LTEE	28-01115644	10	6087	6	11, RUE O'REILLY, APP. A022, VERDUN, H3E 1T6	LEIGH, PETER
Bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 141 (boul. Henri-Bourassa); vers le nord-est par une partie du lot 140; vers le sud-est par les lots 484 et 485 (paroisse de Longue-Pointe); vers le sud-ouest par une partie du lot 142; mesurant 87.782 mètres dans sa ligne nord-ouest, 16.398 mètres dans sa ligne nord-est, 5.974 mètres dans sa ligne sud-ouest. Contenant une superficie de 964.9 mètres carrés.						10	6087	5			
03-04121370	25	8	1532	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, BEAUCONSFIELD	153383 CANADA INC.	10	6087	A022			
03-04133332	25	8	1665	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, BEAUCONSFIELD	153383 CANADA INC.	10	6087	4			
10-04154763	25	173	81	LOT VACANT, RUE MONSADEL, KIRKLAND	HABITATIONS LANKA INC.	29-01103010	10	5616	A01	200, AV. LANSLOWNE, APP. A01, WESTMOUNT, H3Z 3E1	CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
10-04154764	25	173	80	LOT VACANT, RUE MONSADEL, KIRKLAND	HABITATIONS LANKA INC.	10	5616	2			
11-04087472	23	254	9	2200, RUE NOTRE-DAME, LACHINE, H8S 2G6	ENTREPRISES FÉDÉRÉES LTEE	29-01103012	10	5616	A02	200, AV. LANSLOWNE, APP. A02, WESTMOUNT, H3Z 3E1	CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
	23	254	8			10	5616	2			
	23	254	7			29-01103016	10	5616	A06	200, AV. LANSLOWNE, APP. A06, WESTMOUNT, H3Z 3E1	CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
	23	254	12			10	5616	1			
	23	254	5			29-01103018	10	5616	A07	200, AV. LANSLOWNE, APP. A07, WESTMOUNT, H3Z 3E1	CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
11-04087474	23	261A	P1	2150, RUE NOTRE-DAME, LACHINE, H8S 2G6	ENTREPRISES FÉDÉRÉES LTEE	10	5616	2			
Bornée en front vers le sud par le lot 809 (rue Notre-Dame); en arrière vers le nord par le lot 802; vers l'est par le lot 261-9; vers l'ouest par les lots 261A-8 à 261A-11; mesurant 17 pieds dans sa ligne sud, 10.03 pieds (10 pieds selon les titres) dans sa ligne nord, 147.82 pieds (146.5 pieds selon les titres) dans sa ligne est, 147.29 pieds (146.5 pieds selon les titres) dans sa ligne ouest. Contenant une superficie de 1 993 pieds carrés (1 978 pieds carrés selon les titres).						10	5616	1			
	23	261	P9			29-01103039	10	5616	A23	200, AV. LANSLOWNE, APP. A23, WESTMOUNT, H3Z 3E1	CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
Bornée vers le nord par le lot 802; vers l'est par les lots 261-5 à 261-8; vers le sud par le lot 809 (rue Notre-Dame); vers l'ouest par le lot 261A-1; mesurant 30 pieds dans sa ligne nord, 148.75 pieds (146.5 pieds selon les titres) dans sa ligne est, 23 pieds dans sa ligne sud, 147.82 pieds (146.5 pieds selon les titres) dans sa ligne ouest. Contenant une superficie de 3 917 pieds carrés (3 882 pieds carrés selon les titres).						10	5616	1			
	23	261A	11			29-01103048	10	5616	A33	200, AV. LANSLOWNE, APP. A33, WESTMOUNT, H3Z 3E1	CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC
	23	261A	10			30-01000588	16	43	53-P2	LOT VACANT, RUE JEANNE-MANCE, MONTRÉAL	125243 CANADA INC. 100511 CANADA INC. ISGANAITIS, JOHN ISGANAITIS, VICTOR
	23	261A	9			Bornée vers le nord-est par la rue Jeanne-Mance; vers le sud-est par une partie du lot 43-53-2; vers le sud-ouest par le lot 917-1; vers le nord-ouest par le lot 43-53-1; mesurant 5.19 mètres dans sa ligne nord-est, 27.53 mètres dans sa ligne sud-est, 5.22 mètres dans sa ligne sud-ouest, 27.51 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 143.3 mètres carrés.					
	23	261A	8			16	43	53-P2			
	23	261	P8			Bornée vers le nord-ouest par le lot 43-53-1 et une partie du lot 43-53-2; vers le nord-est par la rue Jeanne-Mance et une partie du lot 43-53-2; vers le sud par les lots 917-16, 917-11 et 917-1; vers le sud-ouest par le lot 917-1; mesurant 0.5 mètre et 27.53 mètres dans ses lignes nord-est, 5.22 mètres et 0.91 mètre dans ses lignes nord-est, 28.04 mètres dans sa ligne sud-est, 6.10 mètres dans sa ligne sud-ouest. Contenant une superficie de 27.6 mètres carrés.					
11-04092615	23	709	364	1200-1204, RUE PROVOST, LACHINE, H8S 1N6	ALEXIS, GEORGE	30-01004143	18	P1901		261, RUE QUEEN, MONTRÉAL, H3C 2N7	2550 3616 QUÉBEC INC.
	23	709	P363			Bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 1601; vers le nord-est par les lots 1598 et 1597; vers le sud-est par les lots 1597, 1598 et 1602; vers le sud-ouest par la rue Queen (sans désignation cadastrale); mesurant 29.76 mètres dans sa ligne nord-ouest, 11.10 mètres, 4.11 mètres et 10.64 mètres dans sa ligne nord-est, 0.27 mètres, 0.12 mètres et 29.37 mètres dans sa ligne sud-est, 25.85 mètres dans sa ligne sud-ouest. Contenant une superficie de 763.8 mètres carrés.					
Bornée en front par la rue Provost; en arrière par le lot 709-365; vers l'ouest par le résidu du lot 709-363; vers l'est par le lot 709-364; mesurant 8.3 pieds en front, 7.8 pieds en arrière, 97.3 pieds dans sa ligne ouest, 97.4 pieds dans sa ligne est.						10	4669	45		1977-1979, RUE JACQUES-HERTEL, MONTRÉAL, H4E 1R2	PELLETIER, GILLES
11-04095153	07	916	53-1	510, 2e AVENUE, LACHINE, H8S 2T2	2748 5762 QUÉBEC INC.	30-01010196	10	3932	4	5550-5556, RUE HADLEY, MONTRÉAL, H4E 3M7	SAUVÉ, ANDRÉ
11-04095155	07	916	53-2	500, 2e AVENUE, LACHINE, H8S 2T2	2748 5762 QUÉBEC INC.	10	3932	5			
11-04095158	07	916	56-2	490, 2e AVENUE, LACHINE, H8S 2T2	2748 5762 QUÉBEC INC.	10	3932	5			
11-04095160	07	916	56-1	480, 2e AVENUE, LACHINE, H8S 2T2	2748 5762 QUÉBEC INC.	10	3931	1			
12-04026388	07	961	317	9383-9385, RUE DE BROME, LASALLE, H8R 2H4	BALTAKIS, BRUNO	30-01017593	10	3608	246	3322, RUE ALLARD, MONTRÉAL, H4E 2N2	F LAVALLÉE INC.
12-04149513	07	1539	A01	1044A, RUE THIERRY, LASALLE, H8N 2Y6	COURCHESNE, FRANCINE	10	3609	37			
	07	1539	2			10	3608	245			
	07	1539	1			10	3608	247			
16-02082248	20	8	P680	6440, BOUL. HENRI-BOURASSA MONTRÉAL-NORD, H1G 5W9	167363 CANADA INC.	10	3608	248			
						10	3608	249			
Bornée vers le nord-est par le lot 8-1081; vers le sud-est par une partie du lot 8 (CNR); vers le sud-ouest par une partie du lot 8; vers le nord-ouest par une partie du lot 8; mesurant 18.2 pieds dans sa ligne nord-est, 29.9 pieds dans sa ligne sud-est, le long d'un arc de cercle (R=5680.9 pieds), 27.1 pieds dans sa ligne sud-ouest, 28.6 pieds dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 647.9 pieds carrés.						19	1598	45	1422-1426, RUE FRONTENAC, MONTRÉAL, H2K 2Y6	LAPIERRE, LUC	
	20	8	P611			06	166	636			
Bornée vers le nord-est par le lot 8-1081; vers le sud-est, le sud-ouest et le nord-ouest par des parties du lot 8; mesurant 70 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 26.6 pieds dans sa ligne sud-est, 26.8 pieds dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 1 869 pieds carrés. Le coin nord du lot 8-611 est situé à une distance de 84.5 pieds du coin nord-ouest du lot 8-1081, mesurée le long de la limite sud-ouest du lot 8-1081.						17	118	P2	LOT VACANT, AV. VIGER E., MONTRÉAL	2324 7810 QUÉBEC INC.	
	20	P8				Bornée en front vers le sud-ouest par la rue de Bullion; vers le nord-ouest par une partie du lot 118-1; vers le sud-est par le résidu du lot 118-2 (rue Viger); mesurant 5.53 pieds dans sa ligne sud-ouest, 22.51 pieds dans sa ligne nord-ouest, 23.17 pieds dans sa ligne sud-est. Contenant une superficie de 62.2 pieds carrés.					
Bornée vers le nord-ouest par le lot 8-611 et une partie du lot 8 (boul. Henri-Bourassa); vers le nord-est par les lots 8-1081, 8-680 et une partie du lot 8-611; vers le sud-est par les lots 8-611, 8-680 et une partie du lot 8 (CNR); vers le sud-ouest par le lot 11-620 (paroisse de Sault-aux-Récollets); mesurant 325.5 pieds dans une 1ère ligne nord-ouest, 78.89 pieds dans une 1ère ligne nord-est, 26.8 pieds dans une 1ère ligne sud-est le long de la limite nord-ouest du lot 8-611, 70 pieds dans une 2ème ligne nord-est le long de la limite sud-ouest du lot 8-611, 26.6 pieds dans une 2ème ligne nord-ouest le long de la limite nord-ouest du lot 8-611, 360.3 pieds dans une 3ème ligne nord-est, 28.6 pieds dans une 2ème ligne sud-est le long de la limite nord-ouest du lot 8-680, 27.1 pieds dans une 4ème ligne nord-est le long de la limite sud-ouest du lot 8-680, 312.9 pieds dans une 3ème ligne sud-est le long d'un arc de cercle (R=5 680.9 pieds), 769.4 pieds dans sa ligne sud-ouest. Contenant une superficie de 195 048.93 pieds carrés.						17	P118				
16-02082547	20	66	444	4080-4082, BOUL. GOUIN E., MONTRÉAL-NORD, H1H 1C7	NGEM, NGIM	30-01023816	06	148	3092	4291-4297, RUE FRONTENAC, MONTRÉAL, H2H 2M4	TRANSPORT MURPHY INC.
18-04013822	26	187A	P77	17021, RUE APPLE BLOSSOM, PIERREFONDS, H9J 1H9	HEMMINGS, MARLENE	30-01025030	06	148	1871	2069-2071, RUE MONTGOMERY, MONTRÉAL, H2K 2R7	PRÉVOST, DIANE
Bornée en front par la rue Apple Blossom; en arrière par le lot 187A-8; vers l'ouest par le lot 187-86; vers l'est par une partie du lot 187A-7; mesurant 36.4 pieds en front, 27.6 pieds en arrière, 87.9 pieds dans sa ligne ouest, 86.9 pieds dans sa ligne est. Contenant une superficie de 2 807.5 pieds.						30-01025470	19	1307	2	2281-2293, RUE ONTARIO E., MONTRÉAL, H2K 1V9	ARRELLE, JEANNINE
	26	187	86			30-01028782	04	12	22-P17	6094-6104, RUE JEANNE-MANCE, MONTRÉAL, H2V 4K8	CHOY, GARRY
	26	187	P85			Bornée vers le nord-est par le lot 12-22-11 (rue Jeanne-Mance); vers le sud-est par le lot 12-22-17; vers le sud-ouest par le lot 12-22-22 (ruelle); vers le nord-ouest par le résidu du lot 12-22-16; mesurant 12.5 pieds dans sa ligne nord-est, 13.1 pieds dans sa ligne sud-est, 100 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest.					
Bornée en front par la rue Apple Blossom; en arrière par une partie du lot 187-78; vers l'ouest par une partie du lot 187-85; vers l'est par le lot 187-86; mesurant 15 pieds en front, 14.75 pieds en arrière, 89.1 pieds dans sa ligne ouest, 85.5 pieds dans sa ligne est.						04	12	22-P16			
18-04129292	26	32	147	9049, RUE LOGAN, PIERREFONDS, H8Y 2B4	ASSOCIATION PISCINE CARLTON	Bornée vers le nord-est par le lot 12-22-11 (rue Jeanne-Mance); vers le sud-est par le lot 12-22-17; vers le sud-ouest par le lot 12-22-22 (ruelle); vers le nord-ouest par le résidu du lot 12-22-16; mesurant 25 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 100 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest. Contenant une superficie de 2 500 pieds carrés.					
	26	32	146			30-01028794	04	12</			

N° de compte	Paroisse cadastrale	Cadastre	Sub-division	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire
30-01036149	10	1476A	P1	961-965, RUE LACASSE, MONTRÉAL, H4C 2Z2	BEAULIEU MARIO LAPLANTE, FRANCINE
Bornée vers le nord-est par la rue Laporte (sans désignation cadastrale); vers le sud-est par une partie du lot 1305; vers le sud-ouest par une partie du lot 1304; vers le nord-ouest par le lot 1348A-11; mesurant 12 pieds (15,25 pieds selon les titres) dans sa ligne nord-est, 46 pieds dans sa ligne sud-est, 18,8 pieds (23,70 pieds selon les titres) dans sa ligne sud-ouest, 47 pieds dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 708,4 pieds carrés.					
30-01037039	12	1977	303	3445, RUE DRUMMOND, APP. 303, MONTRÉAL, H3G 1X9	FREASE INC.
Bornée en front par la rue Lacasse; vers le nord-ouest par le lot 1476A-11; vers le nord-est et le sud-est par une partie du lot 1476A-1; mesurant 82,5 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est, 25 pieds dans ses lignes nord-ouest et sud-est. Contenant une superficie de 2 062,5 pieds carrés.					
30-01044215	10	1703	220	5063-5065, RUE SAINT-MARIE, MONTRÉAL, H4C 1X6	ZAPPITELLI, VIVIANNA
30-01046080	10	1703	147	5082-5086, RUE NOTRE-DAME O., MONTRÉAL, H4C 1T1	LECOMPLÈS, JOHN
30-0104695	06	P187		LOT VACANT, RUE IBERVILLE, MONTRÉAL	2945 6092 QUÉBEC INC.
Bornée vers le sud-ouest par une partie du lot 148 (rue Ibergville); vers le nord-ouest par le lot 187-9; vers le nord par le lot 187-8; vers le sud-est par le lot 187-8; vers le sud-est par le lot 187-8; mesurant 9,144 mètres dans sa ligne sud-ouest, 0,793 mètres dans sa ligne nord, 10,138 mètres dans sa ligne nord-est, 47,092 mètres dans sa ligne sud-est. Contenant une superficie de 458,75 mètres carrés.					
30-01118419	10	P4104		1544-1548, AV. DE L'ÉGLISE, MONTRÉAL, H4E 1G2	LAUZIÈRE, ALAIN LAUZIÈRE, PIERRE
Bornée vers le nord par la rue de l'Église; vers l'est par le résidu du lot 4104; vers le sud par le lot 4119; vers l'ouest par le lot 4103; mesurant 7,96 mètres dans ses lignes nord et sud, 40,06 mètres dans ses lignes est et ouest. Contenant une superficie de 318,88 mètres carrés.					
30-01125140	04	661	3	5113, RUE JEANNE-MANCE, MONTRÉAL, H2V 4K2	GAUTHIER, CLAUDE
Bornée vers le nord-est par le lot 365-373 (boulevard des Grandes-Prairies); vers le sud-ouest par le lot 365-372-2; vers le nord-est par le lot 365-373-1; mesurant 1 pied dans ses lignes sud-est et nord-ouest, 76 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est. Contenant une superficie de 76 pieds carrés.					
30-02006708	21	134	999	12172, AV. CHARLES-RENARD, MONTRÉAL, H1E 1X6	BERNADIN, ROGER ST-CYR, WIDMARK AMOMENSAH, STEPHEN MICHEL, JEAN
30-02018621	03	172	381	5300-5302, 3e AVENUE, MONTRÉAL, H1Y 2W5	
30-02018917	20	365	371-1	9325, BOUL. PIE IX, MONTRÉAL, H1Z 3W5	
30-02019998	20	365	P373-1	4115, BOUL. DES GRANDES-PRAIRIES MONTRÉAL, H1Z 1H8	MICHEL, JEAN
Bornée vers le sud-est par le lot 365-337 (boulevard des Grandes-Prairies); vers le sud-ouest par le lot 365-372-2; vers le nord-est par le lot 365-373-1; mesurant 1 pied dans ses lignes sud-est et nord-ouest, 76 pieds dans ses lignes sud-ouest et nord-est. Contenant une superficie de 76 pieds carrés.					
30-02020516	20	357	1-52	9156-9160, 16e AVENUE, MONTRÉAL, H1Z 3P7	TREMBLAY, BENOÎT
Bornée vers le nord-est par la 16e avenue; vers le sud-est par le lot 357-1-52; vers le sud-ouest par le lot 356-1-51; vers le nord-ouest par le résidu du lot 357-1-51; mesurant 5 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 26,79 pieds dans ses lignes sud-est et nord-ouest. Contenant une superficie de 133,95 pieds carrés.					
30-02020518	20	357	P1-54	9152-9154, 16e AVENUE, MONTRÉAL, H1Z 3P7	TREMBLAY, BENOÎT
Bornée vers le nord-est par le lot 357-1-156 (16e avenue); vers le sud-est par une partie du lot 356-1-54; vers le nord-ouest par le lot 357-1-53; mesurant 5 pieds dans sa ligne nord-est, 26,5 pieds dans sa ligne sud-est, 26,52 pieds dans sa ligne nord-ouest.					
30-02020532	20	357	P1-62	9124-9126, 16e AVENUE, MONTRÉAL, H1Z 3P7	TREMBLAY, BENOÎT
Bornée vers le nord-est par le lot 357-1-156; vers le sud-est par une partie du lot 357-1-62; vers le sud-ouest par le lot 356-1-62; vers le nord-ouest par le lot 356-1-61; mesurant 15 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 25,53 pieds dans sa ligne sud-est, 25 pieds dans sa ligne nord-ouest.					
30-02020534	20	356	P1-61		
Bornée vers le nord-est par le lot 357-1-156; vers le sud-est par une partie du lot 357-1-62; vers le sud-ouest par le lot 356-1-61; vers le nord-ouest par une partie du lot 357-1-61; mesurant 15 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 25,6 pieds dans sa ligne sud-est, 25,67 pieds dans sa ligne nord-ouest.					
30-02020536	20	356	P1-61		
Bornée vers le nord-est par le lot 357-1-62; vers le sud-est par une partie du lot 356-1-62; vers le sud-ouest par le lot 356-1-113 (ruelle); vers le nord-ouest par le lot 356-1-61; mesurant 15 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 54,47 pieds dans sa ligne sud-est, 54,4 pieds dans sa ligne nord-ouest.					
30-02020538	20	356	P1-61		
Bornée vers le nord-est par le lot 357-1-61; vers le sud-est par le lot 356-1-62; vers le sud-ouest par le lot 356-1-113 (ruelle); vers le nord-ouest par une partie du lot 356-1-61; mesurant 15 pieds dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 54,4 pieds dans sa ligne sud-est, 54,33 pieds dans sa ligne nord-ouest.					
30-02057428	20	443	166	8010, 16e AVENUE, MONTRÉAL, H1Z 3P5	ERDOGAN, HOPE VOSGERIYAN, ANAHIT KUYUMCU, ROPEN
30-02059622	06	50	400	2080-2086, RUE SAINT-GERMAIN, MONTRÉAL, H1W 2T7	TREMBLAY, BENOÎT
30-02060126	06	30	184	2031-2039, RUE DARLING, MONTRÉAL, H1W 2W9	2957 2963 QUÉBEC INC.
30-02061931	06	22	353	2204-2212, AV. VALOIS, MONTRÉAL, H1W 3M5	DURETTE, MARCELLE
30-02064062	06	29	115	1705, RUE AYLWIN, MONTRÉAL, H1W 3B9	LABONVILLE, ROBERT
30-02065355	06	23	P473	3651-3655, RUE ADAM, MONTRÉAL, H1V 1Z3	EMRY P INC.
Bornée en front vers le sud-est par la rue Adam; vers le nord-est par le lot 23-473; vers le sud-ouest par les lots 23-472; vers le nord-ouest par le lot 23-473; mesurant 0,3 pied dans sa ligne sud-est, 45 pieds dans sa ligne nord-est, 53,4 pieds dans sa ligne sud-ouest, 0,4 pied dans sa ligne nord-ouest. La ligne sud-ouest est située à une distance de 25 pieds de la ligne de division des lots 23-472 et 23-419 (rue Chamby)					
30-02065605	06	23	472		
30-02065986	06	4	76	3471, RUE LA FONTAINE, MONTRÉAL, H1W 1V1	9002 3581 QUÉBEC INC.
30-02067756	06	1	P543	1440-1444, AV. WILLIAM-DAVID, MONTRÉAL, H1V 2R6	PONTRIBAND, JEAN
				1823-1839, RUE SAINT-CLEMENT, MONTRÉAL, H1V 3E5	ALFARO IMMOBILIER INC.
Bornée vers le nord-est par le lot 1-542 (ruelle); vers l'est par le résidu du lot 1-543; vers le sud-est par le lot 1-532 (ruelle); vers le sud-ouest par le lot 1A-1 (rue Saint-Clément); vers le nord-ouest par le lot 1-544; mesurant 18 pieds dans sa ligne nord-est, 17,13 pieds dans sa ligne sud-est, 85 pieds dans sa ligne sud-est, 26 pieds dans sa ligne sud-ouest, 100 pieds dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 2 540 pieds carrés.					
30-02068820	06	14	544	4021-4025, RUE ADAM, MONTRÉAL, H1W 2A4	HOUDE, JACQUES
Bornée vers le nord-est par les lots 14-149 et 14-148-1; vers le sud-est par les lots 14-148-1 et 14-146 (rue Adam); vers le sud-ouest par le lot 14-147 (rue Jeanne-d'Arc); vers le nord-ouest par le lot 14-148-2; mesurant 3 pieds dans sa 1ère ligne nord-est, 47,92 pieds dans sa 2e ligne nord-est, 4 pieds dans sa 1ère ligne sud-est, 21,42 pieds (20,92 pieds selon l'occupation) dans sa 2e ligne sud-est; 50 pieds dans sa ligne sud-ouest, 25 pieds (24,75 pieds selon l'occupation) dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 1 090 pieds carrés.					
30-02069021	06	4	82	4440-4450, RUE ADAM, MONTRÉAL, H1V 1T6	DURETTE, MARCELLE
30-02102311	06	21	78	830	LOT VACANT, BOUL. GOUIN E., MONTRÉAL
30-02140513	08	1437		LOT VACANT, AV. HAIG, MONTRÉAL	2423 8168 QUÉBEC INC.
30-02141464	21	133	1568	8238-8240, AV. NICOLAS-LEBLANC, MONTRÉAL, H1E 3W5	CORPORATION DEYTER INC.
30-02141467	21	133	1569	8242-8244, AV. NICOLAS-LEBLANC, MONTRÉAL, H1E 3W5	M R G CONSTRUCTION LTEE
30-02152633	06	29	P485	3402-3404, RUE DE ROUEN, MONTRÉAL, H1W 1L7	M R G CONSTRUCTION LTEE 9002 3581 QUÉBEC INC.
Bornée vers le nord-est par le lot 29-486; vers le sud-est par le résidu du lot 29-485; vers le sud-ouest par une partie du lot 29-431A (rue Davidson); vers le nord-ouest par le lot 29-493 (rue de Rouen); mesurant 15,33 mètres dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 7,62 mètres dans ses lignes sud-est et nord-ouest. Contenant une superficie de 116,8 mètres carrés.					
30-02153615	22	575	398	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153717	22	575	314	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153718	22	575	315	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153719	22	575	316	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153720	22	575	317	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153721	22	575	318	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153722	22	575	319	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153723	22	575	320	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153724	22	575	321	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153725	22	575	322	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153726	22	575	323	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153727	22	575	324	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153728	22	575	325	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153729	22	575	326	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153730	22	575	327	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153731	22	575	328	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153732	22	575	329	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153733	22	575	330	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153734	22	575	331	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153735	22	575	332	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153736	22	575	333	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153737	22	575	334	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153738	22	575	335	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153739	22	575	336	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153740	22	575	337	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153741	22	575	338	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153847	22	575	199	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153848	22	575	200	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153849	22	575	201	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153850	22	575	202	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153851	22	575	203	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153852	22	575	204	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153853	22	575	205	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153854	22	575	221	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153855	22	575	222	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153856	22	575	273	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153857	22	575	274	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153952	22	575	275	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153953	22	575	276	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153961	22	575	283	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153962	22	575	284	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153963	22	575	285	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153964	22	575	286	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153965	22	575	287	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153966	22	575	288	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02153967	22	575	289	LOT VACANT, RUE PROJETÉE, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02159003	21	43	P823	LOT VACANT, AV. OLIVIER-LEJEUNE, MONTRÉAL	CARVEC INC.

Bornée vers le nord-ouest par le lot 43-822 (avenue Olivier-Lejeune); vers le nord-est par le lot 42-21; vers le sud-est par une partie du lot 43-823; vers le sud-ouest par le lot 44-1040-12; partant d'un point A dans une direction sud-est sur une distance de 41,17 mètres jusqu'au point B, du point B dans une direction sud-ouest sur une distance de 118,74 mètres jusqu'au point C, du point C dans une direction nord-ouest sur une distance de 30,48 mètres jusqu'au point D, du point D dans une direction nord-est sur une distance de 101,18 mètres jusqu'au point E, du point E dans une direction nord-est sur une distance de 13,41 mètres le long d'un arc de cercle (rayon 17,07 mètres) jusqu'au point F, du point F dans une direction nord-est sur une distance de 8,05 mètres jusqu'au point A, point de départ. Contenant une superficie de 3 685,9 mètres carrés. Le point A est situé à l'intersection des limites sud-ouest et nord-ouest du lot 42-21.

21 44 1040-P12

Bornée vers le nord-ouest par le lot 44-1011 (avenue Olivier-Lejeune); vers le nord-est par le lot 43-823; vers le sud-est par une partie du lot 44-1040-12; vers le sud-ouest par le lot 44-1064; partant d'un point D dans une direction sud-est sur une distance de 30,48 mètres jusqu'au point C, du point C dans une

N° de compte	Paroisse cadastrale	Cadastre	Sub-division	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire
30-02160727	21	44	P1064	LOT VACANT, AV. OLIVIER-LEJEUNE, MONTRÉAL	CARVEC INC.
Bornée vers le nord-ouest par le lot 44-1062 (avenue Olivier-Lejeune); vers le nord-est par le lot 44-1040-12; vers le sud-est par une partie du lot 44-1064; vers le sud-ouest et l'ouest par le lot 44-1063 (rue Toussain-Louverture); partant d'un point H dans une direction sud-est sur une distance de 30,48 mètres jusqu'au point G, du point G dans une direction sud-est sur une distance de 33,10 mètres jusqu'au point I, du point I dans une direction nord-ouest sur une distance de 27,43 mètres jusqu'au point J, du point J dans une direction nord sur une distance de 4,31 mètres jusqu'au point K, du point K dans une direction nord-est sur une distance de 29,78 mètres jusqu'au point H, point de départ. Contenant une superficie de 1 000,1 mètres carrés. Le point H est situé à l'intersection des limites sud-ouest et nord-ouest du lot 44-1040-12.					
30-02161353	22	575	456	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161354	22	575	457	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161355	22	575	458	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161356	22	575	459	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161357	22	575	460	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161358	22	575	461	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161359	22	575	462	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161364	22	575	467	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161365	22	575	468	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161370	22	575	473	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161371	22	575	474	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161372	22	575	475	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161373	22	575	476	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161374	22	575	477	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161375	22	575	478	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161376	22	575	479	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161377	22	575	480	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161378	22	575	481	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161379	22	575	482	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.
30-02161380	22	575	483	LOT VACANT, RUE JOVETTE-BERNIER, MONTRÉAL	GRUPE ST-LUC INC.

ÉCONOMIE

## Le fonds Soros a perdu des milliards lundi dernier

Washington (AFP) — Le fonds d'investissement géré par le milliardaire américain George Soros, Quantum, a essuyé une perte de deux milliards de dollars pendant la tempête boursière de lundi, a annoncé la firme.

Il s'agit de la perte en une journée la plus lourde jamais accusée par la firme d'investissement ainsi que, probablement, selon les milieux spécialisés, la plus élevée essuyée par des fonds de couverture, un instrument à terme à haut risque. Cette perte représente environ 10 % des investissements du fonds d'investissement créé par M. Soros.

Dans une entrevue publiée hier par le *Wall Street Journal*, le responsable des investissements du fonds Soros, Stan Drucken-Miller, a indiqué que la firme n'avait quasiment pas récupéré ces pertes avec la reprise des cours à Wall Street mardi.

Malgré ce revers, le fonds d'investissement géré par M. Soros, qui se monte actuellement à quelque 19 milliards de dollars, principalement en fonds de couverture, enregistre encore un gain de 17,7 % depuis le début de l'année.



George Soros

Une issue pour la stabilité monétaire de l'ancienne colonie

## Un «euro-marché» asiatique pour stabiliser Hong-Kong?

PHILIPPE RIES  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Hong-Kong — La création d'un marché *offshore* de l'«asia-dollar», sur le modèle de celui de l'euro-dollar centré à Londres, pourrait permettre à Hong-Kong de jouer pleinement son rôle de passerelle d'accès aux capitaux internationaux pour la Chine, tout en préservant la stabilité monétaire du territoire.

L'idée de départ, évoquée pour l'AFP par Kenneth Courtis, chef économiste et stratège du Groupe Deutsche Bank pour l'Asie, est que la dimension et la masse des introductions en Bourse de sociétés chinoises via le marché de Hong-Kong a des effets déstabilisants sur la masse monétaire du territoire et permet la spéculation contre le dollar de Hong-Kong.

Lors de l'offre publique de vente (OPV) de Pékin Entreprises au printemps, en pleine folie spéculative sur les «red chips» (filiales enregistrées et cotées à Hong-Kong d'entités du continent), l'offre avait été sursouscrite 1,3 fois et la demande de capitaux avait asché la liquidité à Hong-Kong.

Cette création monétaire massive offre aux spéculateurs la possibilité de construire des positions en dollars de Hong-Kong ou d'obtenir des actifs permettant ensuite d'emprunter ces mêmes dollars.

Même si la HKMA (Hong Kong Monetary Authority) a adapté depuis la procédure pour éviter la répétition de ce phénomène, une OPV comme celle de China Telecom (HK) représentait un appel de fonds de 32 milliards HKD (4,14 milliards \$ US). Et le mouvement de restructuration-privatisation des entreprises d'Etat chinoises fait que le flot des OPV chinoises doit gonfler considérablement dans les années à venir.

«Ils ne pourront jamais maîtriser la



La journée s'annonçait calme, hier matin, à la Bourse de Hong-Kong...

dynamique qu'ils sont en train de créer», dit-il en parlant des responsables monétaires du territoire. L'usage intensif de Hong-Kong par la Chine pour lever des capitaux aboutira à terme à créer un marché boursier dont la capitalisation énorme aura peu de rapport avec l'économie relative de l'économie d'un territoire de 6,5 millions d'habitants.

«C'est à cause de la Bourse qu'ils ne parviennent plus à bloquer la spéculation», ajoute-t-il. De fait, si la HKMA a réussi depuis le 23 octobre à défendre le «peg», la parité fixe entre le dollar de Hong-Kong et le billet vert américain, Hong-Kong l'a payé d'un effondrement de la Bourse et d'une hausse durable des taux d'intérêt. Visant la Bourse à travers la monnaie, les *hedge funds* (fonds de couverture) restaient largement gagnants.

«La solution, poursuit le stratège de la Deutsche Bank, c'est que les OPV

des entreprises chinoises se fassent désormais directement en dollars américains.» On aurait ainsi, sur le modèle de l'euro-marché obligataire londonien, la rencontre d'émetteurs et de souscripteurs utilisant l'infrastructure financière irremplaçable de Hong-Kong mais via le premier instrument monétaire du monde, le «roi-dollar».

Centré sur Hong-Kong, le marché de l'«asia-dollar» serait un atout dans la consolidation du statut de capitale financière régionale du territoire.

Il apporterait également une réponse partielle à cette situation paradoxale qui voit les entreprises asiatiques, y compris celles de Hong-Kong, passer par Londres ou New York pour accéder à l'épargne de la région, dont une proportion substantielle est contrainte de s'expatrier en raison de la faiblesse relative des infrastructures financières sur place.

Le real est menacé

## Le Brésil double ses taux

La Bourse de São Paulo a vécu une semaine de fortes chutes

Rio de Janeiro (AFP) — Décidé à préserver sa monnaie après une semaine de turbulences boursières, le gouvernement brésilien a brusquement doublé ses taux d'intérêt, une mesure favorisant le maintien, voire la venue, des capitaux étrangers, mais pénalisant les consommateurs.

La Banque centrale du Brésil a fait passer jeudi le taux des intérêts de base, qui sert de référence au marché, de 1,58 % à 3,05 % mensuel (20,69 % contre 43,4 % annuels). Le taux interbancaire mensuel (taux d'assistance de la BC) a grimpé de 1,76 % à 3,23 %.

Ces hausses visent à éviter une plus grande hémorragie des réserves de la BC, dans lesquelles le gouvernement a puisé officiellement de quatre à cinq milliards de dollars.

Pour assurer, coûte que coûte, la stabilité du real (1 \$ US = 1,10 real), cheval de bataille du président Fernando Henrique Cardoso, candidat à la réélection en 1998, le gouvernement n'a pas hésité à pénaliser le consommateur brésilien pour qui le crédit devient exorbitant à la veille de Noël.

Les intérêts élevés vont freiner naturellement la consommation de biens durables financés.

En mai dernier, le gouvernement avait déjà tenté de juguler cette consommation en faisant passer l'impôt sur les opérations financières de 6 à 15 % par an.

Toutes les opérations de crédit pour les personnes physiques — crédit direct au consommateur, carte de crédit et chèque permettant un découvert — sont à nouveau durement taxées depuis jeudi.

Le gouvernement veut voir augmenter les dépenses dans le domaine de la construction civile (achat ou construction d'un logement), par exemple, et voir diminuer les financements directs pour des biens durables.

Ces nouveaux taux d'intérêt constituent en revanche une sorte de «prime» pour les capitaux étrangers qui commencent à abandonner le pays en raison de certaines rumeurs de faillites bancaires — catégoriquement démenties par la banque centrale — et l'évidence d'attaques spéculatives contre le real, implicitement reconnues par la banque centrale avec ses interventions sur le marché des changes.

Dans ce contexte, la Bourse de São Paulo, l'une des principales d'Amérique latine, a vécu une semaine de fortes chutes (-15 % lundi, -6 % mercredi et -9 % jeudi).

La hausse brutale des taux d'intérêt a été critiquée hier par certains industriels. «Cette prime à l'argent étranger constitue une politique perverse pour l'industriel et pour le travailleur brésiliens à la fois», a affirmé Roberto Nicolau, dirigeant de la puissante Fédération des industries de l'Etat de São Paulo.

Le plan real de stabilisation économique, appliqué depuis 1994, ne se maintient que «sur une monnaie forte». La production et la création d'emplois «restent très faibles», a-t-il ajouté.

Le ministre du Plan, Antonio Kandir, a reconnu de son côté que la hausse subite des taux pouvait freiner le rythme de croissance de l'économie estimée pour 1997 — avant la crise — de 3,5 % à 4 %.

Téléphone: 985-3344  
Télécopieur: 985-3340

## AVIS PUBLICS

Sur Internet:  
www.offres.ledevoir.com

N° de compte	Paroisse cadastrale	Cadastré	Sub-division	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire	N° de compte	Paroisse cadastrale	Cadastré	Sub-division	Numéro, rue, ville	Nom du propriétaire
P169				Bornée vers le sud-est par une partie du lot 169 (avenue Forest); vers le sud-ouest par une partie du lot 169; vers le nord-ouest par une partie du lot 170; mesurant 41,48 mètres dans sa ligne sud-est, 58,72 mètres dans sa ligne sud-ouest, 88,50 mètres dans sa ligne nord-ouest, 212,80 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 14 481,83 mètres carrés.							
P169				Bornée vers le nord-est par une partie du lot 164; vers le sud-est par une partie du lot 165; vers le nord-ouest par une partie du lot 169 (avenue Forest); vers le nord-ouest par une partie du lot 170; mesurant 69,76 mètres dans sa ligne nord-est, 519,89 mètres dans sa ligne sud-est, 48,93 mètres le long d'un arc de cercle (rayon 269,91 mètres) dans sa ligne nord-ouest, 80,76 mètres dans sa ligne nord-ouest, 407,64 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 31 064,81 mètres carrés.							
P170				Bornée vers le nord-est par le lot 164; vers le sud-est par une partie du lot 169; vers le nord-ouest par une partie du lot 170 (avenue Forest); vers le nord-ouest par une partie du lot 171 (avenue Forest); mesurant 58,52 mètres dans sa ligne nord-est, 407,64 mètres dans sa ligne nord-ouest, 153,35 mètres le long d'un arc de cercle (rayon 275,21 mètres) dans sa ligne nord-ouest, 234,34 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 20 577,07 mètres carrés.							
P170				Bornée vers le sud-est par une partie du lot 170 (avenue Forest); vers le sud-est par une partie du lot 169; vers le sud-ouest par une partie du lot 170; vers le nord-ouest par une partie du lot 171; mesurant 45,12 mètres le long d'un arc de cercle (rayon 300 mètres) dans sa ligne sud-est, 72 mètres dans sa ligne sud-est, 95,76 mètres dans sa ligne sud-est, 58,96 mètres dans sa ligne sud-ouest, 196,9 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 8 473,38 mètres carrés.							
P171				Bornée vers le nord-est par le lot 164; vers le sud-est par une partie du lot 171 (avenue Forest); vers le sud-est par une partie du lot 170; vers le sud-ouest par une partie du lot 171; vers le nord-ouest par le lot 172 et une partie du lot 173; mesurant 34,14 mètres dans sa ligne nord-est, 234,36 mètres dans sa ligne sud-est, 121,79 mètres le long d'un arc de cercle (rayon 300 mètres) dans sa ligne sud-est, 336,79 mètres dans sa ligne sud-est, 58,52 mètres dans sa ligne sud-ouest, 689,46 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 32 695,97 mètres carrés.							
P173				Bornée vers le nord-est par le lot 172; vers le sud-est par une partie du lot 171; vers le sud-ouest par le résidu du lot 173; vers le nord-ouest par le lot 176; mesurant 87,33 mètres dans sa ligne nord-est, 216,40 mètres dans sa ligne sud-est, 87,20 mètres dans sa ligne sud-ouest, 214,06 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 18 777,79 mètres carrés.							
65-90013197	P161	PAROISSE SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT		LOT VACANT, 56 AVENUE, PINCOURT	PLACEMENTS POLYDEVCON INC.						
				Bornée vers le nord par une partie du lot 162; vers le sud-est par une partie du lot 87; vers le sud par les lots 88 et 90; vers l'ouest par une partie du lot 160; mesurant 386,01 mètres dans sa ligne nord, 137,19 mètres dans sa ligne sud-est, 325,79 mètres dans sa ligne sud, 119,90 mètres dans sa ligne ouest. Contenant une superficie de 42 663,3 mètres carrés.							
P162				Bornée vers le nord par une partie du lot 163; vers le sud-est par une partie du lot 87; vers le sud par une partie du lot 161; vers le nord-ouest par une partie du lot 162; mesurant 189,67 mètres dans sa ligne nord, 32,61 mètres dans sa ligne sud-est, 195,07 mètres dans sa ligne sud, 47,93 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 6 975,13 mètres carrés.							
P163				Bornée vers le nord-est par une partie du lot 163; vers le sud-est par une partie du lot 87; vers le sud par une partie du lot 162; vers le nord-ouest par une partie du lot 164; mesurant 175,57 mètres dans sa ligne nord-est, 12,74 mètres dans sa ligne sud-est, 189,67 mètres dans sa ligne sud, 92,19 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 9 185,6 mètres carrés.							
P163				Bornée vers le nord par le lot 987-1; vers le sud-est par une partie du lot 87; vers le sud-ouest par une partie du lot 163; vers le nord-ouest par une partie du lot 164; mesurant 199,67 mètres dans sa ligne nord, 204,80 mètres dans sa ligne sud-est, 6,10 mètres dans sa ligne sud-est, 175,57 mètres dans sa ligne sud-ouest, 171,99 mètres dans sa ligne nord-ouest. Contenant une superficie de 39 517,5 mètres carrés.							
P164											
65-90013198	P183	PAROISSE SAINTE-JEANNE-DE-L'ÎLE-PERROT		LOT VACANT, 56 AVENUE, PINCOURT	PLACEMENTS POLYDEVCON INC.						
				Bornée vers le nord-est par les lots 186-4 et 186-7; vers le sud-est par une partie du lot 164; vers le sud-ouest par une partie du lot 172; vers le sud-ouest par les lots 176, 177, 179-173 et une partie du lot 178; vers le nord par une partie du lot 183 (56 avenue); mesurant 608,38 mètres dans sa ligne nord-est, 160,79 mètres dans sa ligne sud-est, 5,19 mètres dans sa ligne sud-ouest, 731,66 mètres dans sa ligne sud-ouest, 208,32 mètres dans sa ligne nord. Contenant une superficie de 112 359,6 mètres carrés.							
66-90019795	1727	4	PAROISSE SAINT-MICHEL DE VAUDREUIL	2145, BOUL. DE LA CITÉ-DES-JEUNES VAUDREUIL-DORION, J7V 8P2	2544 2583 QUÉBEC INC.						
	1729	1									
74-90001518	1928	18	PAROISSE SAINT-MICHEL DE VAUDREUIL	162, RUE BRAESIDE, HUDSON, J0P 1H0	BLUE, JAMES STUGER, MILLY						

Paroisses cadastrales			
Code	Description	Code	Description
01	Quartier Centre	16	Quartier Saint-Laurent
02	Village incorporé de la Côte-des-Neiges	17	Quartier Saint-Louis
03	Village incorporé de la Côte-de-la-Visitation	18	Quartier Sainte-Anne
04	Village incorporé de la Côte-St-Louis	19	Quartier Sainte-Marie
05	Quartier Est	20	Paroisse du Sault-au-Récollet
06	Village incorporé d'Hochelega	21	Paroisse de la Rivière-des-Prairies
07	Paroisse de Lachine	22	Paroisse de la Pointe-aux-Trembles
08	Paroisse de la Longue-Pointe	23	Ville de Lachine
09	Quartier Ouest	24	Village de la Pointe-Claire
10	Municipalité de la Paroisse de Montréal	25	Paroisse de la Pointe-Claire
11	Paroisse de Saint-Laurent	26	Paroisse de Sainte-Geneviève
12	Quartier de Saint-Antoine de Montréal	27	Village de Sainte-Geneviève
13	Paroisse de Saint-Antoine de Longueuil	28	Paroisse Saint-Raphaël de l'île Bizard
14	Quartier Saint-Jacques	29	Paroisse de Sainte-Anne
15	Quartier Saint-Jean-Baptiste		

## Conditions de vente

L'immeuble est vendu aux conditions et charges énumérées ci-dessous

- Aucune offre ou enchère ne peut être reçue si celui qui la fait ne déclare ses nom, qualité, profession et domicile. Les offres et enchères peuvent être faites par procureur. Il est dressé procès-verbal des offres et enchères reçues.
- En aucun cas, l'adjudication ne peut être faite avant qu'il ne se soit écoulé cinq minutes depuis la dernière enchère.
- Lors de l'adjudication d'immeubles vendus séparément, l'adjudicataire doit verser par chèque visé à l'ordre du Conseil scolaire de l'île de Montréal ou en argent, à l'officier chargé de la vente, le montant total de son acquisition.

À défaut de paiement immédiat, la personne faisant la vente remet sans délai l'immeuble en vente ou ajourne la vente au lendemain ou à un autre jour dans la huitaine, en donnant, à haute et intelligible voix, avis de l'ajournement aux personnes présentes. Si l'immeuble est adjugé à un prix moindre que celui offert par l'adjudicataire en défaut, ce dernier est tenu au paiement de la différence.

- L'adjudicataire doit aussi payer en sus du prix de son adjudication, les coûts du certificat d'adjudication.
- L'adjudicataire et son représentant, s'il y a lieu, devra être en mesure de fournir la preuve de son identité. Il devra en conséquence:
  - s'il est une personne physique, déclarer son nom, son lieu et date de naissance et l'adresse de son domicile; \*
  - s'il est une personne morale, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte, sa loi constitutive, son siège social et fournir la résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur; \*\*
  - s'il est une société ou une association, déclarer le nom, la forme juridique qu'elle emprunte et son adresse et fournir une résolution autorisant le représentant à agir comme enchérisseur. \*\*

Toute personne ou compagnie intéressée à enchérir sur l'un ou plusieurs des immeubles annoncés pourra s'inscrire auprès de la personne chargée de la vente et lui fournir tous les documents requis aux présentes à partir de 9 h 30 le 10 décembre 1997. Cette inscription sera valable pour toutes les enchères auxquelles participera la personne ou compagnie inscrite.

- L'adjudicataire prend l'immeuble dans l'état où il se trouve au moment de l'adjudication, avec tous les droits du saisi, qui s'y rattachent, y compris les servitudes actives, même non inscrites au procès-verbal, et il l'acquiert sans garantie de contenance.

La propriété vendue pour taxes peut être rachetée par le propriétaire ou son représentant, en n'importe quel temps dans l'année qui suit la date de la vente, sur paiement à l'acquéreur du montant payé par lui pour cette propriété, y compris les coûts du certificat d'adjudication, les intérêts au taux fixé par la loi et les autres frais et moyennant en outre, dans le cas de lots vacants, le remboursement à l'acquéreur des taxes foncières générales ou spéciales payées par ce dernier.

\* Cette preuve pourra se faire entre autres, par exemple, au moyen d'un certificat de naissance, un passeport, une carte de citoyenneté, etc.;

Téléphone: 985-3344
Télécopieur: 985-3340

AVIS PUBLICS

Sur Internet:
www.offres.ledevoir.com

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO 991 101 285 391 123 464, VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT, -VS- AUGUSTIN FARLEY, SAISIS, Le 12 novembre 1997 à 10h45 heures AU DOMICILE du saisi, soit au: 7503, DE LA LOIRE, en la ville d'ANJOU, et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et les effets du saisi en cette cause: Ordinateur TVM, divan 3 places, système de son Yamaha, téléphone Bell, Mobilite, four micro-ondes Samsung, ETC., Montréal, le 30 octobre 1997, VALÉRIE MORIN, H. J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALAËT ET ASSOCIÉS, 875-9499.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO 645 108 321, VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT, -VS- AMÉLIE ROBERT SAISIS, Le 12 novembre 1997 à 10h00 a.m. AU DOMICILE du saisi, soit au: 12138, 70e AVENUE, en la ville de RIVIÈRE-DES-PRAIRIES, et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et les effets du saisi en cette cause: Téléviseur Panasonic avec meuble et acc., système de son Sony et acc., système d'alarme Fox et acc., four micro-ondes Toshiba et acc., Bell Vista 350 et acc., Montréal, le 30 octobre 1997, VALÉRIE MORIN, H. J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALAËT ET ASSOCIÉS, 875-9499.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO 707 784 070, VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT, -VS- NORMAND RICHARD, SAISIS, Le 12 novembre 1997 à 11h00 a.m. AU DOMICILE du saisi, soit au: 8540, NOTRE-DAME #107, en la ville et district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et les effets du saisi en cette cause: Ordinateur TVM, four micro-ondes Samsung, magnétophone Funai, système de son Yamaha, ETC., Montréal, le 30 octobre 1997, VALÉRIE MORIN, H. J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALAËT ET ASSOCIÉS, 875-9499.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE MONTRÉAL, NO 991 161 474, VILLE DE MONTRÉAL, SAISSANT, -VS- AGUSTIN MARC ANTOINE, SAISIS, Le 12 novembre 1997 à 10h45 a.m. AU DOMICILE du saisi, soit au: 7503, DE LA LOIRE, en la ville d'ANJOU, et district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et les effets du saisi en cette cause: Ordinateur TVM, four micro-ondes Samsung, magnétophone Funai, système de son Yamaha, ETC., Montréal, le 30 octobre 1997, VALÉRIE MORIN, H. J., DISTRICT DE MONTRÉAL, ÉTUDE VALAËT ET ASSOCIÉS, 875-9499.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE VILLE DE MIRABEL, NO 96C-005610, VILLE DE STE-SOPHIE, partie demanderesse -vs- BENOIT LAUBERTE, partie défenderesse. Le 18 jour du mois de novembre 1997, à 10h00 de l'avant-midi, AU DOMICILE de la partie défenderesse, situé au 1016, BOUCHARD, BELLEFEUILLE, Qc, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens et les effets de la partie défenderesse, saisis en cette cause, consistant en: 1. Système de son Pioneer avec 2 haut-parleurs; 1 divan 2 places et tissu vert; 1 micro-ondes blanc G.E.; 1 vidéo VHS Sanyo; 1 compéteur Goldspot; 1 sac de golf Wilson et 2 bâtons. Et autres articles divers, ARGENT COMPTANT, BENOIT JASMIN, Huissier, JASMIN, JASMIN & ASS., 150, Boul. Ste-Rose, #200, Ste-Rose, Laval, Québec, HTL 113, (514)622-9222, fax: (514)622-9222, Laval, le 30 octobre 1997.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE VILLE DE MIRABEL, NO 700-22-000695-972, 85861 CANADA LTEE (RESSORTS JUTEAU ENR.), Partie demanderesse -vs- GUY MORIN (GARAGE G.M. ENR.), Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 13 novembre 1997 à 10h00, au 3267B, CHEMIN OKA, STE-MARTE-SUR-LE-LAC, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice, les biens

et effets de GUY MORIN (GARAGE G.M. ENR.), saisis en cette cause, soit: Coffres sur roues 12 roues; jack à plancher; lift pour automobiles ETC. PHILIPPE TREMBLAY, DION, & ASSOCIÉS, ARGENT OU CHEQUE VISE, St-Eustache, ce 30 octobre 1997, DANY TREMBLAY, huissier de Justice, 1100, rue de la Loi, Ste-Juste, Québec, HTL 113, (514)422-9222, fax: (514)422-9222, Laval, le 30 octobre 1997.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR MUNICIPALE VILLE DE MIRABEL, NO 700-01-020890-973, BREF D'EXECUTION - PERCEPTEUR DES AMENDES, Partie demanderesse -vs- LUC LAFORÊT, Partie défenderesse. Le 12e jour de novembre 1997 à 10h00, au 240, DES MYOSOTIS, STE-THERÈSE, Québec, district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de LUC LAFORÊT, saisis en cette cause, consistant en: 1 Dodge Ram (van) gris et acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Terrebonne, BOISVERT LANCTOT POUILLON, HUISSIERS - (514)471-8078, MI (514)328-1122, 955, boul. Des Genêts, #122 Terrebonne, Qc. J6W 9A5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE JOLIETTE, COUR DU QUÉBEC, NO 705-01-012163-955, PERCEPTEUR DES AMENDES, agissant en sa qualité de saisissant pour la création du PROCUREUR GÉNÉRAL DU QUÉBEC, Partie Demanderesse -vs- STEPHANE FECTEAU, Partie défenderesse. AVIS LEGAL. Avis public est par le présent donné que les biens meubles et effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause seront vendus par autorité de Justice, EN VERTU D'UN BREF D'EXECUTION. Le 12 novembre 1997 à 15h00 heures au 7101-A, AV. LEVESQUE, à VILLE DANJOU, Lesdits biens consistent en: 1. Téléviseur Sony Trinitron 28"; 1 meuble pour téléviseur. Lesquels effets seront vendus par argent comptant ou cheque visé au plus offrant et dernier enchérisseur Joliette ce 30 octobre 1997, ERIC LACHANCE, huissier d'office Joliette, BELANGER ET ASS., 186 St-Joseph, C.P. 454, Joliette (Québec) J6E 3Z9, Tél.: 759-5556, Fax: 759-6235.

Province de Québec, District de Longueuil, COUR DU QUÉBEC, NO 505-02-009154-976, LA SEIGNEURIE DE BOUCHERVILLE INC., Demanderesse -vs- NICOLE MEUNIER et GERMAIN ROCHON, Défendeurs. Le 12 novembre 1997, à 11h00 de l'avant-midi, au domicile des défendeurs, au No 641 rue de Lorraine, en la cité Longueuil, district de Longueuil, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1. Automobile Camaro, no de plaque WRL 497, série 1G1FP8751GN116597, Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE au 29 octobre 1997, PIERRE TURGEON, Huissier, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALITÉ DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALITÉ NO 97-00169, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALE DE BROSSARD, demanderesse -vs- CLAUDE GAGNE, défenderesse. Le 13 novembre 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE du défendeur, au No 6065, RUE ALBANIE, en la cité de BROSSARD, district de Longueuil, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Camaro, no de plaque WRL 497, série 1G1FP8751GN116597, Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE au 29 octobre 1997, PIERRE TURGEON, Huissier, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, CH. CIVILE. Procédure

Allégué), NO: 500-22-004058-973 - BREF D'EXECUTION, LES HUILLÉS NORCO - (1939) INC., Partie demanderesse -vs- TANIOS EL-KHOURY, Partie défenderesse. Le 13ième jour de novembre 1997, à 10h00 au 7340, VALDOMBRE, ST-LEONARD, Qc, district de MONTRÉAL, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de TANIOS EL-KHOURY, saisis en cette cause, consistant en: 1 véhicule automobile de marque Ford, modèle Mustang, décapotable, 1994, de couleur rouge; imm. au Qc. ZAY-231 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL BOISSEAU, huissier du district de Terrebonne, BOISVERT LANCTOT POUILLON, HUISSIERS - (514)471-8078, MI (514)328-1122, 955, boul. Des Genêts, #122 Terrebonne, Qc. J6W 9A5.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, LES HUILLÉS BERTRAND INC., Partie demanderesse C. GERARD LEBLANC, Partie défenderesse. AVIS PUBLIC EST PAR LA PRÉSENTE donné que les effets mobiliers de la partie défenderesse, saisis en cette cause, seront vendus au: 1037, Chemin du Bord de l'Eau, à Sainte-Dorothée, à 15h00, le 12 NOVEMBRE 1997, à savoir: 1 four micro-ondes; 1 lave-vaisselle; 1 percolateur; 1 table de salon; 1 ordinateur avec écran et clavier; 2 bibliothèques; 1 congélateur; 1 chaise en cuir noir inclinable; 1 poêle à combustion lente; 1 table de jardin; 1 BBQ; 1 coffre d'outils; 1 tondeuse à gazon; 2 chaises longues; 1 parasol; 10 chaises de jardin. LESQUELS EFFETS seront vendus pour argent comptant au plus offrant et dernier enchérisseur JUSTICE à St-Jérôme, ce 30 octobre 1997, ALAIN BEAULIEU, HUISSIER DE JUSTICE, FILION & ASSOCIÉS HUISSIERS, 110 de Marigny, St-Jérôme, Québec, J7Y 2G1, Tél: (514) 436-8282.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALITÉ NO 97-00169, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALITÉ DE BROSSARD, demanderesse -vs- CLAUDE GAGNE, défenderesse. Le 13 novembre 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE du défendeur, au No 6065, RUE ALBANIE, en la cité de BROSSARD, district de Longueuil, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Camaro, no de plaque WRL 497, série 1G1FP8751GN116597, Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE au 29 octobre 1997, PIERRE TURGEON, Huissier, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALITÉ NO 97-00169, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALITÉ DE BROSSARD, demanderesse -vs- CLAUDE GAGNE, défenderesse. Le 13 novembre 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE du défendeur, au No 397, CHEMIN DU SAINT-JACQUES, 253, en la cité de SAINT-JACQUES, district d'Iberville, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la

défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Véhicule automobile Ford Mustang 1985, noire, 2 portes et acc. plaque 026 BKE, série 1FABP28A3F206535, 1 meuble audio-vidéo noir et mauve; 1 téléviseur couleur Fisher; 29 po. Conditions: ARGENT COMPTANT Lamyne, le 29 octobre 1997, NORMAND POISSANT, Huissier, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR DU QUÉBEC, NO: 500-22-007372-975 - AVIS PUBLIC - BANQUE CANADIENNE IMPERIALE DE COMMERCE, Partie demanderesse -vs- CHARLES AUGUSTE BERTHIAUME, Partie défenderesse. Le 13e jour de novembre 1997 à 10h00, au 670, TERR. J.B. RAYMOND, ST-ANDRÉ D'ARGENTEUIL, P.Q. district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de CHARLES AUGUSTE BERTHIAUME, saisis en cette cause, consistant en: 1 Camion Chevrolet 1989, imm. 466 AWP Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: LINDA BRANCHAUD, huissier du district de Terrebonne, GUINDON, PILON & ASSOCIÉS, HUISSIERS - 819-326-7707, Fax 326-6972, 22 rue Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc J8C 2J4.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE LAVAL NO: 504-12-005188-974 COUR SUPÉRIEURE (Chambre de la famille) MARIA TRENTINELLA -vs- ROMICA BERLA Partie défenderesse ASSIGNATION ORDRE est donné à ROMICA BERLA, de comparaitre au Greffe de cette Cour situé au 2800 St-Martin ouest, Ville de Laval, au Palais de Justice, au Greffe de la Cour Supérieure (rez-de-chaussée), dans les quarante (40) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALITÉ NO 97-00169, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALITÉ DE BROSSARD, demanderesse -vs- CLAUDE GAGNE, défenderesse. Le 13 novembre 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE du défendeur, au No 6065, RUE ALBANIE, en la cité de BROSSARD, district de Longueuil, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Camaro, no de plaque WRL 497, série 1G1FP8751GN116597, Conditions: ARGENT COMPTANT ou CHEQUE VISE au 29 octobre 1997, PIERRE TURGEON, Huissier, GRENIER POISSANT ET ASSOCIÉS, huissiers de justice, 466-2628.

PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALITÉ NO 97-00169, LE PERCEPTEUR DE LA COUR MUNICIPALITÉ DE BROSSARD, demanderesse -vs- CLAUDE GAGNE, défenderesse. Le 13 novembre 1997 à 10h00 de l'avant-midi au DOMICILE du défendeur, au No 397, CHEMIN DU SAINT-JACQUES, 253, en la cité de SAINT-JACQUES, district d'Iberville, vendus par autorité de Justice les biens et effets de la

LUCERO, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17 le 9 décembre 1997 à 9h15 heures a.m., suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête pour garde légale et pension alimentaire et de la liste des exhibits et serment de la requérante et certificat de l'avocat a été remise au greffe à l'intention de ALVARO LUCERO. Lieu: Montréal Date: 24 octobre 1997 MICHEL MARTIN, G.A.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE TERREBONNE, COUR DU QUÉBEC, NO: 715-32-000031-977 - AVIS PUBLIC - REGENT LAFORÊT, AVOCAT, Partie demanderesse -vs- Monsieur JEAN MONDOU, Partie défenderesse. Le 12e jour de novembre 1997 à 13h00, au 529, DU SANCTUAIRE, MONT-ROLLAND, P.Q. district de Terrebonne, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets de Monsieur JEAN MONDOU, saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Nissan Stanza 1989, gris, imm. 564 AEY Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: ANDRÉ GUINDON, huissier du district de Terrebonne, GUINDON, PILON & ASSOCIÉS, HUISSIERS - 819-326-7707, Fax 326-6972, 22 rue Agathe, Ste-Agathe-des-Monts, Qc J8C 2J4.

CANADA PROVINCE DE QUÉBEC DISTRICT DE MONTRÉAL NO: 525-43-001153-978 COUR DU QUÉBEC Chambre de la jeunesse S.P. CAPIETRA (adresse inconnue) ORDONNANCE Le Tribunal vous ordonne de comparaitre à la COUR DU

LONGUEUIL ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIÈRE Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Longueuil Nos: 500-05-002803-966 505-18-000028-977 Re: Bref d'exécution

CAISSE POPULAIRE DE VERDUN, ayant son siège social au 4411, rue Wellington, Verdun, district de Montréal, H4G 1W6, partie demanderesse, contre TREMBLAY, DENIS, résident et domicilié au 675, Place Suez, Brossard, district de Longueuil, J4X 1N6, partie défenderesse, et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAPRAIRIE, mis-en-cause. «Un emplacement situé en la ville de Brossard, connu et désigné comme étant le lot numéro CENT CINQUANTE-HUIT de la subdivision officielle du lot originaire DIX-SEPT (17-158) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Laprairie de la Magdeleine.

Avec la maison dessus construite portant le numéro 675, Place Suez, en la ville de Brossard, province de Québec, J4X 1N6.» L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 67 775,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. Au moment de la vente, l'adjudicataire devra verser au shérif un montant minimum de 33 887,50 \$, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, ce montant représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

Pour être vendu au Palais de Justice, 1111, boulevard Jacques Cartier Est, salle RC-21, Longueuil, Québec, le DEUXIÈME jour de DÉCEMBRE 1997 à QUATORZE heures. ELIZABETH S. GOBEILLE Shérif-adjoint Bureau du shérif Cour Supérieure Longueuil, le 22octobre 1997

QUÉBEC, Chambre de la jeunesse au 410 est rue Bellechasse, Montréal, à la salle 1.05 à 9h30 le 13 janvier 1998, et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant BELANGER SPACAPETRA, Nancy Sherry Sylvie née le 27 avril 1985 (85/04/27), a été déposée à votre intention au Greffe de l'adoption. Vous êtes avisé qu'à défaut de vous présenter à cette date et de proposer les demandes que vous entendez faire valoir, les requérants pourront obtenir contre vous un jugement par défaut. Luc Martel, avocat, m. fisc. Procureur de la compagnie

AVIS DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la corporation -A.D. MENUISERIE - INC - demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Fait et signé à Montréal, ce 28 octobre 1997 ANGELO DI STEFANO

ORDRE est donné à DANIEL THEORET, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1 est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 2.17 le 8 décembre 1997 à 9h00 heures, suite à la publication du présent avis dans le journal Le Devoir. Une copie de la requête pour garde d'enfant, affidavit et avis a été remise au greffe à l'intention de DANIEL THEORET. Lieu: Montréal Date: 30 octobre 1997 MICHEL MARTIN, G.A. Greffier adjoint

ORDONNANCE DE SAISIE ET VENTE IMMOBILIÈRE Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Longueuil Nos: 500-05-002803-966 505-18-000028-977 Re: Bref d'exécution

CAISSE POPULAIRE DE VERDUN, ayant son siège social au 4411, rue Wellington, Verdun, district de Montréal, H4G 1W6, partie demanderesse, contre TREMBLAY, DENIS, résident et domicilié au 675, Place Suez, Brossard, district de Longueuil, J4X 1N6, partie défenderesse, et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAPRAIRIE, mis-en-cause. «Un emplacement situé en la ville de Brossard, connu et désigné comme étant le lot numéro CENT CINQUANTE-HUIT de la subdivision officielle du lot originaire DIX-SEPT (17-158) aux plan et livre de renvoi officiels de la Paroisse de Laprairie de la Magdeleine.

Avec la maison dessus construite portant le numéro 675, Place Suez, en la ville de Brossard, province de Québec, J4X 1N6.» L'immeuble servant de résidence familiale, la mise à prix est fixée à 67 775,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale. Au moment de la vente, l'adjudicataire devra verser au shérif un montant minimum de 33 887,50 \$, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, ce montant représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la compagnie LES PLACEMENTS JEAN RIOPEL LTEE demandera à l'inspecteur Général des institutions financières la permission de se dissoudre. Fait et signé à Montréal, ce 29 octobre 1997 Luc Martel, avocat, m. fisc. Procureur de la compagnie

AVIS DE DISSOLUTION PRENEZ AVIS que la corporation -A.D. MENUISERIE - INC - demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre. Fait et signé à Montréal, ce 28 octobre 1997 ANGELO DI STEFANO

Merci de donner JE DONNE, JE CHANGE OBJECTIF: 29,5M 19948 114 \$ Centrale 493, rue Sherbrooke Ouest Montréal, Québec H3A 1B6 Tél.: (514) 288-1261 LE DON DE CHANGER LES CHOSÉS

Marchand Daoust inc. AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE Dans l'affaire de la faillite de: DOROTEA DI GIGACCHINO 863, 95e Avenue Chomedey, Laval (Québec) H7W 3V3 AVIS est par les présentes donné que la susdite débitrice a fait cession de ses biens le 23 octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13 novembre 1997 à 11h00 au bureau du syndic au 3274, St-Martin ouest, suite 203, Laval (Québec) Laval, ce 1er novembre 1997 MARCHAND DAoust INC., syndic 3274, boul. St-Martin Ouest Suite 203 Laval, Qc H7T 1A1 Tél.: (514) 686-3990 Fax: (514) 686-6911

MOTS CROISÉS 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 HORIZONTALLEMENT 3- Manière de colorier un dessin. - Obtempéré. 4- Atoll. - Observer. - Le premier. 5- Ville. - Raccordera. 6- Truc. - Mortel. 7- Utile au golfleur. - Batte de tonnelier. 8- Cabaretier. 9- Mettre un bât sur une bête. - Dans. 10- Médecin. - Imitation. 11- Ambassadeur. - Personne ennuyeuse. 12- Perroquet. - Rigolard. - Pronom. VERTICALEMENT 1- Obéissance. - Circonstance. 2- Débarrasser de ses puces. - Bord intérieur d'une assiette. Solution d'hier

MOTS CROISÉS LE MONDE 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 HORIZONTALLEMENT I. Passe du saint des saints à la brosse à relier. - II. Pointu à la fin. - III. Note. Une équipe où il faut tirer pour dégager. - IV. Boîtes plus ou moins bien remplies. Donna de la puissance. - V. Prendre eau de toutes parts. Son barbillon n'est vraiment pas rasoir. - VI. Chambre froide. Musique de la rue. - VII. Partie de la charpente. Pouvoir qui relève de la magie. - VIII. Peut maintenant prendre son siège. Article étranger. - IX. Fit un nettoyage en profondeur. Grand quand il est à la tribune. - X. Assurent toutes les commodités. VERTICALEMENT 1. Mettent le bâtiment en danger. - 2. N'ont pas toujours le beau rôle. Au bout de la jete. - 3. Défenseur américain. Assure le coup. La bande à Philippe, Nicolas et les autres. - 4. Vous transformez en homme de couleur. Dans les rayons. - 5. Plantigrade difficile à implanter. Redresseur de torts. - 6. Au milieu des sangliers. Traverse Syria à toute vitesse. Symbole magnétique. - 7. Se com- Philippe Dupuis

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ Dans l'affaire de la faillite de LES CRÉATIONS DANIEL JAROS INC., corporation légalement constituée sous la partie IA de la Loi sur les compagnies ayant sa principale place d'affaires au 340, rue Maynard, Montréal, P.Q., CANADA (H3R 3B4) Débitrice Avis est par les présentes donné que Les Créations Daniel Jaros Inc. a fait cession le 24<sup>e</sup> jour d'octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 14<sup>e</sup> jour de novembre 1997 à 11 h au bureau du syndic, 600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 1900, en la ville de Montréal, dans la province de Québec.

ESKANAZI, ISSAK, Sea Mar (à son compte) résident et domicilié dans la Ville et District de Montréal, Province de Québec, au 2355 rue Noel (Débiteur) Avis est par les présentes donné que ESKANAZI, ISAAK a déposé une cession le 16<sup>e</sup> jour d'octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13<sup>e</sup> jour de novembre 1997 à 10 h de l'avant-midi au Bureau du syndic, 345, ave. Victoria, Bureau 400 Westmount, Montréal, Qué Date à Montréal le 11<sup>e</sup> jour d'octobre 1997

AGENCES B. ROBERT PRODUITS ARCHITECTURAUX INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville et District de Montréal, Province de Québec, au 4710, rue St-Ambrose, #135 Compagnie débitrice Avis est par les présentes donné que AGENCES B. ROBERT PRODUITS ARCHITECTURAUX INC., a déposé une cession le 20<sup>e</sup> jour d'octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13<sup>e</sup> jour de novembre 1997 à 10 h de l'avant-midi au Bureau du Syndic, 345, ave Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal, Qué Date à Westmount, Québec, le 23<sup>e</sup> jour d'octobre 1997

AGENCES B. ROBERT PRODUITS ARCHITECTURAUX INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville et District de Montréal, Province de Québec, au 4710, rue St-Ambrose, #135 Compagnie débitrice Avis est par les présentes donné que AGENCES B. ROBERT PRODUITS ARCHITECTURAUX INC., a déposé une cession le 20<sup>e</sup> jour d'octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13<sup>e</sup> jour de novembre 1997 à 10 h de l'avant-midi au Bureau du Syndic, 345, ave Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal, Qué Date à Westmount, Québec, le 23<sup>e</sup> jour d'octobre 1997

AGENCES B. ROBERT PRODUITS ARCHITECTURAUX INC., un corps politique, dûment incorporé selon la loi, antérieurement faisant affaires dans la Ville et District de Montréal, Province de Québec, au 4710, rue St-Ambrose, #135 Compagnie débitrice Avis est par les présentes donné que AGENCES B. ROBERT PRODUITS ARCHITECTURAUX INC., a déposé une cession le 20<sup>e</sup> jour d'octobre 1997 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 13<sup>e</sup> jour de novembre 1997 à 10 h de l'avant-midi au Bureau du Syndic, 345, ave Victoria, bureau 400, Westmount, Montréal, Qué Date à Westmount, Québec, le 23<sup>e</sup> jour d'octobre 1997

H&M DIAMOND ASS. INC. 45 AVENUE VICTORIA, SUITE 400, WESTMOUNT, QUÉBEC (H3Z 2N7) TÉL. : (514) 483-2303 TÉLÉC. : (514) 483-2373 AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE

VENTES PAR SHÉRIF AVIS PUBLIC est par la présente, donné que les TERRES ET HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus au temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

MONTRÉAL Avis de vente immobilière en vertu de l'article 670 C.p.c. Canada - Province de Québec Cour Supérieure - District de Montréal No.: 500-05-024459-966 500-18-000518-978

CAISSE POPULAIRE DE VERDUN, 4411, rue Wellington, Verdun, Québec, H4G 1W6; partie demanderesse contre 2854-5697 QUÉBEC INC., 653, 4e Avenue, Verdun, Québec, H4G 2Y5 et ROGER LAZARUS, 653, 4e Avenue, Verdun, Québec, H4G 2Y5 et EDWARD LAZARUS, 653, 4e Avenue, Verdun, Québec, H4G 2Y5 et RAYMOND FRANCIS, 5264, Bannantyne, Verdun, Québec, H4H 1E5; partie défenderesse et L'OFFICIER DE LA PUBLICITÉ DES DROITS DE LA CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE MONTRÉAL, mis-en-cause. «Un emplacement ayant front sur l'avenue Bannantyne, en la Ville de Verdun, connu et désigné comme étant composé comme suit: a) du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-TROIS de la subdivision officielle du lot originaire numéro QUATRE MILLE SIX CENT SOIXANTE-DOUZE (4672-283) aux Plan et Livre de Renvoi officiels de la Paroisse de Montréal, b) de la partie Nord-Est du lot numéro DEUX CENT QUATRE-VINGT-QUATRE de la subdivision officielle du lot originaire numéro

Redonnez vie avec un vieux véhicule - auto, moto, camion, motoneige, ou même autobus - qui ne marche plus. Donnez-le à la Fondation canadienne du rein. Remorquage gratuit, reçu d'impôt. Vous permettrez ainsi à des gens de redémarrer dans la vie. Appelez sans frais au numéro AUTO-REIN: 1 888 2AUTO-REIN 1 888 228-8673 LA FONDATION CANADIENNE DU REIN Les dons en argent sont aussi bienvenus. Donnez du «muscle» à votre moral! Quand le monde vous pèse, soulevez des poids et haltères. L'exercice physique remonte le moral! Défi santé: notre responsabilité à tous! avec PARTICIPATION

LA MÉTÉO D'ENVIRONNEMENT CANADA MONTRÉAL Aujourd'hui Ce Soir Dimanche Lundi Mardi max 12 min 6 max 12 6/10 2/8

Températures: MAX / MIN Kuujuaarapik 4/-9 La Grande IV 4/0 Sept-Îles 6/0 Gaspé 9/5 Îles de la Madeleine 8/1 Chibougamou 7/1 Chicoutimi 8/3 Québec 8/4 Trois-Rivières 10/7 Val d'Or 10/2 Sherbrooke 13/7 Montréal

QUÉBEC Aujourd'hui Ce Soir Dimanche Lundi Mardi max 8 min 4 max 8 5/11 2/8

OTTAWA Aujourd'hui Ce Soir Dimanche Lundi Mardi max 14 min 5 max 11 4/7 0/5

Météo-Conseil 1 900 565-4455 Frais applicables La météo à la source Environnement Canada

Pour l'amour des enfants handicapés ENVOYEZ DON TIMBRES DE PÂQUES 1 800 263-1969

Téléphone: 985-3322

# LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340



## RÉSIDENCES DE PRESTIGE

985-3322



### MANOIR MONT-ST-HILAIRE

Prestigieuse résidence architecturale en pierre somptueuse sise sur magnifique terrain de 25 960 pi. ca. entouré d'arbres. Secteur paisible et recherché. Vaste salon, salle familiale, 4 ch. à l'étage, bureau au r. de ch., piscine, creusée (20 x 40 pi.) et gar. double. Gigantesque parking en pavé uni.

Pierre Vincent 464-1000  
agent imm. affilié - Re/Max Extra inc.



### ILE D'ORLÉANS

\*La vieille maison Campagna 1731\*

Authentique maison de pierre datant du régime français, entièrement restaurée, située sur le bord du fleuve. Aître et four à pain, dépendances. 290 000 \$

Jean-Paul Leduc, propriétaire  
(418) 660-5527



### AMOUREUX DE LA NATURE

Petit château en montagne, sur site très privé de 50 000 p.c., adjacent à piste de ski de fond et sentier pédestre. Victorien incomparable comprenant boiseries, garage, foyer, chauffage central et plus... 2900 p.c. sur 4 étages. 250 000 \$ négociable.

Conception André Labelle  
1-514-224-9471 en soirée



### ST-BRUNO

Adossé au Mont St-Bruno : golf. Terrain: 36 736 p.c. Plan d'architecte - 12 pièces, 5 c.a.c. - plafond cathédrale - 2 foyers. Grande piscine intérieure - immenses pièces très ensoleillées, garage double. Pas de voisin arrière.

La Capitale Nicole Chabot-Ctr  
653-7703



### ST-BRUNO

DANS PARC PROVINCIAL. LAC SEIGNEURIAL. directement au bord du lac sur terrain de 240 412 pi. ca., 15 pièces, 7 c.a.c., 3 foyers, tennis, garages, maison secondaire. Exceptionnel.

La Capitale Nicole Chabot ctr  
653-7703



### LAVAL

Visite libre dimanche 9 novembre de 14 h à 16 h  
Beau split au 2159 Calixa-Lavallée. À l'est de la «15» et boul. Le Corbusier. Au nord de St-Martin et Tessier. Évaluation municipale 275 100 \$.

Prix demandé: 265 000 \$.  
Najib Georges Chaghouri  
941-9906  
www.lacapitale.com La Capitale Ahuntsic, ctr. imm. agréé

## I · N · D · E · X

- 100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL Achat-vente-échange
- 100 Visites libres
- 101 Propriétés à vendre
- 103 Condominiums et co-propriétés
- 105 Propriétés à revenus
- 115 Extérieur de Montréal
- 120 Laurentides
- 121 Cantons de l'Est
- 125 Hors-frontières
- 130 Maisons de campagne
- 132 Chalets
- 134 Terres-fermes
- 135 Terrains
- 150 Transactions diverses
- 151 Services immobiliers
- Location
- 180 App. et log. à louer
- 184 Condominiums à louer
- 185 Propriétés à louer
- 175 Maisons de campagne à louer
- 176 Chalets à louer
- 200 • 299 IMMOBILIER COMMERCIAL Achat-vente-échange
- 201 Propriétés commerciales
- 203 Propriétés industrielles
- 205 Espaces commerciaux
- 210 Commerces à vendre
- 220 Entrepôt (Vente-location)
- 230 Gestion immobilière
- Location
- 251 Bureaux à louer
- 259 Espaces comm. et ind. à louer
- 275 Locaux à louer
- 300 • 399 MARCHANDISES
- 301 Oeuvres d'art
- 303 Antiquités
- 313 Ordinateurs
- 314 Bureautique
- 315 Téléphonie
- 318 Mobilier de bureau et acc.
- 320 Ameublement
- 335 Bois de foyer
- 350 Animaux
- 400 • 499 OFFRES D'EMPLOIS
- 401 Postes cadre et professionnel
- 402 Éducation
- 405 Santé + serv. communautaires
- 408 Secteur culturel
- 410 Bureaux
- 415 Secteur informatique
- 420 Secteur vente
- 435 Restaurants et hôtellerie
- 440 Services domestiques
- 445 Emplois partiels + saisonniers
- 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
- 501 Occasions d'affaires
- 508 Services financiers
- 510 Comptabilité
- 512 Déclaration d'impôts
- 515 Informatique et bureautique
- 520 Préparation de C.V.
- 522 Traitement de texte
- 523 Traduction, rédaction
- 529 Services professionnels
- 530 Cours
- 540 Santé
- 542 Massothérapie
- 543 Psychothérapie
- 544 Croissance personnelle
- 546 Cartomancie, astrologie
- 550 Voyages
- 555 Garderie
- 560 Entretien, rénovation
- 564 Décoration intérieure
- 570 Terrassement, paysagistes
- 575 Déménagement
- 600 • 699 VEHICULES
- 675 Bateaux, yachts, voiliers
- 699 Automobiles

## LES PETITES ANNONCES

### DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3322  
Télécopieur: 985-3340

Conditions de paiement: cartes de crédit



### 100 VISITES LIBRES

**OUTREMONT A VENDRE PAR PROPRIÉTAIRE**  
Maison complètement détachée, entièrement rénovée, jardin, 3 étages, 3 c.c., 3 s/bains, approx. 2 800 p.c., 392 000 \$

264 QUÉBEC 279-8715  
DIMANCHE 14h à 16h.

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

**N.D.G.**  
Duplex détaché. Prix réduit 179 000 \$, 2 x 5 1/2, s.-sol 8 pi. haut. Superbe terrain paysagé de 6900 pi. ca., près des écoles, université, idéal pour convertir en cottage.

LISE SAINT-JEAN 281-5501  
Re/Max du Cartier ctr. imm.

### CONDO

Plateau, très beau r-d-c de duplex, 5 1/2, 1014 pi. ca., 2 chambres fermées. Rénové, beaucoup d'inclus, jardin, terrasse. 109 000 \$. Le 5214 Cartier.

DANIELLE LANDRY 281-5501  
Re/Max du Cartier ctr. imm.

### OUTREMONT EN HAUT

Cottage de charme, rénové, cachet conservé, 4 c.c., foyer, 3 belles terrasses, garage. Localisation exceptionnelle. À voir absolument! 295 000 \$.

LAURENCE FOUILLIEN 272-1010  
PHILIPPE AUNE 529-1010  
Gr. Sutton-Immobilier ctr. imm.

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

**OUTREMONT ET ENVIRONS**  
Vous ne souhaitez pas être représenté(e)s par l'agent qui représente aussi le vendeur? Alors, appelez un agent d'acheteur ou, encore mieux, appelez-moi au

272-1010  
PIERRE GAUTHIER  
Groupe Sutton-Immobilier  
Courtier immobilier agréé

### OUTREMONT

Maison de ville 1996 - 3 étages. Qualité supérieure. Très design. Garage, air climatisé central, foyer, 264 500 \$.

LISE SAINT-JEAN 281-5501  
Re/Max du Cartier ctr. imm.

### PLATEAU

Bed & breakfast dans 2 cottages construits en 1860. 5 chambres plus 4 1/2 au sous-sol. 5 salles de bains. Rénovations soignées. Charme victorien. Près métro Laurier. 475 000 \$.

LISE SAINT-JEAN 281-5501  
Re/Max du Cartier ctr. imm.

### PLATEAU

Beau condo rénové, 3e, 4 1/2, 975 pieds carrés. Grandes pièces, cachet, belle grande terrasse, stationnements, rangement au sous-sol. 119 000 \$ nég. Au 4243 Fabre.

DANIELLE LANDRY 281-5501  
Re/Max du Cartier ctr. imm.

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

**PLATEAU**  
Triplex sur 2 étages, semi-détaché, 30' de façade. Sous-sol fini, rénové, cour côté soleil, stationnement. Plus de 2000 pieds carrés pour le propriétaire occupant. 210 000 \$. Le 5134-5138 Parthenais.

DANIELLE LANDRY 281-5501  
Re/Max du Cartier ctr. imm.

### ROSEMONT

Beau grand duplex semi-détaché avec bachelor au ss-sol, 2 X 5 1/2, 1 X 4 1/2, garage, grande cour. Face à parc. Le 3836-3838 St-Zotique. 227 000 \$ nég.

DANIELLE LANDRY 281-5501  
Re/Max du Cartier ctr. imm.

### 101 PROPRIÉTÉS À VENDRE

**A.N.D.G.**  
Duplex, grand 4 pièces au rez-de-ch. + s/sol. Logement à revenu à l'étage, 6 pièces, foyers, solarium, terrasses. 488-3617.

### A.N.D.G.

Grande maison familiale 2 étages, 4 c.c., 3 s/b., foyers, sclarium, terrasses. 488-3617.

### AHUNTSIC

secteur de choix. Idéal professionnel occupant. Triplex grand luxe, 39 pi. X 56 pi. Nombreux extra. 475 000 \$. Pas d'agent. 388-3929.

### CHATEAUGUAY

Grand cottage '90, clair, paysager, pisc. creusée, pavillon, secteur boisé, chambre 3 + 3, prix 200 000 \$ réduit à 160 000 \$. Agents s'abstenir. 699-1811.

### CITÉ JARDIN

Cottage rénové à aire ouverte, s. à manger, cuisine, salon avec foyer, stationnement. Michelle LeBlanc, Re/Max Harmonie ctr. imm., 259-8884.

### MONT-ST-HILAIRE

Cottage, 4 c.c., 3 s/bains, terrain 87 120 p.c. Prés services. 195 000 \$. 464-4637.

### PLATEAU

Repentigny, maison en pierre de 10 pièces sur le bord de l'eau. En face gar. double + petit logement 4 1/2 au 2e. 300 000 \$. Libre. Succession. 592-4257.

### ROSEMONT

Condo, gr 3 1/2, r. éclairé, aire ouverte, rangement, gr s/b, stat. 74,500\$. Proprié. 931-5021.

### ST-BRUNO

Bungalow 80, 4 c.c., 2 s/bains, thermopompe. Évaluation 131 000 \$. Faut vendre! Demande 120 000 \$. 441-9318.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

**LOFTS SPACIEUX AU CŒUR DU PLATEAU**

VUE PANORAMIQUE LUMINOSITÉ EXCEPTIONNELLE MÉGA-TERRASSE PLOUK DESIGN GARAGE OPTIONNEL

à partir de 496\$/mois

### VISITES LIBRES

Lundi au jeudi 13h à 20h, vendredi 13h à 18h Samedi-dimanche 12h à 17h

### L'USINE MONT-ROYAL

205, avenue Mont-Royal Est (angle Hôtel de Ville) 847-9044

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

**DOUILLET!**  
Condo à N.D.G. les Westmount Grande chambre, salon double, dinette, hall, s/bains et cuis. modernes, 4 électros, stores, etc. Donné à 69 000 \$.

YVAN PELLAND 489-2780  
Max-Immo ctr.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

**BOUCHERVILLE**, Condo 3 étages, unité de bout, superbe décor, foyer, lattes. Le plus beau site du projet. 105 000 \$. Hugette St-Hilaire Ctr. Imm. 990-9510

### DECELLES (HEC)2e

5 1/2, design intéressant, aire ouverte, 1 ch. c., bureau, ensoleillé, équipé, terrasse, vue, rangement. 98 000 \$. 276-8446

### ILE PATON - 4 1/2

repeint, éval. 116,300 \$ pour 92 000 \$. Vue rivière. Garage sécurisé, services. 477-3429.

### LAVAL

Presqu'île, bord de l'eau, 4 1/2, 1 150 p.c., 2 balcons, garage. 162 000 \$. 669-9637.

### OUTREMONT

3e, balcon, rénové avec autocad, 3 c. à c., stationnement. Secteur Laurier. P. Delorme, Imm. G.M.A. 343-0114.

### OUTREMONT

condo, site prestigieux, 3 c.c., aire ouverte, boiseries, rénové. 139 000 \$. Professionnel. Maria Da Cruz ctr. imm. 953-9113.

### OUTREMONT

Moderne, ensoleillé, 26, 1 200 p.c., 2 ch. c. fermées, terrasse, garage. 384-2783.

### PLATEAU

Condo magnifique, 3e, 800 p.c. Beau coup de cachet. 92 000 \$. Belles divisions et très éclairé. Pina Barbagli. Re/Max du Cartier 281-5501

### PTE ST-CHARLES

historique, 4 1/2 + mezz. ou s.c., 75-100 m. Rénovés, vue centre-ville, alarme, jardin. 58-83 000 \$. 846-1157.

### SANCTUAIRE

phase VI, 3 c.c., vue splendide dans toutes les pièces. Pas d'agent. 297 000 \$ 733-9957.

### ST-SAUVEUR

du sommet du Mont-Maribou. Résidence prestige, 15 pièces d'intimité sur 4 paliers, 3 foyers, pisc. int. vitrée. Prix révisé de moitié à 399 000 \$, ou location (long terme seulement): 2 500\$/m. P. Delorme, Imm. G.M.A. ctr. 343-0114.

### 105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

**MISEZ JUSTE:** Triplex rénové (3 1/2), cour, pisc., toit-terrasse, revenus 18 000\$/an. Secteur en expansion. Hugette St-Hilaire Ctr. Imm. 990-9510

### ST-LAMBERT

rue Lorne, 15x, (10 X 4 1/2, 5 X 4 1/2), rénové, toujours loué, excellents locataires. Bons revenus, placement sûr. Gérald, RYL, 351-4392 ou 353-8770.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

**LOFTS SPACIEUX AU CŒUR DU PLATEAU**

VUE PANORAMIQUE LUMINOSITÉ EXCEPTIONNELLE MÉGA-TERRASSE PLOUK DESIGN GARAGE OPTIONNEL

à partir de 496\$/mois

### VISITES LIBRES

Lundi au jeudi 13h à 20h, vendredi 13h à 18h Samedi-dimanche 12h à 17h

### L'USINE MONT-ROYAL

205, avenue Mont-Royal Est (angle Hôtel de Ville) 847-9044

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

**DOUILLET!**  
Condo à N.D.G. les Westmount Grande chambre, salon double, dinette, hall, s/bains et cuis. modernes, 4 électros, stores, etc. Donné à 69 000 \$.

YVAN PELLAND 489-2780  
Max-Immo ctr.

### 103 CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

**BOUCHERVILLE**, Condo 3 étages, unité de bout, superbe décor, foyer, lattes. Le plus beau site du projet. 105 000 \$. Hugette St-Hilaire Ctr. Imm. 990-9510

### DECELLES (HEC)2e

5 1/2, design intéressant, aire ouverte, 1 ch. c., bureau, ensoleillé, équipé, terrasse, vue, rangement. 98 000 \$. 276-8446

### ILE PATON - 4 1/2

repeint, éval. 116,300 \$ pour 92 000 \$. Vue rivière. Garage sécurisé, services. 477-3429.

### LAVAL

Presqu'île, bord de l'eau, 4 1/2, 1 150 p.c., 2 balcons, garage. 162 000 \$. 669-9637.

### OUTREMONT

3e, balcon, rénové avec autocad, 3 c. à c., stationnement. Secteur Laurier. P. Delorme, Imm. G.M.A. 343-0114.

### OUTREMONT

condo, site prestigieux, 3 c.c., aire ouverte, boiseries, rénové. 139 000 \$. Professionnel. Maria Da Cruz ctr. imm. 953-9113.

### OUTREMONT

Moderne, ensoleillé, 26, 1 200 p.c., 2 ch. c. fermées, terrasse, garage. 384-2783.

### PLATEAU

Condo magnifique, 3e, 800 p.c. Beau coup de cachet. 92 000 \$. Belles divisions et très éclairé. Pina Barbagli. Re/Max du Cartier 281-5501

### PTE ST-CHARLES

historique, 4 1/2 + mezz. ou s.c., 75-100 m. Rénovés, vue centre-ville, alarme, jardin. 58-83 000 \$. 846-1157.

### SANCTUAIRE

phase VI, 3 c.c., vue splendide dans toutes les pièces. Pas d'agent. 297 000 \$ 733-9957.

### ST-SAUVEUR

du sommet du Mont-Maribou. Résidence prestige, 15 pièces d'intimité sur 4 paliers, 3 foyers, pisc. int. vitrée. Prix révisé de moitié à 399 000 \$, ou location (long terme seulement): 2 500\$/m. P. Delorme, Imm. G.M.A. ctr. 343-0114.

### 105 PROPRIÉTÉS À REVENUS

**MISEZ JUSTE:** Triplex rénové (3 1/2), cour, pisc., toit-terrasse, revenus 18 000\$/an. Secteur en expansion. Hugette St-Hilaire Ctr. Imm. 990-9510

### ST-LAMBERT

rue Lorne, 15x, (10 X 4 1/2, 5 X 4 1/2), rénové, toujours loué, excellents locataires. Bons revenus, placement sûr. Gérald, RYL, 351-4392 ou 353-8770.

### 135 TERRAINS

**ST-IRÈNEE**, Très beau choix de terrains. Vue imparable sur le fleuve. Plusieurs grands disponibles. Idéal pour une retraite tranquille. Rosanne Bergeron. Les Immeubles Charlevoix. (418)665-2939 ou (418)665-2375.

### 140 PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

**VIEUX-LONGUEUIL**  
Cherchons maison détachée 677-8046

### 141 PROPRIÉTÉS À ÉCHANGER

**ÉCHANGES** toutes propriétés: chalets, condos, immeubles à logements, terrains, commerces, motorisés et +++. Imm-Nord ctr., 1-800-898-0108.

### 150 TRANSACTIONS DIVERSES

**COMMUNAUTÉ RECHERCHE**  
Un terrain d'environ 10 acres, zoné blanc, ensoleillé, facile d'accès, à proximité des services publics, avec ou sans habitation.

Tél.: (819) 563-5611  
Fax: (819) 346-4827

Téléphone: 985-3322

# LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

**175**  
**MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER**

**NORTH HATLEY.** 3 c.c., 2 s./b., foyer, tout confort, vue magnifique sur lac Massawippi. Pour saison d'hiver sauf période de Noël 937-7008.

**ST-COME**  
2 c.c., Pour saison de ski. Quelques minutes de Val St-Côme. (514)753-3835

**STE-ADELE/LOUP-GAROU**  
Saison hivernale. Luxueuse maison d'auteurs, 3 c.c., meublé antique, 5 500\$ + services. 933-9585, 485-2001, (514)229-2027.

**176**  
**CHALET À LOUER**

**A 10 MIN. ORFORD.** Rustique, très confortable, 2 c.c., paysage majestueux, lac privé, 3 min. autoroute (sortie 100). Grand calme, beauté. Saison: 3 500\$. AUBAINE. (514)297-2197.

**LAC GUINDON.** 4 c.c., 2 s./b., foyer, 338-1515, 336-4305.

**OASIS DE TRANQUILLITÉ** recherchée à l'occasion? Louons parfois (semaine, week-end) notre charmante maison/chalet Rawdon, 1 1/2 h. des ponts. Spacieux (2 ét.), calme, foyer, tout confort, boisé, lac. Idéal réf. de travail. N.-fumeur. Tél: 272-5136.

**ORFORD.** lac à la truite, 10 min. ski, 2 c.c., foyer, tout compris. Semaine, mois, saison. 521-3004.

**185**  
**CHAMBRES ET PENSIONS**

**MÉTRO CRÉMAZIE**  
Chambre meublée, s/bain privé, non-fumeur, 375\$/mois. 388-0081.

**190**  
**GARAGES À LOUER**

**2247** **EDOUARD-MONTPETIT** (Sterling/Willowdale). Stat. dans garage chauffé. 40\$/mois, 400\$ année. 271-4168.

**201**  
**PROPRIÉTÉS COMMERCIALES**

**CENTRE**  
Très bien situé. Bâtiment commercial 4 étages, 4 200 pi.c.a., entièrement rénové. Belle façade de pierre. 279 000\$. Le 1023 Berri.

**DANIELLE LANDRY**  
281-5501  
ReMax du Carlier est m.

**251**  
**BUREAUX À LOUER**

**VIEUX-MONTRÉAL.** charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 1 000 p.c. à 2 000 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

**VIEUX-MONTRÉAL.** charmant air, ascenseur, métro Square Victoria, parking, 1 000 p.c. à 2 000 p.c. 849-5411 ou William 731-9490; 430 Ste-Hélène.

**301**  
**OEUVRES D'ART**

**Le Balcon d'Art**  
achèterait tableaux de **NORMAND HUDON**  
466-8920

**303**  
**ANTIQUITÉS**

**BUFFET** 3 corps (step back), 150 ans env. Parfait état, éval. expert: 6 000\$. (819)565-8393.

**307**  
**LIVRES / DISQUES**

**A BON PRIX. ACHAT LIVRES**  
Mtl et province - (514)524-6235

**318**  
**MOBILIER DE BUREAU ET ACC.**

**LIQUIDATION** + de 300 bureaux, chaises, filières, neufs/usagés. 685-4051.  
**Les Aménagements F.B. Inc.**

**PUPIRE ET CRÉDENCE**  
Chêne massif blond, excellente condition. 700\$. 744-3003, 744-5456.

**320**  
**AMEUBLEMENT**

**MEUBLES ET OBJETS** haut de gamme. Prix rais. Rens. 524-9717.

**355**  
**BAZARS ET VENTES DE GARAGE**

**6421 ST-DENIS/BEAUBIEN.** (int.) sam./dim. 11 à 18h. Coll. meubles objets 1900-50.

**445**  
**GARDIENNE**

**RECHERCHE** gouvernante dynamique avec expérience pour enfants 17 mois et 4 mois. Secteur N.D.G. pour janvier 98, avec grande disponibilité. 486-4655.

**529**  
**OFFRE DE SERVICES**

**JEUNE ORGANISTE** diplômé du Conservatoire, offre ses services, semaine et week-end. Etienne, 955-6114.

**530**  
**COURS**

**ANGLAIS INTENSIF** Maîtrise McGill. Privé, semi-privé. Angli Linga. 849-5484.

**ENSEIGNEMENT CORRECTIF** individuel en mathématiques. Évaluation & correction. "Secondaire à CEGEP". Orthopédagogue-Ph.D. 389-5001.

**PROF. D'ANGLAIS PRIVÉ.** Idéal pour professionnel(le)s intéressé(e)s à améliorer leur performance en conversation, prononciation ou écriture. 982-1986 (8hrs/200\$). Aussi enseignement au bureau disp. (centre-ville).

**S.O.S. MATHS.** Cours privé de rattrapage, remise à niveau et prép. aux examens. Tout niveau. (514)324-6124.

**542**  
**MASSOTHÉRAPIE**

**A AHUNTSIC,** massage attentionné, complet, profond. François: 384-7738.

**CHINOIS, SUÉDOIS, RUSSES** 3 Cornwall, V.M.R. 738-7917

**MASSAGE HOLISTIQUE** Énergétique et régénérateur Océane 990-2801

**543**  
**PSYCHOTHÉRAPIE**

**FRANCINE FISET,** sexologue - psychotérapeute. Approche existentielle. 522-4535.

**JACQUES BENOIT,** psychologue. Dépression, anxiété, orientation sexuelle. 731-8968.

**546**  
**CARTOMANCIE, ASTROLOGIE**

**AIDE, voyance, tarot, numérologie.** 20 a. exp. 2,99\$/minute. 1-900-451-5240.

**550**  
**VOYAGES**

**CHERCHE COÉQUIPIÈRE**  
VOYAGE EN AMÉRIQUE DU SUD. Québec-Argentine par voie terrestre en Land Rover. J'assume toutes les dépenses de transport, de logement et de nourriture.

**Qualifications**  
- parler couramment espagnol  
- bonne santé  
- débrouillardise  
- native d'Amérique latine un atout

**DÉPART LE 9 NOVEMBRE**  
INFORMATIONS  
Fax: 418-828-0958 Tél.: 418-569-0958

**560**  
**ENTRETIEN, RÉNOVATION**

**HOMME** à tout faire, très expérimenté, honnête et courtois. Réf. si désiré. Contactez Monsieur Prévost. 387-2613.

**562**  
**PEINTRE, PEINTURE**

**TRAVAIL** de qualité, prix raisonnables. Pascal, 271-4808.

**565**  
**RESTAURATION DE MEUBLES**

**REMBOURRAGE.** Travail d'expert. Antiquités ou autres. Serv. DÉCAPAGE et FINITION. Revêtement tissu pour murs. Estim. gratuite. 878-9397.

**575**  
**DÉMÉNAGEMENTS**

**ARTISAN - DÉMÉNAGEUR** Courtois, ponctuel, attentionné VINCENT SCALLON, 946-9553

**GILLES JODOIN TRANSPORT INC.** Déménagements de tous genres. Spécialité: Appareils électriques. Assurance complète. 253-4374.

**Immobilier Résidentiel**  
**120\$ pour UN MOIS**  
Annoncez votre propriété à vendre ou à louer pendant 24 journées consécutives, sur 3 lignes de texte pour seulement 120\$.

40% la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

**LES PETITES ANNONCES**  
**985-3322**

**597**  
**RENCONTRES**

**APPARENCE** jeune, propre, raffinée. Blonde, 5 pi. 4 po., 116 lbs. amant la vie, activités sociales: restos, voyages. Désire rencontrer homme 64 ans et +, mêmes affinités, voulant relâcher sa vie. Faites connaître téléphone et votre intérêt: Mail Champlain, C.P. 44016, Brossard, J4W 3K2.

**598**  
**SERVICES DIVERS**

**COIFFURE - ESTHÉTIQUE** INT'L SCHOOL SERV. 936-6278

**MANNEQUIN DISPONIBLE** 936-6278

**PAGETS D'AFFAIRES** 936-6278

**695**  
**AUTOMOBILES**

**DODGE CHARGER, 1987** Blanche, hatchback, 116 000 km, 4 pneus neufs d'été, freins avant neufs, silencieux neuf. Prix: 1 600\$. 279-5116.

**FONDATION QUÉBÉCOISE DU CANCER**  
Des bénévoles de niveau-élite de personnes actives de cœur  
Montreal (514) 527-2194  
Extérieur 1 800 363-0063

**CHAREST, MARIE-PAULE**  
Décédée à Montréal le 24 octobre 1997

Elle sera déplorée par la famille, ses nombreux cousins et cousines y compris les autres membres de sa famille, ainsi que par les nombreux amis et connaissances qu'elle a su se créer au cours des années par sa personnalité accueillante.

Une cérémonie commémorative aura lieu le vendredi 7 novembre à 18h, au 805, avenue Sainte-Croix, église du collège Vanier, à St-Laurent. S.V.P., pas de fleurs, mais un don à son nom à une œuvre de charité sera de mise.

40% la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

**LES PETITES ANNONCES**  
**985-3322**

**DÉCÈS**

**Un don**  
aux œuvres du Cardinal Léger exprime vos condoléances et aide les plus pauvres du monde; ceux d'ailleurs et ceux d'ici.

Utilisez les cartes dans les maisons funéraires. Nous enverrons votre message de sympathie à la famille éplorée.

**Pour information: (514) 495-2421**

**CHAREST, MARIE-PAULE**  
Décédée à Montréal le 24 octobre 1997

Elle sera déplorée par la famille, ses nombreux cousins et cousines y compris les autres membres de sa famille, ainsi que par les nombreux amis et connaissances qu'elle a su se créer au cours des années par sa personnalité accueillante.

Une cérémonie commémorative aura lieu le vendredi 7 novembre à 18h, au 805, avenue Sainte-Croix, église du collège Vanier, à St-Laurent. S.V.P., pas de fleurs, mais un don à son nom à une œuvre de charité sera de mise.

40% la ligne supplémentaire. L'annonce est annulée en tout temps. La facturation s'établit alors en fonction du tarif régulier, jusqu'à concurrence du tarif promotionnel.

**LES PETITES ANNONCES**  
**985-3322**

**DOBIJA-DOMARADZKI, DR. MARIA TERESA**  
1922-1997

Médecin, microbiologiste, professeur d'université Née à Cracovie, Pologne le 22 novembre 1922, décédée à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Montréal le 29 octobre 1997.

Épouse profondément aimée du professeur Théodore F. Domaradzki, elle laisse aussi en deuil ses trois cousines avec qui elle fut déportée par les Soviétiques au Kazakhstan (anc. URSS) en 1940; Janina Zielinska de London, Ontario, Maryla Nowaczek de Montréal, Janta Mrozewska de Sudbury, leurs familles ainsi que la parenté et les amis de son époux, Dr. Anna Biolk-Hargreaves d'Ottawa, Margaret Skowronski-Binek de Waterloo et Wojtek Zwzej de Montréal.

Libérée du camp d'internement, Dr. Dobjia-Domaradzki rejoint l'Armée Polonaise du général Anders en 1941 et est évacuée avec cette dernière en Iran et plus tard à Beyrouth, Liban. Elle étudia à la faculté de médecine de l'université St-Joseph de Beyrouth (1944-1950) et obtint le diplôme d'Etat français de docteur en médecine.

Elle immigra au Canada en 1950 où elle est devenue membre du Collège des Médecins et Chirurgiens du Québec en 1957. Comme médecin spécialiste en microbiologie et maladies infectieuses, elle poursuivit sa carrière professionnelle à l'hôpital Maisonneuve-Rosemont et à la faculté de médecine de l'Université de Montréal. Elle a pris sa retraite en 1989. Elle fut très active dans la vie médicale en tant que membre de l'Association médicale du Québec et l'Association des médecins de langue française du Canada ainsi que de l'Union internationale de la lutte contre la tuberculose.

Elle fut aussi très active au sein de la communauté polonaise et plus particulièrement comme co-fondatrice et ex-présidente du Comité d'aide à la Pologne, membre du Conseil d'administration de l'Institut can.-polonais du bien-être et membre du Conseil scolaire polonais.

Elle fut auteur de nombreux articles médicaux, surtout sur la tuberculose. Elle fut également membre du Tribunal canadien des droits de la personne et du Conseil canadien des chrétiens et des juifs. Pour sa contribution durant la guerre, elle fut décorée en 1995 de la Croix polonaise pour service actif avec l'Armée polonaise en exil.

La famille accueillera parents et amis au complexe funéraire Alfred Dallaire, 1115, av. Laurier Ouest, Montréal. Heures de visite: le samedi 1er novembre de 14h à 16h et le dimanche 2 novembre de 14h à 16h. Les funérailles seront célébrées le lundi 3 novembre à midi à l'église Notre-Dame de Czestochowa, 2550, av. Gascon à Montréal et suivies de l'inhumation à St-Sauveur, Québec.

Au lieu des fleurs, des dons au Comité d'aide à la Pologne, Caisse d'économie polonaise du Québec, 85, rue Sherbrooke Est, Montréal, H2X 1C4 seraient appréciés.

**ASSOCIATION DIABÈTE QUÉBEC** et ses associations affiliées  
**Pour l'amour de la vie!**  
Soigner c'est bien, prévenir c'est mieux! Renseignements et dons: (514) 259-3422 ou 1-800-361-3504

# Rencontres

INTERNET: [www.compagnie.com/ledevoir](http://www.compagnie.com/ledevoir)

**Pour placer une annonce gratuite:**

• Composez le (514) 985-2507 avec un téléphone à tonalité touch tone.

• Écoutez les instructions, vous recevrez un numéro de membre et un code d'accès.

• Appelez avant lundi 12h pour que votre annonce paraisse le vendredi et le samedi suivant.

• Les messages vocaux Vox-tel et Le Devoir n'assument aucune responsabilité concernant les rencontres faites par l'entremise de notre service de télé-rencontre.

• Les utilisateurs du service doivent avoir plus de 18 ans.

**Un nouveau service de boîtes vocales.**

**Rencontres**

**Pour répondre aux annonces:**

• Notez le numéro de l'annonce

• Composez le 1-900-451-6528

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

**Pour savoir si vous avez des messages:**

• Composez le (514) 985-2507

• Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Sans frais.

**Pour récupérer vos messages:**

• Composez le 1-900-451-6528

• Entrez votre numéro de membre suivi du code d'accès

Des frais de 2,18 \$ par minute seront portés à votre compte de téléphone.

## Rencontres

**Femme cherche homme**

**Femme au cœur d'enfant**  
Professionnelle, 53", 118 lb, charmante, cultivée, sensible, aime spontanéité, partage, tendresse, cherche H viril, fier, heureux, désireux d'entreprendre une relation exclusive et intense. 2404

**Douceur et féminité**  
Petite brunette de 53" de Laval, amoureuse de la vie, sensible, cultivée, affectueuse, cherche tendre complice 57-60 ans, aimant arts, musique, ciné, soirées simples au coin du feu. 2347

**Femme active et cultivée**  
Professeure, 50 ans, jolies, mi-intello, mi-sportive, aime mer, voyages, cherche professionnel élégant, sens de l'humour, capable d'amour. 2484

**Jolie professionnelle de Québec**  
53 ans, sensuelle, aime vie, nature, culture, cherche H de belle app, entre 45-55 ans, libre, autonome, bien dans sa peau, pour vivre une relation saine et complexe. 2485

**De Québec**  
42 ans, bon pied bon oeil, bonne tête bon coeur, cherche ami pour partager petits et grands plaisirs de la vie. 2344

**Branchée et sélective**  
Artiste, 40 ans, paraît 35, libre, superbe, professionnelle, raffinée, ayant de la classe, cherche équivalent masculin pour passer l'hiver. 2462

**Allure jeune et sociable**  
Matane, dans la 40aine, 53", 134 lb, aime musique, lecture, bons films, mer, romantisme, cherche homologue libre. 2466

**Simple et enthousiaste**  
Rive-Sud, Elizabeth, jolie professionnelle de 42 ans, 5'6", mère, aime vie, sports, ciné, danse, lecture, cherche H grand, belle app, pour partager tous les plaisirs de la vie. 2465

**Invitation à un gentleman**  
De formation universitaire, F début 40aine, sans enfant, passionnée de la vie et de la beauté, cherche professionnel 45-55 ans, élégant et courtois. 2475

**Forme avant contenu**  
Femme éprise de plaisirs esthétiques cherche H beau et mince, aux belles idées, s'exprimant en un beau langage pour s'en éprendre pour longtemps. 2428

**Kynesthésique et visuelle**  
Cherche petit homme de moins de 40 ans, n-fum, en contact avec lui-même, aimant connaître profondément les gens, ayant temps et paix intérieur, aimant voyager pour rencontrer les gens. 2440

**Entière et passionnée**  
Jeune femme début 40aine, créative, chaleureuse, aime les choses vraies, musique, arts, cherche compagnon coeur ouvert ou prêt à s'ouvrir, complice et confiant, pour partager vie. 2348

**Femme aux yeux bleus**  
Femme, très femme, passionnée par les mots, Camus et Puccini, aspire à rencontrer aimé soeur, homme humain, curieux intellectuellement, libéré de son passé, prêt pour une nouvelle flamme. 2449

**Séduisante, chaleureuse et pulpeuse**  
Professionnelle, artiste, grande, blonde, yx pers, cherche sympathique gentleman 45-55 ans, grand, racé, cultivé avec un brin de folie, pour échanges intellectuels et communion d'âmes. 2433

**Perle rare des Laurentides**  
Blonde de 28 ans, mince, yx verts, raffinée, cherche prince charmant entre 25-35 ans, 59" et plus, belle app, athlétique, fidele, cultivé, galant, pour longues soirées d'hiver. 2452

**Pour partager des bons moments**  
Professionnelle fin 40aine, élégante, sensible, aime activités culturelles et artistiques, cherche professionnel accompli de Québec, 59" et plus, belle app, altruiste, sincère. 2419

**Élégante autonome et racée**  
Dame seule, élégante, racée, cherche homme de coeur, 65 ans et plus, libre, grand, belle éducation, ouvert esprit, respectueux, pour échange et solitude à combler. 2423

**De Québec**  
Femme de communication, fin 30aine, grande, ronde, blonde, célibataire, sans enfant, cherche âme soeur, corps fraternel, esprit cousin, pour partager ordre, beauté, luxe, calme, volupté. 2430

**Passionnée de tendresse**  
Québec, jolie universitaire, 38 ans, 5'4", 130 lb, yx bleus, n-fum, enjouée, cherche bel H 40aine, extraverti, sens de l'humour, communicatif, pour relation de tête, de coeur, de corps. 2063

**Invitation pour célébrer la vie**  
Femme de tête, 50 ans, Sainte-Foy, gâtée par la vie, aimant plein air, voyages, culture, cherche celui qui l'accompagnera pour aller au bout de soi et au bout du monde. 2434

**Jolie, douce, sensible**  
Estrée, 41 ans, 5'1", blonde, yx bleus, professionnelle, sans enfant, aime voyages, ciné, cherche professionnel 38-45 ans, n-fum, intel, communicatif, pour relation d'amour, de tendresse. 2435

**Tendresse, douceur, passion**  
Québec, mi-50aine, 5'7", mince, blonde rousse, yx bleus, sans enfant, cherche H 49-60 ans, 5'11" et plus, professionnel ou universitaire, n-fum, instruit, raffiné, nature, but sérieux. 2437

**Réservée et déterminée**  
Lise, 56", mince, châtain, yx bleus, infirmière, sérieuse, respectueuse, réaliste, calme, cherche gentleman 5'10" et plus, travaillant, pour se connaître et se compléter. 2438

**Douce, sensible, cultivée**  
Jolie professionnelle de 38 ans, 5'7", châtain, yx bleus, enjouée, honnête, cherche professionnel plus de 5'11", ayant un profil similaire, sens des valeurs, pour relation vraie et sérieuse. 2388

**Professionnelle de 39 ans de Québec**  
5'4", yx verts, n-fum, active, sportive, cultivée, authentique, femme de coeur et d'esprit, cherche H communicateur, sensible, professionnel, désirent partager vie et amour. 2408

**Semi-retraîtée de la rive-sud**  
Jolie, élégante, autonome, bonne santé, caractère stable, agréable, cherche compagnon libre, cultivé, 60aine active, sobre, n-fum, aimant livres, musique, ciné, théâtre, promenades, voyages. 2411

**Française douce et féminine**  
45 ans, jolies, professionnelle, goûts variés, cherche H disponible, professionnel sans jeunes enfants, aimant sortir à Montréal. 2413

**Très jolie blonde de Québec**  
40 ans, allure jeune, n-fum, autonome, élégante, affectueuse, douce, cherche professionnel cadre 47-54 ans, plus de 5'8", belle app, calme, doux, raffiné, sens de l'humour. 2374

**Belle grande femme de 33 ans**  
Française, chev noirs, n-fum, mère, autonome, dynamique, aime plaisirs de la vie, cherche bel H 33-43 ans, sain, distingué, autonome, drôle, pour relation amoureuse et stable. 2379

**Mais où sont les hommes d'Antan**  
Belle petite rondlette, 40aine, brune rieuse panachée de blond, aime musique classique, sports plein air, engagée, passion

# LE DEVOIR LES SPORTS

HORS-JEU

## L'effet Villeneuve

Il aura suffi d'un virage en épingle pour que s'écrive l'histoire de ce pays qui en a bien besoin, d'histoire. Jamais le mot «chicane» n'aura autant trouvé son sens. Un dimanche matin à l'heure de la messe où plus personne ne va, la communion a eu lieu, le Fils de l'Autre s'est donné corps et âme et, ce faisant, nous a offert la félicité éternelle.

Jean de La Fontaine (1621-1695) a écrit de très grandes choses. On raconte même que s'il avait vécu à notre époque, il aurait rédigé des scénarios de téléseries en vers de douze pieds. Ce qui, convenons-en, nous eût changé de la monosyllabe débiteuse sous-vêtements.

Mais bon bref, ce n'est pas avec des «si» qu'on gonfle les cotes d'écoute ni crée de l'emploi — tâche fondamentale dont nos élites s'acquittent au demeurant fort bien —, aussi nous en tiendrons-nous aux faits bruts. En l'occurrence la fable, qui s'applique de façon saisissante à cette lutte épique, presque trop pour être vraie, que se livrent Jacques Villeneuve et Michael Schumacher, les deux visages de Janus de la course automobile. De quelques strophes choisies des *Animaux malades de la peste* jaillit la lumière, même si La Fontaine n'aurait selon toute vraisemblance jamais imaginé qu'un train de pneus pût s'user aussi vite.

«Selon que vous serez puissant ou misérable / Les jugements de cour vous rendront blanc ou noir.» Ferrari le puissant ne semble pas avoir été éclaboussé outre mesure par la conduite de ses sbires, mais ceux-ci, lesdits misérables, ont passé à la moulignée, plutôt. Il faut dire qu'Edie Irvine n'a pas attendu que la cour le juge; il s'est noirci lui-même en se donnant des allures de vider sans scrupules avec sa guerre psychologique incessante, aux limites du fair-play, contre Villeneuve. Quant à Schumacher, ce brusque coup de volant d'une fraction de seconde à quelques années-lumière à l'heure, décourtisé à l'infini, est devenu dans l'œil du tribunal du peuple le révélateur d'une conscience faussement tranquille. L'homme seul pourra jamais dire si le geste était délibéré ou s'il relevait de l'égarement ou du simple spasme de vaincre, mais le verdict n'a pas attendu: «La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense / Quelque diable aussi me poussant / Je tondis de ce pré la largeur de ma langue / Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net / A ces mots on cria haro sur le baudet.»

On soulignera d'ailleurs, au passage, un fait intéressant: les médias d'ici n'ont pas manqué de clamer haut et fort, à la première occasion, que la presse du monde entier condamnait Schumacher. Comme si on disait: «Ouf! Il n'y a pas que nous, suspects de partisanerie, qui aient détecté l'innommable offense.» Voilà qui est très pratique, l'opinion des autres comme caution, encore plus quand une belle unanimité vient à la rescousse de ce pays où on cultive le consensus comme la betterave à sucre. Après tout, le complot international qui avait montré sa vilaine bouille lors de l'affaire du drapeau jaune aux essais de Suzuka n'était peut-être que fabulation.

«L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents / On fait de pareils dévouements: / Ne nous flattons donc point; voyons sans indulgence / L'état de notre conscience.» Dont acte. Il y a dans l'effet Villeneuve au Québec des montagnes d'informations sur ce que nous sommes et ne sommes pas, sur nos contradictions, grands et petits mérites.

Passons sur le besoin de héros, sur l'euphorie de la victoire et le processus d'identification lié au sport de spectacle: ces phénomènes sont universels. Mais nous doutons, par exemple, que ce désir presque maladif que Jacques Villeneuve soit Québécois — ou Canadien, c'est selon — soit aussi répandu.

Quoi qu'on en dise, Villeneuve est Européen, au même titre, pourrait-on dire, que Bruny Surin est Québécois. En cette terre d'accueil pour le monde, on ne commencera tout de même pas à chicaner sur les extraits de naissance. Villeneuve a grandi en Europe, y a fait ses classes, y habite. Il n'y a rien là de mal en soi. Mais nous avons comme un élanement juste là quand on s'acharne à répéter qu'il n'a pas honte d'être Canadien, qu'il se prête toujours de bonne grâce aux entrevues avec les médias d'ici, qu'il prend souvent des nouvelles de chez nous; quand à l'inverse, on dit qu'il aurait donc dû saluer ses fans du Québec après sa conquête du championnat. Pourquoi faut-il toujours parler du p'tit Québécois qui a réussi dans le grand monde? Pourquoi toute cette entreprise de récupération?

À cet égard, on notera que rien ne traduit mieux l'obsession de l'appartenance que ces entourloupettes ridicules pour faire dire à Villeneuve qu'il est fier de son père et que son père serait fier de lui. Les manchettes à ce sujet, en début de semaine, étaient d'ailleurs issues d'une entrevue où on lui avait pratiquement mis les mots dans la bouche. Est-ce parce qu'on est bien certain que Gilles, lui, était Québécois à 100% et que, grâce au lien filial, on peut éluder le doute entourant l'allégeance de Jacques?

On pourrait cependant rétorquer que tout ça n'est que tracasseries médiatiques. Et il semble que ce soit vrai. On devine en effet que, par le plus grand des paradoxes, le bon peuple n'en demande pas tant. Il n'a pas besoin de déclarations d'amour du héros pour lui témoigner la réciprocité.

Des preuves? Ils étaient trois ou quatre milliers, dimanche matin, au Complexe Desjardins. D'ailleurs moins «mordus de Formule 1», comme l'a prétendu erronément la télé, que fans de Villeneuve tout court; il y a fort à parier que bon nombre de ces gens n'entendaient rien à la course automobile il y a deux ans et se désintéresseraient vite de la chose si le principal intéressé abandonnait. Ils n'ont pas modéré leur ardeur lorsque Villeneuve n'a rien dit sur le Québec sinon qu'il aime y venir parce qu'il y a des amis. Pas des fans, des amis.

On connaît le traitement dont font l'objet les sportifs professionnels qui entretiennent leur indépendance, parlent crûment, ne font pas outre mesure dans la séduction du public. Mais Villeneuve échappe aux retombées négatives ordinairement associées à ces comportements. De même, alors que l'air du temps est à la vocifération contre les salaires démesurés, avez-vous entendu qui ce soit s'indigner de ce que le champion encaissera environ 200 millions de beaux dollars au cours des cinq prochaines années?

Le bon peuple se satisfait du bonheur par procuration. Avec Jacques Villeneuve, il l'a. Et c'est d'autant mieux que pendant qu'il en jouit, il ne se fait pas de mouron avec son Canadien décidément pourri.

Match éliminatoire des Alouettes contre la Colombie-Britannique, dimanche, au stade Molson

## Attention à Chris Wright

PRESSE CANADIENNE

Même rater un placement peut devenir dangereux quand Chris Wright est dans la zone des buts pour retourner le ballon.

Les Lions de la Colombie-Britannique, qui affronteront les Alouettes demain au stade Molson lors d'un match de première ronde éliminatoire, le savent mieux que quiconque.

La dernière fois que ces deux équipes se sont rencontrées le 30 août, le botteur Lou Passaglia avait connu une mauvaise journée qui avait coûté cher à son équipe.

Wright avait retourné deux placements ratés sur la distance de 141 verges et gagné 318 verges sur des retours de botté pour mener les Alouettes à une victoire de 34-33.

«On se présente à chaque match pour être dominant sur les unités spécialisées», a prévenu Wright hier. «Je pense que nous avons les unités spécialisées les plus explosives de la ligue.»

**Recordman à sa première saison**

Wright a établi un record de la Ligue canadienne pour une recrue en 1995 lorsqu'il a ramené le ballon sur la distance de 2256 verges, mais a raté la saison 1996 à cause d'une blessure à un genou.

Il s'est amélioré à mesure que la présente saison a progressé et il a de nouveau totalisé plus de 2000 verges à retourner les bottés.

Ce n'est rien d'encourageant pour les Lions (8-10), qui ont subi la défaite à leurs

quatre dernières sorties et qui se frotteront à une équipe qui les a battus deux fois en plus de conserver une fiche nettement supérieure de 13-5.

De plus, les Alouettes pourront miser sur le retour du porteur de ballon Mike Pringle, sans lequel ils ont néanmoins amassé 43 points pour battre les Argonauts de Toronto (43-38) à leur dernier match de la saison régulière.

L'autre match de première ronde opposera les Stampeders de Calgary aux Roughriders de la Saskatchewan, également dimanche.

Les deux champions de division, les Argonauts de Toronto et les Eskimos d'Edmonton, passent directement à la deuxième ronde.

È N È F F E L

## À bannir

Comme disait Olivier Guimond: y en aura pas de bilan de mi-saison...

À l'heure où tous les chroniqueurs attirés à la couverture de la Enéffél remettent leurs bulletins de mi-saison, osons tenter une approche plus constructive et, plutôt que de s'attarder aux bons coups ou aux méfaits de chacune des équipes, regarder les choses d'un œil critique (à ceux qui se demandent comment il est possible d'avoir une approche constructive avec un œil critique, nous rappelons que la meilleure défensive, c'est encore l'attaque). La mieux organisée des ligues nord-américaines de sport professionnel, la Enéffél nous offre néanmoins un spectacle parfait. Voici dix éléments dont on devrait faire table rase pour faire le plein d'amateurs.

■ Les meneuses de claue. Alors que la gent féminine s'intéresse de plus en plus à la chose ovale — à la Enéffél, comme en fait foi l'analyse des cotes d'écoute de la télévision, et à la pratique footballistique, comme en témoigne le succès des ligues féminines de touch football, au Québec et ailleurs (un beau sujet de reportage) —, les meneuses de claue sont une institution sexiste dépassée. Déjà, la télévision ne nous les montre plus qu'avec une extrême parcimonie. Personne ne s'en est plaint encore.

■ La remise automatique à la ligne de 20 après un botté d'envoi. Près de la moitié des bottés d'envoi entraînent une remise automatique. Refouler encore les bottés à la ligne de 25 ou 20 dans leur zone ne réglerait que temporairement le problème, le temps de trouver d'autres bottés botant encore plus loin. La solution? Une remise automatique à la ligne de 35. Les bottés feraient très attention de NE PAS botter le ballon dans la zone des buts.

■ La publicité d'après le botté d'envoi. Loin de nous l'idée de nier les impératifs commerciaux du sport télévisé, mais le bloc publicitaire d'après botté d'envoi, botté qui lui-même suit un long bloc publicitaire d'après touché, nous

casse. Une fois sur deux, cela donne une remise automatique à la ligne de 20, coïncée entre deux blocs de publicité. Une vague de vide entre deux plages de néant.

■ Frank Gifford.

■ Les ex-instructeurs qui, après plusieurs années à titre de commentateur à la télévision, retrouvent soudainement le feu sacré. La fiche combinée de Mike Ditka (Nouvelle-Orléans) et Dick Vermeil (Saint-Louis) est actuellement de 4-13.

■ L'adjectif «incroyable» pour décrire les matchs de foot à RDS.

■ Les célébrations intempestives des joueurs défensifs quand le porteur de ballon a réussi un gain de cinq verges au premier essai.

■ Le règlement de la «passe inatrapable». Pourquoi absoudre le joueur défensif d'une faute d'obstruction contre le receveur parce que la passe a été jugée après coup impossible à attraper? Que la faute ne soit pas considérée comme de l'obstruction à part entière, nous en sommes d'accord, mais si faute il y a eu, elle doit être sanctionnée. Dix verges de pénalité pour contact illégal nous conviendrait.

■ L'adverbe «complètement» pour décrire les matchs de foot, comme dans «complètement incroyable».

■ Le règlement qui permet à un demi défensif de pousser un receveur à l'extérieur de l'aire de jeu, ce qui en fait un receveur inéligible, sans être pénalisé.

**Le petit coin du pronostiqueur**

Dallas à San Francisco. Quelqu'un quelque part, dont nous taïrons le nom par charité bien ordonnée et pour lui éviter la vindicte populaire, avait dit, après la première défaite des Hommes de 1849 et la blessure à Jerry Rice, que nous assistions à la fin d'une dynastie. Deux mois plus tard, leur première défaite est venue leur seule défaite. San Francisco a la meilleure fiche de la Enéffél, à égalité avec Denver, et plusieurs voient déjà les deux équipes au Grand

Happening de la fin janvier. Rappelons cependant que les sept victoires du San Francisco ont été obtenues — sans bavure, il est vrai — contre les équipes de sa section, la plus faible de la ligue, équipes dont la fiche cumulative est de 9-24.

Le match est pratiquement une reprise de celui de l'an dernier quand des Vachers hésitants (5-4) étaient allés battre en supplémentaire des Hommes de 1849 au-dessus de leurs affaires (7-2) à San Francisco même. Saut que, d'avantage qu'hésitants, les Vachers de cette année sont confondants, voire confondus. Ils ont perdu leur quatre derniers matchs à l'étranger et leur meilleure arme offensive est leur botteur de précision. Troy Aikman jouera malgré une commotion cérébrale subie la semaine dernière, la septième de sa carrière. Mais combien de fois avons-nous entendu le tocsin?

**Cowboys 9, 49<sup>ers</sup>, 24.**

**Nouvelle-Angleterre à Minnesota.** Une insurrection est appréhendée si les Patriots, qui ont perdu trois de leur quatre derniers matchs, s'inclinent encore. Heureusement, le joueur le plus explosif des Vikings, Robert Smith, est absent. Malheureusement, comme on l'a vu lundi soir dernier, Drew Bledsoe réserve toujours ses moins bonnes performances pour les matchs clés.

**Patriots 20, Vikings 27.**

**Seattle à Denver.** Les Faucons ont été enterrés avant de mourir, et après trois victoires consécutives ils sont revenus à la surface, propulsés par l'indestructible Warren Moon et la meilleure attaque de la ligue (sur le plan des verges gagnées). Mais ils n'ont remporté que deux de leurs dix dernières rencontres contre Denver. Et jusqu'à preuve du contraire (par exemple, en éliminatoires), les Poulains sont invincibles à domicile.

**Seahawks 17, Broncos 30.**

**Pittsburgh à Kansas City.** Deux équipes dont on prédit régulièrement le recul mais qui bon an mal an sont aux premiers rangs de la course aux éliminatoires. Les Acieristes ont gagné les deux derniers duels et la progression du quart Kordell Stewart, quoique inégale, est réelle. Mais nous préférons le leadership d'Elvis Grbac, des Chiefs. Prévoir une apparition cameo et une course de touché de l'éternel Marcus Allen. (à ABC, lundi soir, 21h).

**Steelers 17, Chiefs 24.**

rosal@videotron.ca



Jean Dion



Robert Saletti

Qui ne s'enorgueillit pas d'une fiche (9-8) qui, pour la première fois de la saison, lui permet pourtant de prétendre à une certaine positivité

Les Maple Leafs au Centre Molson ce soir

## Adrénaline, Malakhov et unité nationale

FRANCOIS LEMENU  
PRESSE CANADIENNE

Vladimir Malakhov sera de retour dans la formation, ce soir, au centre Molson, alors que le Canadien accueillera les Maple Leafs de Toronto dans un match fort attendu. D'aucuns estiment que le piètre rendement du Canadien lors des quatre dernières périodes s'explique par l'absence du talentueux défenseur.

Comment, en effet, ne pas établir un lien entre la blessure subie par Malakhov et les deux buts marqués par les Blackhawks de Chicago en troisième période du match de lundi dernier? Comment peut-on commenter la défaite de 5-2 que le Tricolore a encaissée mercredi face aux Islanders de New York sans évoquer la blessure du Russe?

«On a perdu un gros morceau», dit son partenaire Stéphane Quintal. Avec lui, la rondelle sort vite de la zone. Deux enjambées et il est parti. C'est comme si les Rangers perdaient Brian Leetch. Toute l'équipe

doit s'ajuster», fait valoir Quintal.

**Moins d'adrénaline**

Sans minimiser l'importance de son as-défenseur, Alain Vigneault a apporté hier un nouvel éclairage pour expliquer les récentes contre-performances de ses joueurs. Selon l'entraîneur, la routine d'une longue saison s'est installée dans l'équipe alors que l'effet de nouveauté est maintenant disparu après un bon départ.

«L'adrénaline du début est partie, la nouveauté fait place à la réalité d'une longue saison», constate Vigneault. Pour gagner, il nous faut travailler fort et, surtout, travailler intelligemment.

«La préparation des joueurs devient très importante», insiste-t-il. On doit contrôler certains facteurs comme l'effort, l'exécution et la concentration.»

**Les Maple Leafs**

La visite des Maple Leafs, dans ce contexte, ne pouvait survenir à un meilleur moment. Les affrontements Montréal-Toronto

suscitent toujours beaucoup d'intérêt. On peut penser que l'adrénaline va à nouveau couler dans les veines. Vigneault, lui, en est convaincu.

«Le match sera présenté à Hockey Night In Canada d'un océan à l'autre, a-t-il rappelé. Deux anciennes équipes s'affrontent et il y aura une belle ambiance de hockey. Même les médias des deux villes attendent ce match.»

Vigneault affirme que ses joueurs seront prêts, eux qui ont subi une râclée de 5-1 lors de la seule visite des Leafs au centre Molson la saison dernière.

«Les joueurs sont fiers, dit-il. Ils respectent l'équipe. Ils ne joueront pas comme ils l'ont fait mercredi. Personne ne veut se faire humilier.» Quant à Malakhov, il ne croit pas que sa présence changera grand-chose.

«Un joueur ne peut transformer une équipe, assure-t-il. On n'a pas très bien joué au cours des quatre dernières périodes, c'est vrai. On n'a pas donné notre maximum.

«Moi, je vais simplement faire de mon mieux», a-t-il dit, ajoutant à la blague que «tout est sous contrôle».

## HOCKEY

**Jeu de**  
New Jersey 8 Vancouver 1  
Ottawa 5 Floride 2  
Anaheim 3 Boston 0  
Islanders 5 Rangers 3  
Colorado 2 St. Louis 2  
Calgary 4 Phoenix 2

**Hier**  
Buffalo en Caroline, 19h30.  
Philadelphie à Washington, 19h30.  
Los Angeles à Detroit, 19h30.  
San Jose à Chicago, 20h30.

**Ce soir**  
Edmonton à Boston, 19h.  
Vancouver à Pittsburgh, 19h.  
Toronto à Montréal, 19h30.  
Los Angeles à Islanders, 19h.  
Washington au New Jersey, 19h30.  
Buffalo en Floride, 19h30.  
San Jose à St. Louis, 20h30.  
Calgary au Colorado, 22h30.

**Demain**  
Dallas à Philadelphie, 13h.  
Anaheim à Detroit, 15h.  
Boston à Ottawa, 19h30.  
Pittsburgh à Chicago, 20h.  
Calgary à Phoenix, 21h.

**Lundi**  
Vancouver en Caroline, 19h30.  
Dallas à Montréal, 19h30.  
Edmonton à Rangers, 19h30.  
Philadelphie à St. Louis, 20h30.

## CONFÉRENCE DE L'EST

**Section Nord-Est**

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Ottawa	14	8	3	3	46	33	19
Pittsburgh	14	7	5	2	39	35	16
Boston	13	7	5	1	35	33	15
Montréal	12	6	4	2	33	25	14
Caroline	13	3	7	3	31	41	9
Buffalo	12	3	7	2	28	40	8

**Section Atlantique**

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Washington	12	7	4	1	41	31	15
Philadelphie	13	7	5	1	38	34	15
New Jersey	11	7	4	0	38	22	14
N.Y. Islanders	12	5	5	2	36	31	12
N.Y. Rangers	14	3	6	5	34	39	11
Floride	12	3	6	3	25	38	9
Tampa Bay	13	2	9	2	23	43	6

**Conférence de l'Ouest**

**Section Centrale**

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Detroit	13	10	1	2	51	25	22
St. Louis	14	10	2	2	48	29	22
Dallas	14	9	4	1	43	31	19
Phoenix	12	5	5	2	38	35	12
Toronto	11	3	6	2	24	34	8
Chicago	13	3	10	0	19	37	6

**Section Pacifique**

	M	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Colorado	14	7	2	5	46	35	19
Anaheim	13	5	4	4	29	31	14
Los Angeles	13	4	5	4	41	39	12
Edmonton	12	5	6	1	26	38	11
San Jose	12	4	8	0	31	39	8
Calgary	13	3	8	2	35	44	8
Vancouver	13	3	8	2	27	43	8

**LES MENEURS**

	B	P	Pts
Lindros, Phi	7	13	20
Modano, Dal	9	10	19
Sakic, Col	9	10	19
Forsberg, Col	4	14	18
Reichel, Isl	5	12	17
Duchesne, STL	3	14	17
LeClair, Phi	10	6	16
Francis, Pitt	6	10	16
Yashin, Ott	6	10	16
Jagr, Pitt	5	11	16
Selanne, Ana	10	5	15
Hull, STL	8	7	15
Lidstrom, Det	5	10	15

## FOOTBALL

**Dimanche dernier**

Baltimore 20 Washington 17  
Giants 29 Cincinnati 27  
Philadelphie 13 Dallas 12  
Denver 23 Buffalo 20 (P)  
Kansas City 28 St. Louis 20  
San Francisco 23 N.-Orléans 0  
Minnesota 10 Tampa Bay 6  
Tennessee 41 Arizona 14  
San Diego 35 Indianapolis 19  
Pittsburgh 23 Jacksonville 17 (P)  
Seattle 45 Oakland 34  
Caroline 21 Atlanta 12

**Lundi dernier**

Green Bay 28 Nouvelle-Angleterre 10  
Chicago 36 Miami 33 (P)

**Dimanche**

Baltimore à Jets, 13h.  
Dallas à San Francisco, 13h.  
Miami à Buffalo, 13h.  
Nouvelle-Angleterre au Minnesota, 13h.  
Oakland en Caroline, 13h.  
St. Louis à Atlanta, 13h.  
San Diego à Cincinnati, 13h.  
Tampa Bay à Indianapolis, 13h.  
Washington à Chicago, 13h.  
Jacksonville à Houston, 16h.  
Philadelphie à Arizona, 16h.  
Seattle à Denver, 16h.  
Detroit à Green Bay, 20h.

**Lundi**

Pittsburgh à Kansas City, 21h.

**Conférence de l'Est**

**Section Nord-Est**

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Miami	5	3	0	625	176	160
N.-Angleterre	5	3	0	625	205	132
Jets	5	3	0	625	201	156
Buffalo	4	4	0	500	151	188
Indianapolis	0	8	0	000	113	199

**Section Centrale**

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Pittsburgh	6	2	0	750	194	187
Jacksonville	5	3	0	625	208	168
Baltimore	4	4	0	500	194	175
Tennessee	4	4	0	500	183	161
Cincinnati	1	7	0	125	125	219

**Section Ouest**

	G	P	N	Bp	Bc	Pts
Denver	7	1	0	875	238	133
Kansas City	6	2	0	750	181	133
Seattle	5	3	0	625	169	177
San Diego	4	4	0	500	140	